



Langage et grand âge : proposition d'un protocole d'animation d'un groupe de langage en maison de retraite pour des personnes âgées sans altération cognitive massive

Marie Jacquot

► To cite this version:

Marie Jacquot. Langage et grand âge : proposition d'un protocole d'animation d'un groupe de langage en maison de retraite pour des personnes âgées sans altération cognitive massive. Médecine humaine et pathologie. 2004. hal-01893444

HAL Id: hal-01893444

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01893444>

Submitted on 11 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

ECOLE D'ORTHOPHONIE DE LORRAINE

Directeur : Professeur C. SIMON



LANGAGE ET GRAND AGE

Proposition d'un protocole d'animation d'un groupe de langage en maison de retraite pour des personnes âgées sans altération cognitive massive.

MEMOIRE

**présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE
par**

Marie JACQUOT

Juin 2004

JURY

Président : Monsieur le Professeur PENIN F., gériatre

Rapporteur : Madame BOCHET B., orthophoniste

Assesseur : Monsieur CLAUDON P., docteur en psychopathologie.

J'adresse tous mes remerciements à Monsieur **PENIN**, Professeur en gériatrie, pour avoir accepté la présidence de ce mémoire et pour sa disponibilité et ses précieux conseils.

Toute ma gratitude va également à Madame **BOCHET**, orthophoniste, qui m'a soutenue et guidée pendant toute la conception et la réalisation de ce mémoire.

Je remercie Monsieur **CLAUDON**, Docteur en psychopathologie, qui a accepté de faire partie de mon jury et qui s'est montré disponible tout au long de mon travail.

Je remercie enfin Madame **BARBIER**, directrice de la résidence Hôtélia, qui m'a permis de faire mes observations au sein de son établissement.

Je souhaite remercier tout particulièrement :

- Madame **KONTZ**, animatrice de la résidence Hôtélia, pour ses conseils et son assistance ;
- les résidents de la maison de retraite Hotélia, sans qui rien n'aurait été possible ;
- mes parents pour leur présence et leur aide si précieuse ;
- Sophie et Halima qui m'ont prêté de leur temps pour filmer certaines séances ;
- tous ceux, famille et amis, qui m'ont si bien entourée tout au long de mes études.

SOMMAIRE.



INTRODUCTION

Première partie : Présupposés théoriques

I. La personne âgée

- A. Le vieillissement 11
 - 1. Définitions 11
 - 2. Données démographiques 12
- B. Atteintes cognitives dues à la sénescence versus démence 12
- C. Vieillissement sensoriel et physique 15
 - 1. Vieillissement sensoriel 15
 - 2. Vieillissement physique et physiologique 15
- D. Données physchoaffectives 15
 - 1. Les conséquences de la perte d'autonomie 16
 - 2. Les conséquences de la perspective de la fin de vie 17
 - 3. les conséquences des modifications physiques et intellectuelles 17
 - 4. Aspects pathologiques 18
- E. Principes à prendre en compte lors de la prise en charge de la personne âgée. 18
 - 1. Les quatorze besoins fondamentaux selon Henderson 19
 - 2. La charte des personnes âgées dépendantes 19
 - 3. La prévention du vieillissement cognitif et de la dépendance 20

II. Rappels sur la communication

- A. Les schémas de communication 21
- B. La pragmatique 23
 - 1. La communication référentielle 23
 - 2. La communication non verbale 24
- C. Les règles de communication 24
 - 1. Les maximes de Grice 24
 - 2. Les règles conversationnelles 25

III. Caractéristiques du langage de la personne âgée

- A. La problématique de l'isolement social 26
- B. La communication 27
- C. Le discours 28

IV. La prise en charge d'un groupe	29
A. Intérêt d'une telle prise en charge	30
B. Quelques différents groupes de langage	30

Deuxième partie : Démarche méthodologique 33

I. Du projet de départ... 34

A. La population	34
1. Nombre de participants	34
2. Critères d'inclusion	34
a. ne pas présenter d'altération cognitive importante	
b. ne pas souffrir de troubles sensoriels graves	
c. ne pas manifester de troubles aphasiques	
d. être âgé d'au moins 75 ans	
3. Conditions de participation au groupe	36
B. Cadres	37
1. Lieu des séances	37
2. Périodicité et durée	38
C. Les séances	38
1. Tour de présentation	38
2. Activité langagière	39
3. Activité sensorielle	40
D. L'évaluation du groupe et du protocole	40

II. ... à la mise en place du protocole 43

A. La population	43
1. Conditions de participation au groupe	43
2. Nombre de participants	44
3. Présentation des membres du groupe	44
B. Cadres	46
1. Le lieu	46
2. Périodicité et durée	47
C. Les séances	47
1. Les domaines abordés	47
2. Le repérage temporel	48
3. Identité et personnalité	48
4. Les activités langagières et sensorielles	48
5. Contenu de chaque séance	49

D. L'évaluation	70
1. Contenu des séances filmées	70
2. Problèmes rencontrés	70
3. Limites de l'interprétation	71
4. Questionnaire destiné aux membres du personnel	71

Troisième partie : Observations et discussion 72

I. Observations 73

A. L'évaluation des séances filmées	73
1. Tours de présentation	73
a. nombre de prises de parole	
b. maximes de Grice	
c. respect du groupe	
d. respect de la consigne	
2. Activité langagière	77
a. nombre de prises de parole	
b. maximes de Grice	
c. respect du groupe	
d. richesse des propositions	
e. motivation globale à interagir	
3. Comparaison et analyse générale entre les deux séances d'évaluation	82
a. maximes de Grice	
b. respect du groupe	
c. motivation globale à interagir	
B. Autres éléments d'évaluation	83
1. Point de vue du groupe	83
a. commentaires	
b. les remarques	
c. les présences	
2. Le point de vue du personnel	86
C. Intérêt du protocole mis en place	87

II. Synthèse des observations 89

A. Protocole comportant les améliorations nécessaires	89
1. Tour de présentation	89
a. situation dans le temps	
b. présentation	
c. la "question du jour"	
2. Activité langagière	91

3. Activité sensorielle	92
4. Ecoute musicale	92
B. Conseils aux orthophonistes	93
1. Conseils relatifs à l'attitude de l'orthophoniste	93
a. son élocution	
b. son comportement	
2. Conseils concernant le groupe	94
3. Conseils se rapportant au matériel	95
CONCLUSION	97
BIBLIOGRAPHIE	99
INDEX DES FIGURES ET TABLEAUX	103
ANNEXES	104
annexe 1 : Les logements de plus de 60 ans	105
annexe 2 : La mémoire	106
annexe 3 : Charte des personnes âgées dépendantes	107
annexe 4 : MMSE, protocole	109
annexe 5 : MMSE, consignes de passation	111
annexe 6 : Questionnaire de Proust	112
annexe 7 : Actogrammes	114
annexe 8 : Tangrams	118
annexe 9 : Supports utilisés pour chaque séance	120



INTRODUCTION.

" La vieillesse est comme Venise : inimaginable... - Ne croyez rien de ce qu'on vous dit !" ¹

Et pourtant... Le vieillissement de la population est l'un des sujets les plus médiatisés actuellement. La canicule de l'été 2003 a fait resurgir le problème de la solitude des personnes âgées, ce qui, à son tour, a soulevé celui du vieillissement de la population.

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) présente ce phénomène comme "un problème nouveau et majeur pour la Santé Publique" ², car l'espérance de vie des personnes souffrant d'altération cognitive augmente, et de plus en plus de personnes atteignent un âge où le risque de souffrir de ce type d'altération est plus important.

Par ailleurs, la Nomenclature Générale des Actes Orthophoniques de 2002 ³ présente deux aspects essentiels :

- la nécessité de la prévention ;
- la reconnaissance de l'aptitude à accomplir l'acte suivant : "*maintien et adaptation des fonctions de communication dans les lésions dégénératives du vieillissement cérébral*." ⁴

Ainsi, la prise en charge de personnes âgées sans atteinte intellectuelle importante se justifie. Elle a pour objectif de prévenir l'apparition de troubles mentaux importants – pouvant se manifester par des troubles de la communication – ou au moins de consolider ce qui peut être maintenu.

Mon travail de recherche est parti de deux constats.

D'une part, selon l'O.M.S. :

"L'amélioration de l'espérance de vie [...] soulève [...] des problèmes de caractère individuel et sociétal liés à la qualité de la vie des personnes âgées, notamment en

¹ G. CESBRON, Passé un certain âge. p. 186, cité par D. ARGOUD et B. PUIJALON, La parole des vieux. Enjeux, analyse, pratiques. p. 100.

² O.M.S. site Internet <http://www.who.int/inf-fs/fr/am.135html>

³ décret n° 2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession orthophonique. JO n°104 du 4 mai 2002.

⁴ Le vieillissement physiologique entraîne en effet des lésions cérébrales : "Les plaques séniles et les dégénérescences neurofibrillaires sont les signes microscopiques les plus caractéristiques de la démence sénile. Elles ne sont pas spécifiques et sont aussi observées dans le vieillissement physiologique. [...] Les plaques séniles [...] ont été constatées en assez grand nombre chez le sujet âgé 'normal'."

C. DUYCKAERTS et al. Les plaques séniles : position dans l'épaisseur du cortex et contenu en amylose en fonction de l'efficacité intellectuelle au cours du vieillissement et de la maladie d'Alzheimer. p. 157

*ce qui concerne l'indépendance, l'interaction sociale, les soins de santé et la participation communautaire."*⁵

D'autre part, C. BAUDU et P. JUIGNET⁶, entre autres, ont démontré que le vieillissement cérébral entraîne un affaiblissement intellectuel et cognitif qui engendre des troubles du langage.

M'interrogeant, en tant qu'orthophoniste, sur la façon de pallier, ces problèmes d'interaction sociale et ces troubles du langage, j'ai élaboré un protocole original de prise en charge des personnes âgées sans altération cognitive massive, sous forme d'un groupe de langage.

J'ai souhaité mettre à l'épreuve ce protocole au sein d'une maison de retraite car, en entrant dans ce type de lieu, le visiteur est souvent surpris du peu de communication entre les résidents.

Il existe déjà quelques protocoles d'animation de groupe de langage. C'est à partir, entre autres, des éléments qui m'ont semblé les plus pertinents dans ces travaux, que j'ai élaboré un mode de prise en charge spécifique. Je m'efforcerai, tout au long de mon travail, d'en montrer le bien-fondé.

Je suis partie de l'hypothèse que mon protocole permettrait, premièrement, de développer les interactions au sein du groupe, et deuxièmement pourrait avoir un rôle, si ce n'est d'amélioration, au moins de prévention de la diminution des aptitudes langagières et communicationnelles du sujet âgé.

Enfin, l'objectif final de mon travail est, si ce protocole s'avère efficace, d'offrir un support de travail proposant une méthode de prise en charge, des conseils et quelques idées d'exercices à des orthophonistes souhaitant mettre en place un tel groupe.

Après la présentation des fondements théoriques de mon travail, j'aborderai dans un second temps, la méthodologie mise en place, enfin, dans une troisième partie, je discuterai les résultats mis en évidence.

⁵ O.M.S. site Internet <http://www.who.int/inf-fs/fr/am.135html>

⁶ C. BAUDU et P. JUIGNET, Troubles intellectuels et vieillissement. p. 111 et ss.

PREMIERE PARTIE :

PRESUPPOSES THEORIQUES.

I. La personne âgée.

A. Le vieillissement.

1. Définitions.

Avant de présenter de manière plus exhaustive ce qu'est "la vieillesse", il semble important de faire quelques précisions terminologiques.

- Le *vieillissement* est, selon l'O.M.S, "un processus graduel et irréversible de modification des structures et des fonctions de l'organisme résultant du passage du temps."⁷
- La *sénescence*, du latin *senescere* "vieillir", est "le processus physiologique du vieillissement".⁸
- La *sénilité* quant à elle, correspond à "l'ensemble des aspects pathologiques et régressifs caractéristiques de la vieillesse"⁹. Mais ce terme, aujourd'hui, est devenu quelque peu péjoratif.
- "La *gérontologie* est l'étude de la vieillesse et des phénomènes du vieillissement sous leurs divers aspects morphologiques, physiologiques, sociaux, [démographiques]..."¹⁰, alors que la *gériatrie*, appelée aussi "gérontologie clinique" – surtout dans la littérature étrangère - est "la médecine de la vieillesse"¹¹.

D'un point de vue social, et selon J. LAFOREST¹², gérontologue québécois, la vieillesse est assimilée à l'âge de la cessation d'activité, ce qui change le statut de la personne dans la société, et qui a souvent pour conséquence l'exclusion et le retrait de l'individu du monde social.

E. DIRKX et J. RICHARD¹³, quant à eux, parlent de "l'âge chronologique" : le troisième et le quatrième âge. Le troisième âge s'étend de la sixième à la huitième décennie de la vie, alors que le quatrième âge court de la huitième décennie à la fin de la vie. Ce dernier terme est également utilisé pour désigner les personnes âgées dépendantes.

En Santé Publique, on considère que l'âge de la vieillesse serait d'environ 75 ans.

⁷ O.M.S site Internet <http://www.who.int/inf-fs/fr/am135html>

⁸ Selon le Petit Robert.

⁹ *ibid.*

¹⁰ R. LEROUX, L'évaluation gérontologique. De la théorie à la pratique. p.13.

¹¹ D'après le Petit Robert.

¹² J. LAFOREST, Introduction à la gérontologie. Croissance et déclin. p. 37.

¹³ E. DIRKX et J. RICHARD, Psychogérontologie. p. 10.

Mais malgré toutes ces tentatives pour définir l'âge de la vieillesse, cette notion demeure relative et propre à la perception de chacun.

2. Données démographiques.

Selon le recensement effectué par l'INSEE en mars 1999 ¹⁴, la population française de plus de 75 ans correspond à 4 505 911 personnes, alors qu'elle n'était encore que de 4 038 359 personnes en 1990.

Les facteurs contribuant à cette augmentation du nombre de personnes âgées sont, entre autres, les progrès rapides de la médecine et l'amélioration de la qualité de vie. La diminution antérieure de la fécondité et l'immigration expliquent quant à elles l'augmentation du pourcentage des personnes âgées par rapport à la population totale. Les personnes de plus de 75 ans correspondent à environ 7,7% de la population totale en France, contre 7,1 environ en 1990.

Cependant, ce phénomène de vieillissement de la population entraîne une autre augmentation : celle du taux d'institutionnalisation des personnes âgées.

En effet, "une personne de plus de 75 ans sur dix réside en foyer-logement ou en institution (maison de retraite, hospice, ou autre forme de communauté). C'est la cas de deux personnes sur dix de plus de 80 ans. Depuis le dernier recensement, le nombre de personnes en foyer-logement ou en institution a augmenté de 24 %. Mais on y entre aussi plus âgé."¹⁵

B. Atteintes cognitives dues à la sénescence versus démence.

Contrairement à l'idée reçue que "perdre la tête" est le sort de toute personne vieillissante, beaucoup d'auteurs s'accordent à dire que seuls certains aspects de la mémoire sont altérés, "mais cela n'entraîne pas de retentissement dans leur vie quotidienne, en l'absence de maladie." ¹⁶

¹⁴ site INSEE http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp

¹⁵ J.P COURSON et C. MADINIER, La France continue de vieillir. Division de recensement de la population, INSEE.

¹⁶ F. HY et al., Troubles de la mémoire et démences chez les sujets âgés. p.109.

Il est également à noter qu'il existe "une grande variabilité interindividuelle" des performances mnésiques qui, elles mêmes, peuvent varier d'un jour sur l'autre.¹⁷

Mais, les troubles de la mémoire que l'on peut rencontrer chez des sujets âgés sont modérés et concernent surtout la mémoire à court terme et la mémoire des faits récents.¹⁸ L'altération de la mémoire à court terme "entraîne une baisse d'attention, ce dont témoigne l'assoupissement lors des [périodes d'attention] prolongée." ¹⁹

De plus, on constate généralement une diminution des capacités attentionnelles, "une plus grande difficulté à réaliser simultanément plusieurs activités", une plus grande fatigabilité, un "ralentissement dans le traitement de l'information" ²⁰ et une diminution de la capacité d'adaptation.

En effet, certains auteurs ont démontré que *l'intelligence fluide* tendait à diminuer, au contraire de *l'intelligence cristallisée* ²¹ qui se stabiliserait, voire augmenterait . "Cette idée permettrait d'expliquer la résistance de plusieurs personnes âgées aux idées nouvelles et leurs difficultés d'adaptation aux situations inconnues." ²²

Cependant, cette diminution de l'intelligence fluide trouverait en partie son origine dans "les situations peu stimulantes ainsi que [dans] la routine quotidienne peu exigeante dans laquelle se retrouvent de nombreuses personnes âgées." ²³

Enfin, M. HUPET et F. NEF ²⁴ constatent un certain déclin des performances dans les tâches de raisonnement verbal demandant une manipulation des informations contenues dans la mémoire à long terme. F. HY et al. ajoutent que "ces modifications des fonctions cognitives avec l'âge peuvent être considérées comme normales si elles sont modérées et n'ont pas de conséquences en terme d'autonomie pour le sujet." ²⁵

¹⁷F. HY et al., Troubles de la mémoire et démences chez les sujets âgés. p.109.

¹⁸ Voir annexe 2 : La mémoire. p. 106.

¹⁹Y. PELICEIR, Stéréotypes et réalités psychologiques. p.44.

²⁰ F. HY et al., Troubles de la mémoire et démences chez les sujets âgés. p. 109.

²¹ *intelligence fluide* = capacité d'évolution et d'adaptation rapide et efficace aux situations nouvelles.

intelligence cristallisée = accumulation des connaissances au cours de la vie.

"En 1973, Cattell introduit la distinction entre intelligence fluide et intelligence cristallisée. Sous sa forme fluide, l'intelligence atteindrait ses aptitudes les plus grandes vers 20 ans, elle diminuerait ensuite progressivement. En revanche, l'intelligence cristallisée [...] peut se développer tout au long de la vie, son fléchissement marquant la véritable entrée dans la sénilité."

G. ASSAL et F. MACHADO, Limites du vieillissement normal et pathologique. p. 70.

²² M. CONDELLO et C. MESTRE, Parole et vieillissement : une approche linguistique (étude sémantique). p. 11

²³ J. AVARD, Pour une vision positive du vieillissement : contribution à la psychologie nord-américaine. p. 35.

²⁴ M. HUPET et F. NEF, Vieillissement cognitif et langage. p. 145.

²⁵ F. HY et al., Troubles de la mémoire et démences chez les sujets âgés. p. 109.

C'est cette caractéristique qui différencie essentiellement les troubles cognitifs dus à la sénescence de la démence.

En effet, selon le DSM IV, dans la démence "les déficits cognitifs doivent être suffisamment sévères pour entraîner une altération significative du fonctionnement professionnel ou social." ²⁶

La démence se caractérise principalement par des déficits cognitifs multiples dont l'altération précoce et prédominante de la mémoire "et au moins une des perturbations cognitives suivantes : aphasie, apraxie, agnosie ou perturbation des fonctions exécutives." ²⁷

On estime aujourd'hui à 500 000 le nombre de personnes atteintes de démence en France et l'on dénombre environ 100 000 nouveaux cas par an.

Selon la courbe suivante d'incidence des démences, on constate que la prévalence augmente avec l'âge. En effet, on passe de 0,3% de personnes atteintes entre 60 et 69 ans à 3,2% entre 70 et 79 ans et à 10,8% entre 80 et 89 ans.²⁸

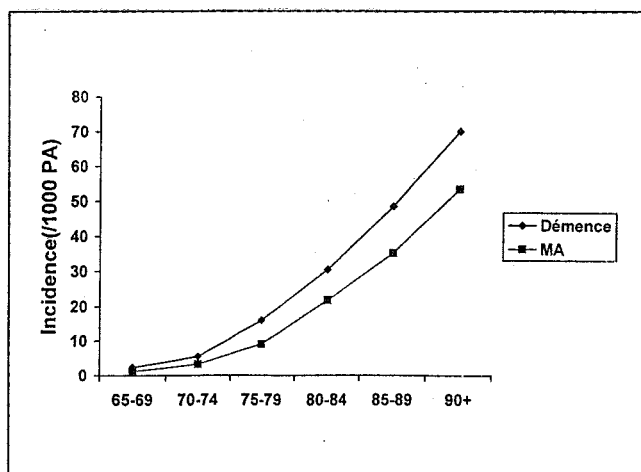


Fig. 1 : incidence des démences et de la maladie d'Alzheimer (MA) : synthèse de huit études européennes.²⁹

Le type de démence le plus fréquent est la démence de type Alzheimer qui représente 60 à 70% des démences, soit 250 à 350 000 cas.

²⁶ J.D GUELFY et al, Manuel Diagnostique et Statistique des troubles mentaux. 4^e Edition. p. 159 et ss.

²⁷ *ibid.*

²⁸ C. BERR, Epidémiologie de la maladie d'Alzheimer : chiffres clés et pistes de prévention. p. A1 et ss.

²⁹ *ibid.*

Cette étude a été menée par le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Suède et les Pays-Bas selon les critères du DSM III -R.

C. Vieillissement sensoriel et physique.

Le vieillissement normal est caractérisé par des modifications sensorielles et physiques dont il est important de tenir compte lorsque l'on entre en relation avec une personne âgée.

1. Vieillissement sensoriel.

"Les troubles sensoriels mettent d'emblée la personne âgée à distance par rapport à son environnement, en affaiblissant et en filtrant les stimuli extérieurs."³⁰

Ces troubles sensoriels sont :

- la presbyacousie, ou sénescence de l'audition. Elle se caractérise par une atteinte bilatérale et symétrique qui touche d'abord les fréquences aiguës. Le sujet entend mais ne comprend pas. Cette atteinte débute vers 50 ans mais ne devient gênante que vers 65 ans en moyenne.
- les troubles de la vision, dont la presbytie (ou sénescence de la vision), la cataracte sénile (opacité du cristallin), etc.

2. Vieillissement physique et physiologique.

En plus de difficultés globales telles qu'une moindre efficacité musculaire ou une fragilité plus importante, le vieillissement entraîne une dégradation de la fonction respiratoire et une réduction de l'efficacité du système articulaire.

Du point de vue orthophonique, il semble nécessaire de prendre en compte ces deux éléments, ainsi que les problèmes dentaires, qui peuvent gêner l'articulation et la déglutition.

D. Données psychoaffectives.

Je m'inspire, pour ce chapitre, des réflexions que propose R. CARON dans un récent ouvrage, *Comprendre la personne âgée*.

³⁰ G. JUANCHICH et C. REINHARD, Du devenir du langage oral de l'adulte âgé. p. 11.

L'état psychoaffectif de la personne âgée dépend de trois principaux éléments :

- les conséquences de la perte d'autonomie ;
- les conséquences de la perspective de la fin de vie ;
- les conséquences des modifications physiques et intellectuelles.

Cependant, il semble important de préciser que tout individu ne souffre pas nécessairement de toutes ces conséquences et chacun vit son vieillissement différemment car, pour reprendre les propos de J. AJURIAGUERRA ³¹ : "on vieillit comme on a vécu".

1. Les conséquences de la perte d'autonomie.

J. LAFOREST présente l'autonomie comme "un attribut de la personnalité" :

"il faut considérer comme une "perte d'autonomie" l'état de dépendance d'un vieillard qui inclut à la fois une dépendance physique, une détérioration de l'identité personnelle et un abandon correspondant de son pouvoir de décision." ³²

Le domicile de la personne âgée est le symbole de son indépendance. Or, lorsque cette personne a perdu tout ou partie de son autonomie, elle se voit souvent contrainte d'être institutionnalisée, ce qui symbolise un certain retour à la dépendance, jamais gratifiant. Le relogement peut alors être vécu comme une rupture avec l'environnement :

" Rupture douloureuse avec l'environnement géographique d'abord. Comment ne pas souffrir quand il faut s'arracher à son appartement, à son pavillon occupé pendant 60, voir 75 ans ? [...] Ailleurs, il faudra s'habituer à un nouvel espace ; l'adaptation sera d'autant plus difficile que le nouveau cadre ne permet pas de faire référence à l'existence antérieure. Bien plus douloureuse est la rupture avec l'environnement affectif et social. " ³³

Mais il est bien plus difficile de vivre un relogement lorsque celui-ci est imposé et ne rentre pas dans un projet de vie. Cet événement "va entraîner un sentiment diffus de rejet, d'abandon et de mise à mort anticipée." ³⁴

En effet, ce nouveau lieu de vie peut être vécu comme "l'antichambre de la mort" ³⁵, selon les propos de R. CARON.

³¹ J. AJURIAGUERRA, cité par R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 3.

³² J. LAFOREST, Introduction à la gérontologie. Croissance et déclin. p. 111.

³³ C. MEMIN, Projet de vie avec les personnes âgées et dépendantes en institution. p. 43.

³⁴ R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 16.

³⁵ ibid. , p. 17.

2. Les conséquences de la perspective de la fin de vie.

De nombreux auteurs parlent de régression au moment de la vieillesse et notamment "la régression au stade oedipien, et une réactivation de l'angoisse de castration dans la perspective de la mort." ³⁶ Rappelons que le terme de 'castration' fait référence à la notion de perte.

R.CARON en donne cette définition :

"En psychanalyse, le terme castration renvoie à la frustration des possibilités de jouissance et à l'impossibilité d'accéder à la toute puissance, toute puissance fantasmatique bien sûr. Reprenant HEGEL, LACAN souligne que la castration suprême à laquelle l'homme est confronté est la mort." ³⁷

Ainsi, la perspective de la fin de la vie engendre une angoisse de mort qui s'explique en partie par l'absence de perspective d'évolution et par la solitude due à la diminution du champ relationnel de la personne âgée.

Enfin, n'oublions pas que "à la peur de mourir s'ajoute la peur de la démence." ³⁸

3. Les conséquences des modifications physiques et intellectuelles.

La vieillesse est également marquée par de nombreuses pertes qui s'accumulent : perte du rôle social, perte du conjoint ou de proches, perte du domicile, perte d'une partie de ses capacités intellectuelles, etc.

"Ce tourbillon de deuils inhibe les capacités d'élaborer et affaiblit la possibilité du travail de [deuil]." ³⁹

Ainsi, ces bouleversements amènent la personne âgée à remettre en cause son identité : " 'Qui suis-je ?' semble bien être l'interrogation au fur et à mesure de l'avance en âge." ⁴⁰

En effet, le corps vieillissant provoque une altération de l'image de soi, difficile à accepter d'un *point de vue narcissique*.⁴¹ Cette altération est renforcée par le regard de l'autre dans lequel on ne perçoit plus ses qualités de séduction.

³⁶ H. BIANCHI, Narcissisme et identité à l'épreuve du temps. p. 48.

³⁷ R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 171 et ss.

³⁸ C. OLIVENSTEIN, Naissance de la vieillesse. p. 85.

³⁹ R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 59.

⁴⁰ C. MEMIN, Projet de vie avec les personnes âgées et dépendantes en institution. p. 27.

⁴¹ Freud définit le concept de narcissisme comme "l'attitude résultant du report sur le Moi des investissements libidinaux précédemment portés sur les objets."

R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 39.

Mais pour les personnes institutionnalisées, plus dur encore est ce que l'autre renvoie. En effet, "l'autre donne l'image de sa propre déchéance, image insupportable. Miroir qu'on ne peut plus regarder, l'autre rappelle trop ce vers quoi on ne veut pas se tourner." ⁴²

4. Aspects pathologiques.

Le tableau qui vient d'être dressé permet de comprendre pourquoi les états dépressifs sont fréquents chez la personne âgée. T. ROUSSEAU précise que "la dépression est beaucoup plus fréquente chez les personnes institutionnalisées et étroitement associée à la maladie physique." ⁴³

Cependant, d'autres éléments pathologiques peuvent apparaître si le sujet ne parvient pas à s'adapter à sa vieillesse :

"On remarque une attitude caractéristique de méfiance, une tendance à l'autoritarisme, de l'agressivité envers autrui, des idées de préjudice, des états dépressifs... ; ceci pouvant aller jusqu'à un enfermement dans la démence, l'alcoolisme ou une pathologie psychosomatique ou psychiatrique." ⁴⁴

E. Principes à prendre en compte lors de la prise en charge de la personne âgée.

La prise en charge du patient âgé ne se fait pas de manière aléatoire. Elle est tout à fait spécifique et a des exigences particulières.

Ainsi, s'occuper d'un sujet vieillissant demande de garder à l'esprit quelques éléments fondamentaux permettant d'orienter au mieux les choix thérapeutiques.

Les principaux éléments à retenir ⁴⁵ sont au nombre de trois :

- les quatorze besoins fondamentaux selon HENDERSON ;
- la charte des personnes âgées dépendantes ;
- la prévention du vieillissement cognitif et de la dépendance.

⁴² R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 88.

⁴³ T. ROUSSEAU, Le processus du vieillissement : de l'heureuse conclusion au naufrage annoncé. p. 8.

⁴⁴ M. CONDELLO et C. MESTRE, Parole et vieillissement : une approche linguistique (étude sémantique). p. 14

⁴⁵ Liste non exhaustive.

1. Les quatorze besoins fondamentaux selon Henderson.

Toute personne s'occupant d'une personne âgée doit veiller à ce que celle-ci puisse satisfaire ces besoins ⁴⁶ :

- respirer ;
- boire et manger ;
- éliminer ;
- se mouvoir ;
- maintenir une bonne posture ;
- dormir, se reposer ;
- se vêtir ;
- maintenir sa température ;
- être propre ;
- éviter les dangers ;
- communiquer ;
- agir selon ses croyances et ses valeurs ;
- s'occuper en vue de se réaliser, de se recréer ;
- se divertir et apprendre.

Dans le cadre de ce travail, nous retiendrons principalement les points suivants :

- communiquer,
- s'occuper en vue de se réaliser, de se recréer,
- se divertir et apprendre.

2. La charte des personnes âgées dépendantes.

Le texte complet se trouve en annexe, mais voici les quelques points nécessaires à retenir pour notre travail :

"Même dépendantes, les personnes âgées doivent continuer à exercer leurs droits, leurs devoirs et leurs libertés de citoyens.

Article 3 : Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

Article 6 : Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.

⁴⁶ D. KLEIN, La retraite des mots ? Expérience d'un groupe de langage en maison de retraite. p.1.

Article 8 : La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.

Article 12 : La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité."

3. La prévention du vieillissement cognitif et de la dépendance.

D'après l'article 8 vu ci-dessus et selon B. CROISILE : "il est fondamental de mettre en place des stratégies préventives, aussi bien pour maintenir le plus longtemps possible un confort de qualité que de retarder les maladies dégénératives cognitives dont la plus fréquente est la maladie d'Alzheimer." ⁴⁷

Et j'ajouterai à ce constat le propos de J.C. LAFON qui dit que l'entourage de la personne âgée apporte soin et attention mais ne considère pas assez "la relation verbale, contribuant à la stimulation de l'éveil au monde, du maintien du langage et de la pensée." ⁴⁸

Cette présentation relativement globale du sujet âgé et de la vieillesse étant achevée, je me propose, après quelques rappels sur la communication, de définir les grandes caractéristiques du langage de la personne âgée.

II. Rappels sur la communication.

Communiquer nécessite plusieurs compétences :

- une compétence linguistique qui regroupe la connaissance et l'appropriation du système de la langue ;
- une compétence discursive demandant de s'adapter à l'interlocuteur et aux différents types de discours ;
- une compétence référentielle, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et de objets du monde et de leur relation ;

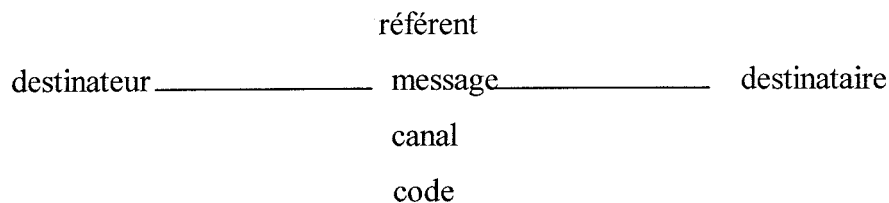
⁴⁷ B. CROISILE, Le vieillissement cognitif : le futur âgé d'or des neurones ? p. 395.

⁴⁸ J.C. LAFON, Sénescence de la relation, cité par G. JUANCHICH et C. REINHARD *in* Du devenir du langage oral de l'adulte âgé. p. 9.

- une compétence socioculturelle, c'est-à-dire la connaissance des règles d'usage d'une société et de son histoire culturelle.

A. Les schémas de communication.

En 1963, le linguiste russe R. JAKOBSON propose un premier schéma de communication :



Mais ce schéma est incomplet et ne rend pas parfaitement compte de ce qu'est la communication. Pour lui, un destinateur envoie un message à un destinataire sous forme de code, grâce à un canal de transmission et en rapport à un référent.

Or, d'une part ce schéma ne tient compte ni de l'identité des interactants ni du contexte situationnel, et d'autre part la langue n'est pas un code, elle comporte l'implication du locuteur. Enfin, il est nécessaire de prendre en compte les *aspects para et extra-verbaux* ⁴⁹, ainsi que le feed-back du destinataire qui va donner des informations sur la façon dont il a reçu le message.

Ainsi, C. KERBRAT- ORECCHIONI propose une reformulation du schéma de R. JAKOBSON qui tient compte de ces remarques. ⁵⁰

⁴⁹ aspects para-verbaux = intonation, accent, rythme...

aspects extra-verbaux = gestes, proxémique (place des interactants dans l'espace)...

⁵⁰ voir page suivante.

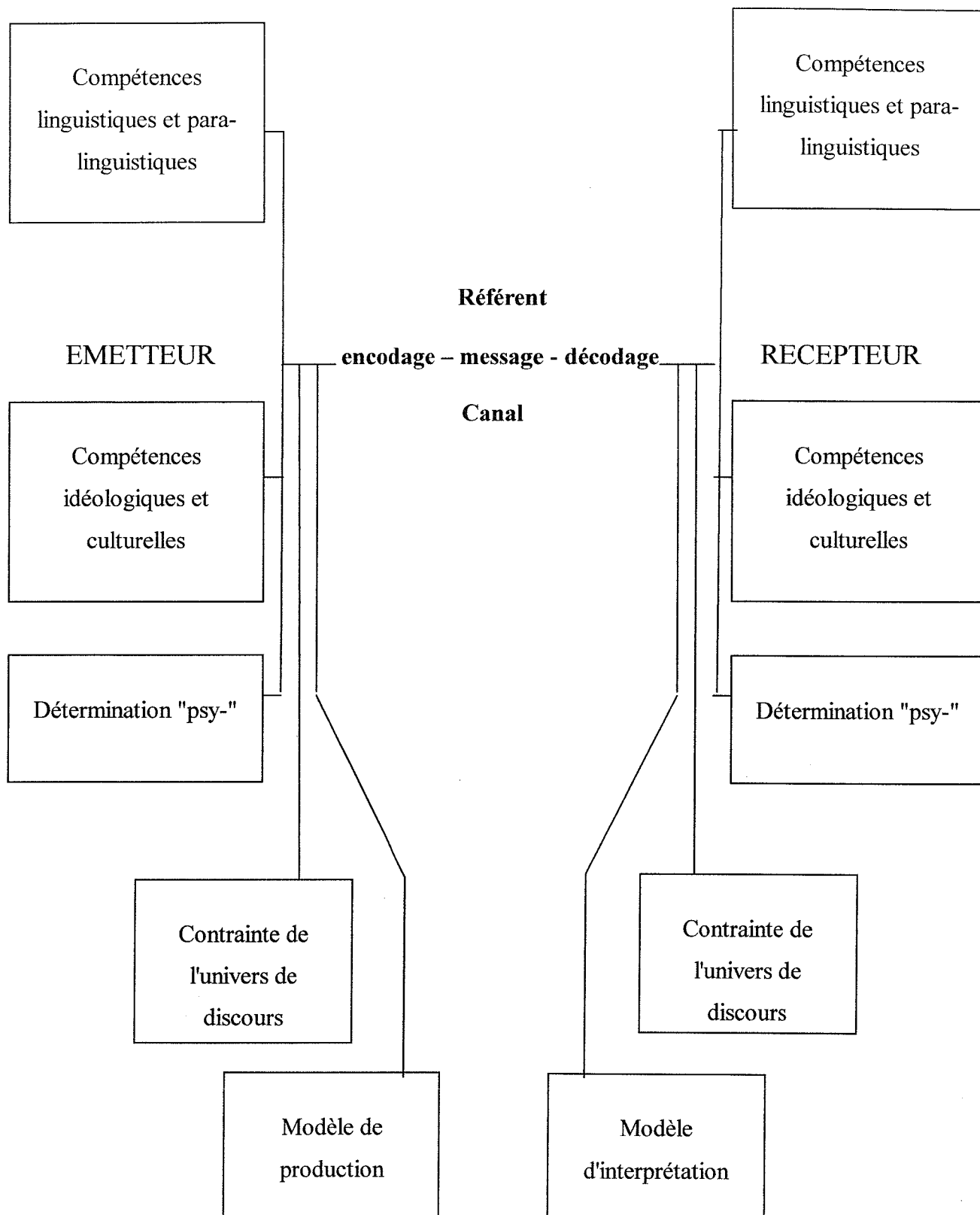


Fig.2 : schéma de communication selon C. KERBRAT-ORECCHIONI.

Cependant, par la suite, R. JAKOBSON décrit des fonctions de communication, qu'il met en parallèle avec chaque élément de son schéma :

- fonction référentielle (le référent) : ce dont on parle est l'élément central de la communication ;
- fonction phatique (canal) : elle permet de maintenir le contact ;
- fonction expressive (destinateur) : elle représente la marque de soi dans ce que l'on dit ;
- fonction conative (destinataire) : il s'agit de l'effet produit par le destinataire sur l'autre ;
- fonction poétique (message) : la façon de tourner son propos pour avoir un impact sur son auditoire ;
- fonction métalinguistique (code) : elle montre qu'on raisonne sur la langue.

B. La pragmatique.

La pragmatique "propose de jeter un nouvel éclairage sur le langage et d'adopter un autre point de vue, celui, plus large, de la communication en contexte. [...] La pragmatique nous propose, en ce sens, de nouveaux outils et une nouvelle approche pour rendre compte de "l'efficacité communicationnelle". " ⁵¹

1. La communication référentielle.

La communication référentielle permet à chacun de s'assurer que le thème de l'échange est le même pour tous les interlocuteurs. Elle nécessite une "co-construction" du sens par les acteurs de l'échange. En effet, dans chaque message il y a une part de l'autre que le locuteur doit prendre en compte pour ajuster ce qu'il dit : la communication demande des réajustements permanents.

Ainsi, les interlocuteurs "co-construisent" le sens de leur discours en adaptant leur message selon les réactions des partenaires de l'échange (mimiques, regard, etc.).

"L'établissement de référents communs entre deux interlocuteurs est une étape essentielle de l'échange dans la mesure où c'est la possibilité même de communiquer qui est en jeu : savoir de quoi l'on parle est en effet indispensable pour comprendre ce que l'on dit !" ⁵²

⁵¹ Y. JOANETTE, L. MORIN et J.L. NESPOULOUS, grilles d'analyse des aspects pragmatiques de la communication interindividuelle. p. 137.

⁵² J. BERREWAERTS et al., La production du discours. p. 73.

2. La communication non-verbale.

La communication non-verbale comporte tous les éléments mimo-gestuels et para-verbaux de la langue.

La mimo-gestuelle fait partie intégrante de l'interaction sans être du verbal. Elle permet d'appuyer, de seconder ou de remplacer le discours.

Le para-verbal, quant à lui, se compose de tous les éléments du type intonation, inflexions verbales, débit, rythme, voix, etc.

Les gestes peuvent avoir différentes fonctions :

- une fonction référentielle = mimer un objet, montrer une direction par exemple ;
- une fonction communicative = cela renvoie aux fonctions de communication présentées par R. JAKOBSON ⁵³ ;
- une fonction métalinguistique = moduler le discours.

C. Les règles de communication.

Lors d'une interaction, il y a des règles implicites à respecter, à savoir que le locuteur a le droit de prendre la parole pendant l'interaction et de la garder –dans certaines limites-. Mais le locuteur a aussi le devoir d'écouter son interlocuteur et de lui céder la parole.

1. Les maximes de Grice.

Lors de tout échange communicationnel, les interlocuteurs s'engagent à respecter ce que H. P. GRICE, philosophe du langage, a appelé le "*principe de coopération*".

Ce principe repose sur quatre règles plus connues sous le nom de "maximes de Grice".

Il s'agit de :

1. la maxime de quantité = donner autant d'informations que nécessaire à la compréhension du langage ;
2. la maxime de qualité = transmettre des informations que l'on estime réelles ;
3. la maxime de relation = parler en rapport avec le thème du discours ;
4. la maxime de manière = être le plus clair possible. ⁵⁴

⁵³ Voir page 23.

⁵⁴ J.L. NESPOULOUS, Les domaines de la pragmatique. p. 131 et ss.

2. Les règles conversationnelles.

Pour C. KERBRAT- ORECCHIONI, "les conversations (et plus généralement les interactions verbales) sont des rituels sociaux : cette formule [...] signifie à la fois :

1. que les interactions verbales ne sont que des cas particuliers de communications sociales ;
 2. et qu'elles sont "ritualisées", c'est-à-dire qu'elles se déroulent selon des règles." ⁵⁵ :
- règles qui déterminent la construction de la relation interpersonnelle : elles sont en partie liées au système de politesse de la société ;
 - règles qui régissent l'organisation structurale des interactions : "une conversation est une organisation qui obéit à des règles d'enchaînement syntaxique, sémantique et pragmatique." ;
 - règles qui permettent la gestion de l'alternance des prises de parole, c'est-à-dire la construction de ces unités formelles que sont les "tours de parole" ⁵⁶.

La gestion de l'alternance des prises de parole répond à trois propriétés essentielles :

- "1. la fonction locutrice doit être occupée successivement par différents acteurs [...] ;
2. une seule personne parle à la fois [...] ;
3. il y a toujours une personne qui parle[...]." ⁵⁷

⁵⁵ C. KERBRAT-ORECCHIONI, Les interactions verbales, Tome 1. p. 155.

⁵⁶ Tours de parole = "ce terme désign[e] d'abord le mécanisme d'alternance des prises de parole, puis par métonymie, la contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction."

C. KERBRAT-ORECCHIONI, Les interactions verbales. Tome 1. p 157.

⁵⁷ C. KERBRAT-ORECCHIONI, Les interactions verbales. Tome 1. p. 159.

III. Caractéristiques du langage de la personne âgée.

A. La problématique de l'isolement social.

De manière assez globale on peut dire que la perte de l'activité sociale d'une personne (le départ en retraite) entraîne progressivement une forme d'isolement social si aucune activité ne prend le relais.

Or, cet isolement peut conduire à des troubles dépressifs qui eux-mêmes engendrent un isolement.

Parallèlement à ce constat, C. BAUDU et P. JUIGNET notent que "l'affaiblissement intellectuel ⁵⁸[...] engendre un désintérêt qui, lui-même, engendre une inactivité et une perte des capacités." ⁵⁹

Ces deux cycles, surtout lorsqu'ils sont conjugués, entraînent une hypostimulation des capacités communicationnelles, et donc, peu à peu, une diminution de ces capacités.

Ce principe est parfaitement représenté par le schéma de la page suivante.

⁵⁸ C. BAUDU et P. JUIGNET définissent l'*affaiblissement intellectuel* comme "une diminution modérée des capacités intellectuelles qui est partiellement ou totalement réversible. Ce syndrome est relatif, c'est-à-dire que les facultés touchées ne le sont que partiellement. [...] Il est plus fréquent à partir de 65 ans, car la principale cause en est le vieillissement cérébral."

C. BAUDU et P. JUIGNET, *Troubles intellectuels et vieillissement*, p 31.

⁵⁹ *ibid.*, p. 156.

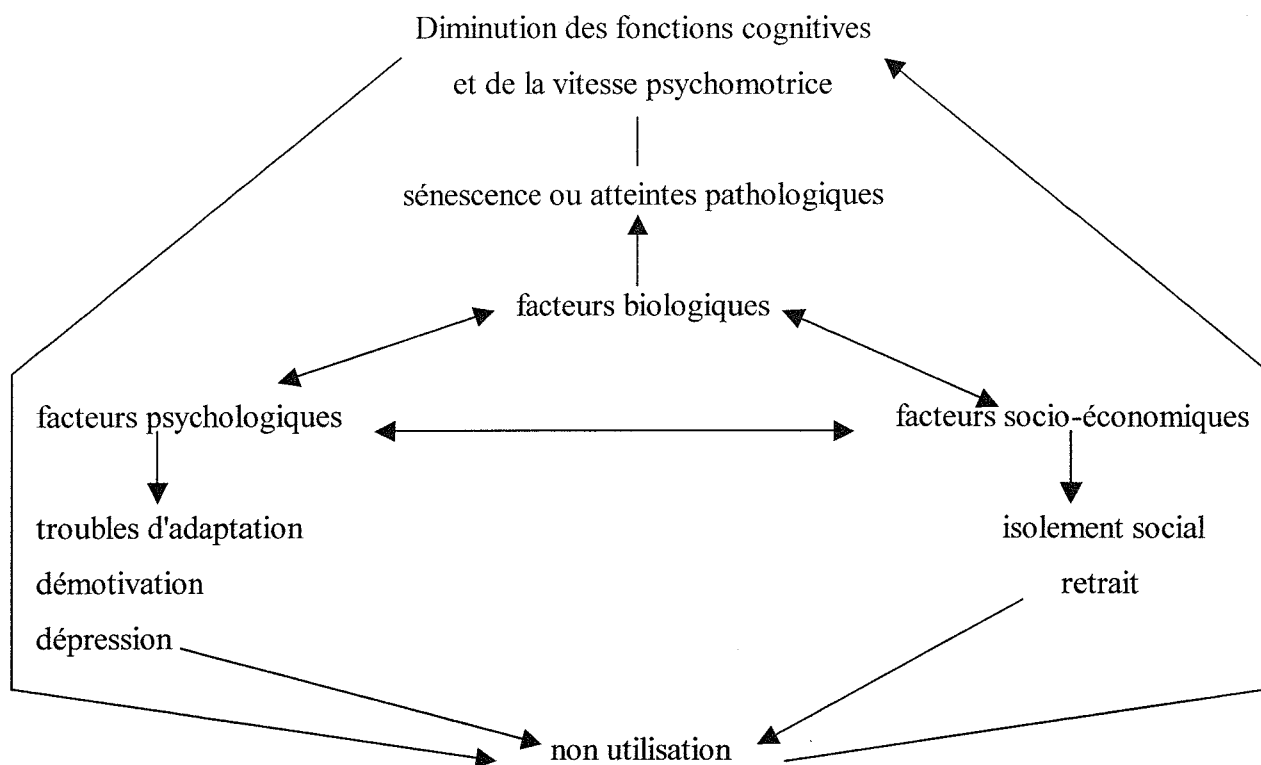


Fig.3 : Le "cercle vicieux" de l'affaiblissement intellectuel.

Par ailleurs, "il est très difficile, voire impossible, d'apporter une aide à des personnes qui ont depuis longtemps désinvesti le langage, qui vivent dans l'isolement (un isolement hospitalier souvent) qui n'ont plus rien à dire et que plus personne n'écoute." ⁶⁰

Ainsi, il semble essentiel d'intervenir précocement auprès de ces personnes en proposant une stimulation langagière mais aussi un cadre d'échanges et de communication.

B. La communication.

Un des éléments récurrents des diverses études portant sur la communication des personnes âgées est la difficulté rencontrée par ces dernières pour suivre une conversation avec plusieurs interlocuteurs. Cette difficulté peut s'expliquer, entre autres, par le problème posé par le phénomène de presbyacousie.

⁶⁰ A. MORGON et P. AIMARD, Orthophonie et témoignages. Cité par G. JUANCHICH et C. REINHARD, Du devenir du langage oral de l'adulte âgé. p. 22.

De plus, M. HUPET et F. NEF rapportent les résultats d'une étude réalisée par M. HUPET et al au sujet de la communication référentielle.

Ils "ont observé une moindre coopération entre les interlocuteurs âgés : les locuteurs âgés tiennent moins compte de leur interlocuteur (et de leurs connaissances partagées) dans l'élaboration d'une référence." ⁶¹

Enfin, les personnes âgées semblent moins utiliser la communication non verbale, et notamment les gestes, à la place ou en complément de leur discours, ce qui a pour effet d'amplifier le trouble d'évocation lexicale présenté ci-après.

C. Le discours.

Globalement, le discours des personnes âgées perd de sa cohésion. Il semble plus décousu, avec une tendance à la digression.

On note également une altération de l'utilisation active du lexique mais pas de son utilisation passive.⁶² La personne utilise préférentiellement des termes passe-partout ou des périphrases. Une difficulté particulière est à noter pour l'évocation des synonymes.

De plus, "en ce qui concerne la morphosyntaxe, les études s'accordent généralement à mettre en évidence une diminution, voire la disparition, de certaines formes morphosyntaxiques complexes [...]." ⁶³

Les auteurs illustrent cette notion de "formes morphosyntaxiques complexes" par l'énoncé suivant : "Ce que la femme de Jean a oublié de préciser au moment de faire ses réservations, c'est que les invités n'arriveraient qu'après le spectacle."

Cependant, la compréhension de phrases à structure complexe est elle aussi atteinte, à l'oral, mais cela s'explique, surtout, par l'altération des capacités mnésiques de certaines personnes âgées.

⁶¹ M. HUPET et F. NEF, Vieillesse cognitive et langage. p. 169.

⁶² L'utilisation active du lexique est la production des mots, alors que l'utilisation passive est leur compréhension.

⁶³ M. HUPET et F. NEF, Vieillesse cognitive et langage. p. 166.

Enfin, on trouve également, dans certaines études, le constat d'une diminution de la fluence verbale et une altération du traitement des informations implicites. Par exemple, comprendre que lorsqu'une mère dit à son enfant : "Ta chambre est vraiment en désordre !", elle sous-entend : "Range ta chambre!".

Après avoir étudié les principales caractéristiques du langage des personnes âgées, voyons de plus près en quoi consiste la prise en charge orthophonique.

IV. La prise en charge d'un groupe.

Avant de présenter les différents groupes de langage existants, il semble important de différencier ce type de groupe d'un groupe de parole et d'un groupe de conversation.

En effet, le groupe de parole fait partie du domaine de la psychologie. C'est un temps d'expression des angoisses, des affects...

Le groupe de conversation, proposé entre autre par C. MEMIN, est un temps où soignés et soignants se réunissent pour échanger. En effet, pour reprendre ses propos, "il paraît indispensable d'instituer des lieux et des temps de parole où chacun prend l'habitude de se connaître et de se re-connaître en tant que personne en dehors du statut de personnel salarié et de celui de pensionnaire ou d'hospitalisé." ⁶⁴

M.P. BOURDIN et M. DERYCKEREM, dans leur mémoire d'orthophonie, présentent le groupe de langage comme un temps destiné à "utiliser au mieux les capacités résiduelles du sujet afin de les maintenir et améliorer ses possibilités de communication : mobilisation des activités intellectuelles menacées." ⁶⁵

⁶⁴ C. MEMIN, Projet de vie avec des personnes âgées et dépendantes en institution. p. 66.

⁶⁵ M.P. BOURDIN et M. DERYCKEREM, Elaboration d'un groupe de langage en gériatrie. p. 118.

A. Intérêt d'une telle prise en charge.

Nous avons vu qu'une prise en charge orthophonique de la personne vieillissante peut s'avérer intéressante, mais elle semble plus pertinente lorsqu'elle se présente sous forme de groupe.

En effet, amener un groupe de personnes à se retrouver régulièrement lors d'une activité – surtout lorsqu'elle est centrée sur la stimulation du langage et de la communication – permet de développer un sentiment d'appartenance à un groupe et de solliciter des échanges communicationnels.

J.P. BADIN illustre parfaitement cette idée ainsi :

"L'absence d'activités de groupe, de dialogues et de sollicitations intellectuelles crée la passivité, le vide relationnel et le silence.

Ainsi, proposer des temps d'activité de groupe permet de solliciter l'envie de communiquer et peut avoir un rôle social pour la personne qui a désinvesti la relation à autrui." ⁶⁶

J. LAFOREST précise que les personnes âgées ont besoin d'activités qui signent "une forme réelle d'appartenance sociale, de participation au courant de la vie de leur groupe d'appartenance" ⁶⁷. Et R. CARON affirme qu'il "est indéniable que le groupe développe le sentiment d'appartenance, qui peut faire tant défaut chez les personnes qui vieillissent." ⁶⁸

Ainsi, se retrouver régulièrement permet peu à peu de se connaître ou de se reconnaître, d'éveiller un sentiment d'appartenance à un groupe et de donner envie, peut-être, de se retrouver en dehors de ce temps formel.

B. Quelques différents groupes de langage.

Plusieurs protocoles d'animation d'un groupe de langage ont été proposés, en voici les principaux .

⁶⁶ J.P. BADIN, Démence et démentes. p. 114.

⁶⁷ J. LAFOREST, Introduction à la gériatrie. Croissance et déclin. p. 149.

⁶⁸ R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 137.

A. GIROLAMI-BOULINIER ⁶⁹ propose de constituer un groupe de six personnes, d'un niveau relativement homogène. Elle a appelé ce groupe : "Parler, lire et chanter ensemble".

Le déroulement d'une séance est le suivant :

- présentation des participants et repérage spatio-temporel ;
- lecture de poèmes, pour travailler la mémoire à court terme pour la première strophe (et si c'est possible la mémoire à long terme la semaine suivante sur le poème en entier) ;
- histoires en bandes dessinées ;
- évocation de termes sur un thème ;
- expression écrite : relater par écrit un événement de la semaine ;
- chant.

F. MARQUIS propose, quant à elle, un travail inspiré de A. GIROLAMI-BOULINIER mais elle utilise la scénothérapie, ou expression scénique. Il s'agit de "l'emploi de textes littéraires et poétiques suggestifs provoquant des réactions émotionnelles et affectives." ⁷⁰ Ce type de travail nécessite une formation spécifique.

M.P. BOURDIN et M. DERYCKEREM proposent une séance en deux temps :

- lecture d'un article de journal et discussion ;
- mots croisés.

Au préalable, un temps d'accueil des participants est prévu, avec un rappel de la date du jour. Les séances s'achèvent par une chanson. ⁷¹

Il existe d'autres types de groupes de stimulation, dont la stimulation socio-cognitive. "Il s'agit de proposer aux personnes en institution ou prises en charge dans le cadre d'un accueil de jour, un ensemble d'activités rééducatives intégrées à la vie sociale et associées à des moments récréatifs et ludiques." ⁷² "Des jeux de mémoire, de reconnaissance visuelle, des activités verbales et non verbales et des jeux travaillant les entrées sensorielles" ⁷³ sont proposés.

⁶⁹ A. GIROLAMI-BOULINIER, Intérêt de ces groupes et thèmes pratiqués. p. 67 et ss.

⁷⁰ J.P. BADIN, Démence et démentes. p. 114.

⁷¹ M.P. BOURDIN et M. DERYCKEREM, Elaboration de groupes de langage en gériatrie. p. 118.

⁷² J. LAFOREST, Introduction à la gériatrie. Croissance et déclin. p. 149.

⁷³ I. EYOUN, L'orthophonie en gériatrie, pourquoi, où, comment ? p. 19.

Enfin, certaines personnes proposent des temps de lecture de contes, de la musicothérapie ou encore des groupes de "reminiscence therapy" qui stimulent la mémoire autobiographique.

DEUXIEME PARTIE :

DEMARCHE METHODOLOGIQUE.

Dans cette partie, je me propose, dans un premier temps, de présenter le protocole que je souhaitais mettre en place au début de mon projet. Dans un second temps, j'aborde les adaptations que j'ai dûes apporter sur le terrain.

I. Du projet de départ...

A. La population.

1. Nombre de participants.

Le groupe sera constitué de huit à dix personnes, et encadré par deux "animateurs" : une orthophoniste, Mme BOCHET, qui a encadré mon mémoire, et moi-même. Mme BOCHET intervenait déjà dans la résidence avant le début de mon expérimentation. Elle m'a permis de mettre en place mon protocole avec ses patients et m'a aidé à animer le groupe de langage.

Pourquoi entre huit et dix personnes ?

Selon I. EYOUM, l'idéal de constitution d'un groupe est de huit patients pour deux orthophonistes.⁷⁴

Pour R. MUCCHIELLI, le nombre optimum de participants à un groupe se trouve entre cinq et dix personnes. En effet, selon ses propos, un groupe de trois ou quatre personnes est "pauvre comme réalité sociale" car les individualités dominent, alors qu'un groupe de plus de dix ou douze personnes "se fractionne spontanément en sous-groupes".⁷⁵

De plus, un tel nombre (entre huit et dix) permet une bonne répartition de la parole.

2. Critères d'inclusion.

Pour participer au groupe, chaque personne doit répondre à quatre critères :

1. ne pas présenter d'altération cognitive importante ;
2. ne pas souffrir de troubles sensoriels graves ;
3. ne pas manifester de troubles aphasiques ;
4. être âgé d'au moins 75 ans.

Voyons à présent les raisons de ce choix.

⁷⁴ I. EYOUM, L'orthophonie en gériatrie, pourquoi, où, comment ? p.19.

⁷⁵ R. MUCCHIELLI, La dynamique des groupes. p. 64.

a. Ne pas présenter d'altération cognitive importante.

Pour préciser cette notion de "altération cognitive importante", j'ai pris comme critère le score obtenu au MMSE (Mini-Mental State Examination) ⁷⁶. Ce test permet d'évaluer la détérioration globale des fonctions supérieures. Cependant, cet outil n'est pas suffisant pour poser un diagnostic de démence, il nécessite des examens complémentaires. L'interprétation des résultats est le suivant :

"Le test étant sensible au niveau culturel, on considère qu'une détérioration cognitive peut être suspectée pour un score inférieur ou égal à 27, pour des sujets de niveau culturel élevé, et à 24 lorsque le niveau culturel est bas. [...] On définit souvent les démences légères par un score supérieur à 20, les démences modérées par un score entre 10 et 20, et les démences sévères par un score inférieur à 10." ⁷⁷

Ainsi, il semble pertinent de n'accepter dans le groupe que les membres ayant un score au MMSE supérieur ou égal à 15, estimant ce résultat comme un niveau moyen où l'altération n'est pas un obstacle à la communication, et qui soit assez représentatif de la population des maisons de retraite.

b. Ne pas souffrir de troubles sensoriels graves.

Je ne souhaitais pas accepter de personnes présentant un trouble sensoriel grave (surdit   ou c  cit  ) car je d  sirais constituer un groupe relativement homog  ne. De plus, je voulais proposer des activit  s oralement ou avec un support   crit ou visuel, ce qui appara  t difficile avec une personne d  fici  nte auditive ou visuelle. Cependant, je suis tout    fait consciente qu'une adaptation du mat  riel est largement faisable.

c. Ne pas manifester de troubles aphasiques.

Comme je l'ai pr  cis   au paragraphe pr  c  dent, le projet de d  part est de constituer un groupe relativement homog  ne et au sein duquel il est possible, sans obstacle, de susciter un maximum d'  changes.

⁷⁶ Publi   par FLOSTEIN et MC HUGH en 1975. Voir annexe 4 : MMSE, protocole ; et annexe 5 : MMSE, consignes de passation et de cotation. p. 109    111.

⁷⁷ site Internet de l'institut de la maladie d'Alzheimer.

http://www.imalzheimer.com/html/print/mal_depistage.htm

Or, rappelons que l'aphasie est un trouble sévère de la communication dû à une atteinte cérébrale. Il affecte l'encodage et/ou le décodage du message et peut concerner le langage oral et/ou le langage écrit.

d. Etre âgé d'au moins 75 ans.

Selon de nombreux auteurs, 75 ans est un âge-clé. En effet, on constate un certain déclin des performances cognitives à partir de cet âge.

Ainsi, selon M. HUPET et F. NEF, "l'âge affecte sélectivement certains aspects du fonctionnement verbal lui-même (VALDOIS et JOANETTE, 1991), surtout chez la personne très âgée (au-delà de 75 ans)".⁷⁸

Pour HORN et CATTEL, "l'intelligence cristallisée" reste stable avec l'âge mais peut être touchée vers 75 ans. Cela se manifeste par une altération des connaissances acquises.⁷⁹

Enfin, G. ASSAL et F. MACHADO citent l'étalonnage du MMSE proposé par BLEECKER et al (1988) qui montre une stabilité des aptitudes de 50 à 79 ans, puis un fléchissement.⁸⁰

3. Conditions de participation au groupe.

La participation au groupe se baserait sur la volonté et la motivation de chacun. Ainsi, personne ne serait tenu de se joindre au groupe. Cela permettrait, il serait seulement incité à le faire. Cela permettrait à chacun de conserver son libre arbitre, de pouvoir dire "non" s'il le souhaite. Cela éviterait aussi de se retrouver face à des personnes en opposition, qui se ferment au groupe et refusent de prendre la parole, ce qui ne ferait que créer une ambiance désagréable pour tous.

Toutefois, il semble nécessaire d'insister parfois pour que les personnes se joignent au groupe, à moins que leur refus ne soit catégorique. En effet, certaines personnes peuvent manifester une sorte de passivité en abandonnant peu à peu toute occupation. N'oublions pas qu'un des objectifs de ce travail est d'éviter tout repli sur soi. Encourager les personnes à rejoindre le groupe est donc une façon de lutter contre ce renfermement.

⁷⁸ M. HUPET et F. NEF, Vieillesse cognitive et langage. p. 144.

⁷⁹ HORN et CATTEL, cités par M.P. BOURDIN et M. DERYCKEREM, Elaboration de groupes de langage en gériatrie. p. 9.

⁸⁰ G. ASSAL et F. MACHADO, Limites du vieillissement normal et pathologique. p. 81.

Enfin, il semble important d'appuyer sur la nécessité d'une présence régulière. En effet, comment créer un sentiment d'appartenance à un groupe si celui-ci n'est jamais fixe ? Et comment évaluer l'impact de ce travail si les personnes ne sont présentes que ponctuellement ?

B. Cadres.

1. Lieu des séances.

Pour que les séances puissent se dérouler dans de bonnes conditions, un lieu précis doit être mis à disposition du groupe.

L'idéal est de se réunir dans une pièce suffisamment vaste pour pouvoir circuler en fauteuil roulant et pour que tout le monde puisse se tenir en rond afin que chacun soit à la vue de tous. En effet, pour reprendre les propos de ABERCOMBIE : "Nous parlons avec notre organe verbal mais nous conversons avec tout notre corps." ⁸¹ Ainsi, il est essentiel que chacun puisse voir les autres afin de percevoir un maximum d'informations qui puissent enrichir le message, notamment par le regard, les mimiques et les gestes.

De plus, le local doit être accueillant, clos (afin d'éviter toute perturbation extérieure) et suffisamment confortable. ⁸² En effet, il est important que les participants se sentent à l'aise et confortablement installés, dans des fauteuils de préférence, afin que chacun ressente un certain bien-être, idéal pour avoir envie d'échanger. De plus, il faut veiller à la qualité de l'acoustique et de la luminosité, qui sont des facteurs essentiels à la bonne transmission et perception des messages.

Enfin, il semble fondamental de se réunir toujours au même endroit, afin d'établir des repères spatiaux.

⁸¹ Cité par I. DUPLANTIER, Atelier conversation du centre d'Aphasiques de la Région Bordelaise : observation des interactions verbales et non-verbales. p. 21.

⁸² R. MUCCHIELLI, La dynamique des groupes. p. 64.

2. Périodicité et durée.

Dans le même objectif de poser des repères, et dans la continuité de A. GIROLAMI-BOULINIER, les séances doivent toujours avoir lieu le même jour de la semaine, à la même heure. Cette régularité permet également à certains patients d'anticiper la séance et de créer des rythmes.

*"Il ne faut pas laisser le temps s'écouler tout seul, il faut créer des espaces, des rythmes. La répétition est importante s'il ne s'agit pas de monotonie."*⁸³

Enfin, l'expérimentation doit s'étendre sur six mois environ, soit une vingtaine de séances. Cette durée est nécessaire et suffisante pour pouvoir constater d'éventuels changements auprès des membres du groupe.

C. Les séances.

Chaque séance compte trois temps:

- tour de présentation ;
- activité langagière ;
- activité sensorielle.

1. Tour de présentation.

Ce temps se compose de deux parties : la présentation de chacun et un rappel temporel.

En début de séance, il importe de rappeler, ensemble, la date, éventuellement la saison ou un événement qui va arriver (fêtes du calendrier, anniversaires, changement de saison, etc.) En effet, des personnes qui n'ont plus d'activité à proprement parler perdent bien souvent leur rapport au temps, notamment au niveau du calendrier. Mais ceci n'est pas l'apanage des retraités. Combien de personnes sont incapables de préciser la date lorsqu'elles sont en vacances ?

⁸³ C. OLIVENSTEIN, Naissance de la vieillesse. p. 55.

Enfin, le fait de donner des repères temporels permet à chacun de se projeter dans un avenir, même proche, et de s'y investir. Ainsi, "la perspective [...] d'un avenir possible [va] permettre à l'être humain de vivre et de s'investir dans un temps où les pulsions de vie trouvent à se déployer." ⁸⁴

Après ce rappel temporel, chaque participant, à son tour, se présente. Je crois qu'il est intéressant d'utiliser un petit objet ⁸⁵ qui fait office de "témoin de prise de parole". L'intérêt de l'utilisation de cet objet est triple. Premièrement, il crée une certaine dynamique dans ce tour de présentation, deuxièmement il assure à chacun un temps minimal de prise de parole sans être coupé. Enfin, il permet d'établir un premier contact entre voisins lors du passage de relais.

J'ai emprunté le temps de présentation à A. GIROLAMI –BOULINIER ⁸⁶. En effet, "le nom de famille [est] la pierre angulaire de l'identité" ⁸⁷, identité souvent remise en cause à la suite des nombreux bouleversements subis par le sujet âgé ⁸⁸.

Ce tour de présentation poursuit trois buts :

1. la personne peut s'affirmer en tant qu'individu et acteur de l'échange ;
2. chacun reconnaît les autres comme partenaires de l'échange ;
3. chacun est re-connu par les autres membres du groupe. ⁸⁹

2. Activité langagière.

Ce temps est spécifiquement orthophonique. Il permet de travailler les différents aspects de la communication et du langage par l'intermédiaire d'activités ludiques et conviviales.

Deux objectifs principaux sont visés :

- stimuler les aspects communicationnels et langagiers déficients chez la personne âgée ⁹⁰ ;
- susciter de l'expression, des échanges entre les membres du groupe.

⁸⁴ R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 28.

⁸⁵ Nous avons utilisé une petite toupie en bois.

⁸⁶ A. GIROLAMI-BOULINIER, Intérêt de ces groupes et thèmes pratiqués. p. 67 et ss.

⁸⁷ R. CARON, Comprendre la personne âgée. p. 47.

⁸⁸ Voir partie I. Données psychoaffectives. p. 15 et ss.

⁸⁹ Nous avons vu en page 13 que les personnes âgées souffraient souvent d'une altération de la mémoire des faits récents, ce qui peut gêner l'intégration des noms des personnes qui gravitent autour d'elles.

⁹⁰ Voir partie I. Caractéristiques du langage de la personne âgée. p.26 et ss.

Le premier objectif est réalisé par l'intermédiaire d'activités variées ciblant spécifiquement un aspect du langage ou de la communication. Quant au second objectif, il ne peut être atteint que si les activités proposées sont suffisamment ouvertes pour susciter des commentaires, réflexions, etc.

Pour certaines activités, je me suis inspirée des propositions de A. GIROLAMI-BOULINIER ⁹¹ et M.P BOURDIN ET M. DERYCKEREM ⁹². Chaque activité est présentée au chapitre II.

3. Activité sensorielle.

L'idée de proposer un tel temps m'est venue de l'article de F. MARQUIS "La stimulation du langage par les cinq sens." ⁹³. Je me suis également inspirée de cet article, ainsi que de certains éléments des groupes de stimulation cognitive⁹⁴, pour les exercices que j'ai proposés.

L'objectif est de stimuler l'expression spontanée et l'évocation à partir d'une perception sensorielle. Il semblerait que ces perceptions suscitent particulièrement l'expression, notamment les perceptions olfactives ⁹⁵.

Chaque activité est présentée au chapitre II.

D. L'évaluation du groupe et du protocole.

La prise en charge étant celle d'un groupe, il apparaît plus intéressant d'évaluer l'évolution du groupe dans sa globalité, et non pas l'évolution de chaque membre individuellement. Ce qui nous intéresse avant tout est la qualité des échanges entre les membres du groupe.

⁹¹ A. GIROLAMI-BOULINIER, Intérêt de ces groupes et thèmes pratiqués. p. 67 et ss.

⁹² M.P. BOURDIN et M. DERYCKEREM, Elaboration de groupes de langage en gériatrie. p. 118.

⁹³ F. MARQUIS, La stimulation du langage par les cinq sens. p. 20.

⁹⁴ I. EYOUN, L'orthophonie en gériatrie, pourquoi, où, comment ? p. 19.

⁹⁵ F. MARQUIS, La stimulation du langage par les cinq sens. p. 20.

L'évaluation se fera de différentes façons, selon les éléments à observer. Ainsi, j'essayerai de juger de la pertinence du contenu du protocole, et de l'effet de la prise en charge sur les participants en dehors des séances. Enfin, je tenterai d'évaluer l'impact du protocole sur le groupe.

Pour juger de la pertinence du protocole, j'utiliserai d'une part les diverses annotations et remarques faites par Mme BOCHET et moi-même à chaque fin de séance, et d'autre part les différentes remarques et critiques formulées par les membres du groupe et par l'animatrice de l'établissement, présente à certaines séances.

Pour évaluer l'impact de ce travail sur le quotidien des personnes assistant au groupe, je proposerai un questionnaire au personnel de l'établissement pour savoir s'ils ont constaté des changements depuis le début de la prise en charge.

L'évaluation de l'effet du protocole sur le groupe se fera par l'intermédiaire d'un film et d'une grille d'observation des comportements communicationnels des participants. Pour ce faire, je proposerai, au début et à la fin de la prise en charge, deux séances strictement identiques du point de vue du contenu, et de même structure que les séances habituelles. Chacune de ces séances sera filmée de manière à pouvoir les appréhender à la fois en détail et dans leur ensemble et de façon à être totalement disponible lors de l'animation, et ne pas avoir à observer en même temps.

Pour m'assurer une observation efficace, j'ai retenu plusieurs critères précis, inspirés des "maximes de GRICE" et des "règles conversationnelles" de C. KERBRAT-ORECCHIONI ⁹⁶. J'ai également utilisé la GOPCC (Grille d'Observation Pragmatique des Comportements de Communication) de L. MORIN et al ⁹⁷. Cette grille prévue pour des patients aphasiques, recense huit rubriques générales :

1. Motivation globale à interagir. Cet aspect est une "notion essentielle qui, hélas, ne figure nulle part dans l'évaluation traditionnelle alors que les performances du malade y sont strictement reliées." ⁹⁸;
2. Intelligibilité globale ;
3. Compréhension globale ;

⁹⁶ Voir partie I p. 24 et 25.

⁹⁷ L. MORIN, Y. JOANETTE et J.L. NESPOULOUS, Grilles d'analyse des aspects pragmatiques de la communication interindividuelle. p. 137 et ss.

⁹⁸ ibid. p. 145.

4. Ajustement harmonieux, c'est-à-dire l'adaptation des interlocuteurs l'un à l'autre et à la situation de communication ;
5. Aspects non-verbaux ;
6. Actes de langage, c'est-à-dire les différentes actions réalisées par le langage ;⁹⁹
7. Echange d'informations : sélectionner, maintenir ou changer le sujet ;
8. Aspects socio-linguistiques : règles du discours, niveau de langue, tours de parole.

Les auteurs précisent que les informations recueillies dans la grille sont "le reflet d'un comportement communicatif 'x', dans une situation 'y', en un temps 't'." ¹⁰⁰ Ils ajoutent que "le comportement obtenu doit être observable et ne pas être le fruit d'une interprétation." ¹⁰¹

De plus, il semble intéressant de prendre en compte le nombre de prises de parole des membres du groupe et de Mme BOCHET et moi-même. Les interventions des participants seront dissociées de celles "pour soi", c'est à dire lorsqu'un des membres du groupe pense à voix haute, que ses propos ne s'adressent manifestement pas aux autres personnes présentes. Premièrement, un tel décompte permettrait d'évaluer la proportion des prises de parole des participants par rapport à celles des animatrices, d'une séance d'évaluation à l'autre. Deuxièmement, il permettrait de constater une éventuelle évolution du comportement des participants entre chaque séance d'évaluation par rapport au destinataire des propos. En effet, il est possible de considérer que moins il y a de prises de parole pour soi, plus les interventions sont destinées au groupe et donc plus l'autre est considéré comme partenaire de l'échange.

Enfin, j'utiliserai un diagramme d'interactions ou "actogramme", qui est "un graphique généralement fléché représentant les communications verbales et non verbales dans un groupe compte tenu de sa disposition spatiale." ¹⁰² Cet outil permettra de visualiser la répartition de la parole au sein du groupe et de compléter éventuellement les observations tirées du décompte des prises de parole. Chaque actogramme figurera en annexe.

⁹⁹ Ces actions sont :

- actes locutoires = produire un énoncé,
- actes illocutoires = actes effectués en disant quelque chose : informer, questionner, etc.
- actes perlocutoires = effets escomptés par le locuteur quand il dit quelque chose.

¹⁰⁰ L. MORIN, Y. JOANETTE et J.L. NESPOULOUS, Grilles d'analyse des aspects pragmatiques de la communication interindividuelle. p. 145.

¹⁰¹ ibid. p. 143.

¹⁰² R. MUCCHIELLI, La dynamique des groupes. p. 103.

Au final, les critères d'observation retenus sont :

pour le tour de présentation :

- maximes de GRICE ;
- respect du groupe = écoute de l'autre, attitude (respect des tours de parole et de l'interlocuteur). Cela correspond en partie à ce que C. KERBRAT-ORECCHIONI appelle "les règles qui régissent la construction de la relation interpersonnelle" ¹⁰³ ou aux aspects socio-linguistiques de la GOPCC.

pour l'activité langagière et l'activité sensorielle :

- motivation globale à interagir et prise d'initiatives ;
- maximes de GRICE ;
- respect du groupe : écoute et attitude ;
- richesse des propositions.

Les deux derniers critères se justifient par le type d'activité proposé lors de ces séances d'évaluation.

Le contenu de ces séances est décrit au chapitre II.

II. ... à la mise en place du protocole.

A. La population.

1. Conditions de participation au groupe.

Je souhaitais former ce groupe avec des personnes qui auraient tendance au repli sur soi et donc qui auraient besoin d'une stimulation sur le plan langagier. De plus, je préférerais solliciter des personnes susceptibles d'être intéressées par ce qui était proposé.

Pour nous adresser directement aux bonnes personnes, nous avons, Mme BOCHET et moi-même, demandé l'aide de Mme KONTZ, animatrice de la résidence. Celle-ci nous a indiqué plusieurs personnes, auxquelles j'ai fait passer le MMSE.

¹⁰³ C. KERBRAT-ORECCHIONI, Les interactions verbales. Tome 1. Voir partie I p. 25.

2. Nombre de participants.

Bien que des critères d'inclusion relativement précis soient définis au préalable, il s'est avéré difficile de s'y tenir strictement. En effet, parmi les personnes indiquées par Mme KONTZ, neuf répondent aux critères fixés. Ces personnes constituent le "groupe-souche" sur lequel porte mon expérimentation. Mais à celles-ci se sont ajoutées quatre femmes ayant un score au MMSE inférieur à 13. Bien que les séances proposées ne s'adressent pas initialement à ces personnes, je ne pouvais les refuser, d'autant qu'elles venaient toujours avec assiduité et avec beaucoup de plaisir. Enfin, deux autres femmes, amies, sont venues sporadiquement, selon l'humeur du jour de l'une d'elles, l'autre suivant toujours, quel que soit le choix de son amie.

Cependant, en cours d'expérimentation, le groupe-souche s'est réduit à sept personnes. En effet, deux d'entre elles ont "chuté" intellectuellement et ont dû être orientées vers un hôpital de jour.

Par ailleurs, le groupe fluctuait à chaque séance car, comme je l'ai précisé au chapitre I ¹⁰⁴, chacun était libre de participer ou non au groupe. De plus, quelques personnes ne sont pas venues pendant un certain temps, suite à une longue maladie, ou à des passages à vide, notamment après les fêtes de fin d'année.

3. Présentation des membres du groupe.

Les sept personnes du groupe-souche sont :

1. Madame **Ba.**, 83 ans ;

- vie familiale : 3 enfants, veuve ;
- vie professionnelle : institutrice, puis professeur de mathématiques, puis censeur ;
- score au MMSE : 28 / 30.

2. Madame **Bo.**, 79 ans ;

- vie familiale : célibataire, sans enfant ;
- vie professionnelle : couturière ;
- score au MMSE : 23 / 30.

Remarque : en cours d'expérimentation, Madame **Bo.** a dû subir de nombreuses séances de radiothérapie, ce qui l'a empêchée d'assister au groupe pendant un certain temps.

¹⁰⁴ Voir p. 36.

3. Madame **Co.**, 82 ans ;

- vie familiale : 2 enfants, veuve ;
- vie professionnelle : vendeuse en vêtements ;
- score au MMSE : 23 / 30.

Remarque : Madame **Co.**, suite à un accident vasculaire cérébral, souffre d'une hémiplégie gauche et est souvent sujette à des crises d'épilepsie, ce qui l'a parfois empêchée de participer aux séances.

4. Madame **Ge.** 87 ans ;

- vie familiale : 2 enfants, veuve ;
- vie professionnelle : gérante du magasin de son mari ;
- score au MMSE : 17 / 30.

Remarque : Madame **Ge.** souffre d'une altération de la mémoire à court terme.

5. Madame **Gi.**, 81 ans ;

- vie familiale : 4 enfants, veuve ;
- vie professionnelle : infirmière en hôpital ;
- score au MMSE : 19 / 30.

6. Madame **Mo.**, 78 ans ;

- vie familiale : deux enfants, veuve ;
- vie professionnelle : mère au foyer ;
- score au MMSE : 16 / 30.

Remarque : en cours d'expérimentation, Madame **Mo.** a perdu assez brutalement une partie de son audition, elle s'est alors retirée du groupe pendant une ou deux semaines avant de revenir parmi nous malgré sa gêne.

7. Madame **Tr.**, 82 ans ;

- vie familiale : veuve, sans enfant ;
- vie professionnelle : gérante d'un magasin d'alimentation ;
- score au MMSE : 16 / 30.

Remarque : Madame **Tr.** est atteinte de la maladie de Parkinson.

Je ne présenterai pas les autres personnes assistant fréquemment aux séances, car celles-ci ne répondent pas aux critères préalablement fixés (elles présentent une altération cognitive trop importante).

Le groupe n'était constitué que de femmes. Deux raisons principales peuvent expliquer ce fait. D'une part, la proportion de femmes dans la résidence est nettement supérieure à celle des hommes ¹⁰⁵; d'autre part, il semble que les hommes, répondant aux critères définis, soient moins intéressés par ce type d'activité.

B. Cadres.

1. Le lieu.

Mon expérimentation s'est déroulée à la Résidence Hôtélia, à Laxou (54). Cette résidence est médicalisée et accueille aussi les personnes désorientées.

L'entrée de la résidence communique directement avec le standard et un grand salon où se retrouvent les résidents dans la journée. Au fond de ce salon il y a un vaste renforcement destiné aux activités telles que le scrabble, la projection de documentaires, etc. C'est là que les séances ont eu lieu.

Cette pièce comporte de nombreux avantages :

- elle est très lumineuse, ce qui est fondamental pour une bonne visibilité des supports de travail ;
- elle est suffisamment spacieuse pour qu'une quinzaine de personnes se tiennent en rond et pour laisser passer les fauteuils roulants ;
- elle est également accueillante et confortable, notamment grâce aux larges fauteuils disponibles.

Cependant, un inconvénient majeur est à déplorer : cette pièce ne ferme pas. Ainsi, l'endroit est parfois bruyant – surtout lorsque beaucoup de personnes se trouvent dans le salon – et le passage est fréquent. Certaines personnes venaient voir ce qui se passait, ou s'installaient autour des tables, juste derrière le cercle formé par le groupe.

¹⁰⁵ Selon l'INSEE, parmi les personnes institutionnalisées, 74% sont des femmes.

Toutefois, nous avons mis en place un système de deuxième rang afin que toute personne intéressée puisse assister à la séance sans pour autant remettre en question la constitution du groupe.

2. Périodicité et durée.

Les séances ont eu lieu les jeudis matins, de 11h à midi, mais nous étions présentes dès 10h30 pour "battre le rappel" et aller chercher les personnes qui étaient encore dans leur chambre ou qui avaient besoin d'aide pour se déplacer.

La périodicité des séances était relativement assimilée. Preuve en est que parfois, à notre arrivée, certaines personnes nous disaient : "Tiens ! C'est jeudi aujourd'hui ?"

C. Les séances.

1. Les domaines abordés.

Je n'ai souhaité travailler que sur le versant oral, en production, mais nous nous sommes, Madame BOCHET et moi-même, parfois appuyées sur des supports écrits. En effet, utiliser de tels supports permet :

1. de soulager la mémoire auditive ;
2. à chacun de prendre la parole au moins une fois, lorsqu'il lit la consigne aux autres ;
3. de réinvestir, même à un petit niveau, l'activité de lecture.

Les grands domaines abordés sont :

- la syntaxe, au niveau des phrases à structure plus ou moins complexe et au niveau du récit, en production et en compréhension ;
- la pragmatique, grâce au travail de co-construction du sens et à des jeux de rôles ;
- le lexique : son accès et son évocation au niveau des mots ou des concepts.

2. Le repérage temporel.

Bien que le rappel de la date soit fondamental, nous l'avons rarement fait. En effet la date était affichée à plusieurs endroits de la résidence (ascenseurs, salon, etc.) et cela me paraissait difficile à introduire de manière naturelle et pas trop infantilisante.

Cependant, lorsqu'un grand événement du calendrier approchait – Noël par exemple - nous proposons des activités qui s'y rapportaient.

3. Identité et personnalité.

Ce temps, par contre, a été maintenu, bien que certaines personnes, au bout de plusieurs séances, nous aient fait remarquer que cela n'était pas utile car nous nous connaissions toutes.

Cependant, ce tour de présentation nous semblait important, notamment après une coupure (vacances, jours fériés, etc.). Mais pour éviter ce côté répétitif et inutile aux yeux de certains, nous avons ajouté une petite "question du jour", sur le modèle du questionnaire de Proust ¹⁰⁶. Par exemple : "Quelle saison préférez-vous ?". Cet élément avait trois finalités :

1. mieux se connaître et établir une forme de connivence entre les membres du groupe, en dévoilant un petit trait de sa personnalité ;
2. sélectionner un élément parmi plusieurs et expliquer son choix ;
3. s'exprimer librement au moins une fois.

Ce temps a été l'occasion d'échanges, de rires ou parfois d'émotions, comme lorsqu'à la question "Quel est le premier beau vêtement que vous vous soyez offert ?" une amie de Madame Gi. nous parla de l'habit de déporté porté que cette dernière a dû porter.

4. Les activités langagières et sensorielles.

J'étais chargée d'animer le temps de présentation et l'activité langagière, puis Madame BOCHET prenait le relais pour l'activité sensorielle et le "temps d'écoute musicale". Ce temps a été instauré au bout de quelques séances, après plusieurs activités sensorielles centrées sur l'ouïe. A partir de morceaux classiques, de jazz, etc., il était demandé aux patients d'identifier les instruments, éventuellement la musique, etc.

¹⁰⁶ Voir annexe 6 : Questionnaire de Proust p. 112.

Nous nous sommes alors rendues compte que les participants appréciaient le simple fait d'écouter de la musique. Madame BOCHET a alors trouvé un CD regroupant cent chansons françaises interprétées par les chanteurs originaux. Ainsi, à chaque fin de séance, deux ou trois extraits de chansons ont été proposés, l'objectif principal étant le plaisir de l'ouïe. Cependant, nous demandions aussi d'identifier l'interprète de chaque chanson, afin de faire travailler la mémoire sémantique.

5. Contenu de chaque séance.

L'élaboration des séances ne s'est pas faite de manière hasardeuse. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une réflexion sur le but de l'activité, le matériel utilisé ou encore sur la présentation.

De plus, à chaque fin de séance, Mme BOCHET et moi-même prenions le temps, ensemble, d'évaluer le bien-fondé de chaque activité, tant du point de vue de la présentation de celles-ci que de la pertinence de leur contenu.

Première séance.

Participants : treize personnes, dont six du groupe-souche.

Activité langagière : présentation d'une photo de R. DOISNEAU, Le bolide, 1956.

Consigne : commenter l'image, en donner un titre et l'année où elle a pu être faite.

But de l'activité :

- lecture d'images ;
- prise d'indices pertinents (pour le titre et la date) ;
- argumentation des choix.

Choix du matériel : cette photo a été choisie car, étant contemporaine aux membres du groupe, elle était susceptible de véritablement leur parler, sans pour autant réactiver trop de souvenirs personnels.

Chaque personne a eu un exemplaire de cette photo, légèrement agrandi.

Remarques : alors que je m'attendais à des commentaires sur l'ensemble de la photo, le sens que l'on pouvait lui donner, le côté esthétique, etc., les réactions de la plupart des participants m'ont surprise.

Certains se sont attardés sur des détails qui n'étaient pas nécessairement signifiants (un carreau cassé par exemple) et d'autres sont restés obnubilés par une seule partie de l'image, au détriment du reste.

Activité sensorielle : l'ouïe.

Ecoute d'un morceau de Buena Vista Social Club.

Consigne :

- quels sont les instruments ?
- quelle est l'origine de la musique ?
- quel type de danse peut-on pratiquer sur cette musique ?

Choix de la musique : ce morceau a été choisi car il était à la fois gai et permettait de solliciter des évocations grâce à son rythme ou à son origine.

Remarque : les personnes ont écouté la musique mais elles n'ont pas été très loquaces à ce propos. Ce genre ne leur a pas semblé familier.

Deuxième séance.

Participants : dix personnes, dont six du groupe-souche.

Il s'agit de la première séance d'évaluation. Elle est présentée dans la partie II chapitre B.

Troisième séance.

Participants : quatorze personnes, dont six du groupe-souche.

Activité langagière : présentation de titres de romans déformés.

Exemple : "Autant en Emporte l'Ouragan."

Consigne : chacun à son tour les participants tiraient un papier sur lequel figurait un titre déformé, et le lisait à voix haute. Les autres participants devaient trouver de quel roman il s'agissait.

But de l'activité : évocation de titres (et éventuellement d'auteurs).

Choix des romans : j'ai opté pour de grands classiques, afin d'être sûre que tout le monde puisse les identifier.

Remarques :

- la mise en route a été un peu longue, notamment pour trouver un volontaire qui accepte de lire un des titres, mais une fois l'activité lancée, les réponses se sont bien enchaînées ;
- le contenu des romans a quelques fois été évoqué ;
- alors qu'il fallait trouver le roman de Maupassant "Bel Ami" à partir de l'indice " Beau Copain", M. Ca. s'est mis à chanter "Avoir un Bon Copain" de M. AMONT, suivi par Mme Ge., Mme Gi. et Mme Co., mais personne n'a trouvé le titre recherché ;
- le principe de faire lire un indice permet à chacun (ou presque) de prendre la parole au moins une fois.

Activité sensorielle : la vue.

Consigne : un volontaire, caché derrière un foulard, changeait quelque chose de son apparence (il retroussait une manche par exemple), après avoir été observé quelques instants par le reste du groupe. Ensuite, il fallait retrouver ce qui avait été changé.

Choix du matériel : le foulard devait être suffisamment grand pour cacher une personne assise en entier. Il évitait ainsi aux participants d'avoir à se déplacer pour effectuer le changement.

Remarques :

- j'ai dû commencer à changer un élément de mon apparence car personne n'était volontaire. Mme Gi. s'est ensuite prêtée au jeu mais n'a rien changé. Comment interpréter cela ? Oubli de la consigne ? Blague ?
- les solutions ont été rapidement trouvées ;
- l'exercice s'est avéré difficile car les participants, assis, étaient gênés dans leurs mouvements. Seuls les éléments du visage et du tronc ont pu être changés, ce qui a fortement limité les possibilités.

Ecoute musicale : *La Truite*, SCHUBERT.

Remarques :

- personne n'a reconnu le morceau mais la mélodie fut très appréciée ;
- ce temps d'écoute musicale a été instauré car il nous a semblé que les personnes préféraient écouter, tout en fredonnant, plutôt que de chercher à en reconnaître les instruments par exemple ;
- les musiques proposées devaient être contemporaines des participants, ce qui permettait, ensemble, de chercher à identifier l'interprète. Cela a été l'occasion d'évoquer d'autres titres de ce chanteur, de préciser si on l'appréciait ou pas, etc.

Quatrième séance.

Participants : sept personnes, dont cinq du groupe-souche.

Question : "Quel est votre roman préféré ?"

Remarques :

- l'idée de cette question est apparue suite à l'activité langagière de la séance précédente, car nous n'avons pas eu le temps, de discuter des goûts littéraires de chacun ;
- peu de réponses ont été données car ces personnes, à présent, lisent peu et ont des difficultés à sélectionner un titre en particulier.

Activité langagière : plusieurs objets sont présentés sur un plateau.

Consigne : choisir deux objets qui vont bien ensemble, et justifier son choix.

Buts :

- association d'objets regroupés sous un même sème ;
- formulation du concept commun.

Choix du matériel : les objets devaient tous être facilement identifiables par les patients et aussi devaient pouvoir être associés avec différents objets sous d'autres sèmes.

Remarques :

- certaines personnes n'ont pas du tout été en difficulté, comme Mme Ba. par exemple, qui, ayant opté pour un briquet et une boîte d'allumettes, a précisé que c'était des "accessoires de fumeur" ;

- Mme Gi. a été véritablement "aimantée" par un paquet de mouchoirs en papier, mais elle n'est pas parvenue à trouver un objet qui s'accordait, ou à changer d'objet de départ ;
- Mme Ge. a choisi un coupe-ongle et une bague mais elle n'est pas parvenue à expliquer son choix.

Activité sensorielle : non faite, faute de temps.

Ecoute musicale : deux morceaux de jazz : un en anglais et une reprise d'une chanson de C. TRENET.

Remarque : Le morceau en anglais n'a pas trop plu, notamment pour Mme Ge. qui "ne comprend pas ce que dit la chanteuse".

Cinquième séance.

Participants : neuf personnes, dont six du groupe-souche.

Question : évocation sur le thème du voyage : "Quels endroits avez-vous déjà visités ? Lequel vous a le plus plu ?..."

Remarques :

- cet exercice, intéressant du point de vue des échanges, peut permettre aussi de travailler l'accès au lexique. En effet, il est possible de demander que, chacun à son tour, les participants proposent un terme renvoyant au thème initial.

Par exemple, pour le thème du voyage : valises, vacances, avion, etc.

Bien sûr, le moment d'échanges libres, tel qu'il a eu lieu ici, doit être conservé, mais plutôt pour clore l'activité ;

- la question a également fait office d'activité langagière ;
- ce temps a surtout été un moment d'échanges agréables.

Activité sensorielle : la vue.

Consigne : à partir de cartes représentant chaque étape de la réalisation d'un dessin simple, il fallait trouver ce qui était représenté avant que ce dessin ne soit achevé.

Remarque : Le groupe a peu adhéré à cette activité. Il fallait que le dessinateur soit debout pour être au niveau du tableau (ce qui n'était pas possible pour les personnes en fauteuil). Et le dessinateur ne devait pas être apraxique, or les résultats du MMSE ont montré que peu de personnes étaient capables de reproduire une figure géométrique.

Chant : nous avons chanté ensemble "Joyeux Anniversaire" à Mme Co.

Sixième séance.

Participants : dix, dont cinq du groupe-souche.

Question : "Quelle est votre couleur préférée ?"

Activité langagière : chaque participant à son tour devait tirer une feuille où étaient écrites des paroles de chansons françaises, puis chacun devait la lire à voix haute.

Consigne : citer le titre de la chanson, son interprète et éventuellement fredonner l'air.

Buts :

- lire un petit texte (en général un couplet et un refrain) ;
- évocation à partir d'un corpus écrit.

Remarques :

- cette activité a été proposée suite à l'engouement constaté pour les chansons françaises. Bien entendu, les titres choisis étaient contemporains des membres du groupe ;
- une fois de plus, la mise en route a été difficile (surtout pour trouver un premier volontaire pour lire) ;
- les airs ont été plus facilement retrouvés que les titres et surtout que les interprètes, alors que si l'on demandait le même travail à partir de l'écoute d'un extrait de la chanson, l'interprète était généralement trouvé.

Activité sensorielle : le toucher.

Consigne : un morceau de tissu était caché dans une sorte de manchon. Il fallait retrouver le tissu palpé parmi plusieurs présentés dans un panier et décrire la sensation.

Remarques :

- l'association n'a pas été faite facilement mais tout le monde a été très actif et a apprécié de mettre son sens tactile à l'épreuve ;
- l'exercice serait peut-être plus pertinent en terme d'échange, s'il était distribué à chacun le même tissu à identifier au même moment de façon à comparer, à échanger sur la sensation.

Ecoute musicale : "*Tout va très bien, Madame la Marquise*" de Ray VENTURA et ses Collégiens, "*Mon amour de St Jean*" de Lucienne DELYLE, "*Ramona*" de Fred GOUIN.

Remarque : Mme Mo., jusque là très réservée, a fredonné les airs et A battu la mesure avec le pied, alors qu'elle ne l'avait jamais fait jusque là.

Ce moment a été l'occasion pour Mme Co. de nous raconter un souvenir d'enfance, lorsqu'elle allait dans les rues, avec ses parents, écouter les chanteurs et chanter avec eux.

Septième séance.

Participants : dix personnes, dont quatre du groupe-souche.

Question : "Quel est le premier beau vêtement que vous vous êtes offert ?"

Remarques :

- l'idée de cette question nous était venue suite à l'activité sensorielle de la séance précédente où les tissus touchés évoquaient parfois des vêtements portés par les participants ;
- chacun s'est souvenu d'un vêtement : un tailleur, une robe, etc. Mais Mme Ge. nous a parlé d'un bijou et Mme Vi. du chien qu'elle a eu. Cependant ces exemples allaient dans le sens de "la première belle *chose* que vous vous êtes offerte".

Activité langagière : utilisation du loto des odeurs.

Consigne : dire à quoi nous fait penser une odeur donnée, puis essayer de l'identifier.

But : évocation à partir d'une odeur.

Remarque : cette activité n'a pas eu l'effet escompté, essentiellement parce que les odeurs étaient des parfums de synthèse. Toutefois, avec d'autres extraits en double exemplaires, on peut proposer le travail suivant : chaque odeur est distribuée deux fois.

Les participants, chacun à leur tour , décrivent le parfum qui leur a été attribué jusqu'à ce que la personne qui a le même se manifeste.

Activité langagière : la vue.

Consigne : un objet étrange était présenté. Il s'agissait d'un bâton tordu qui formait une sorte de boucle. Il fallait en trouver l'utilité.

Remarques :

- il s'agissait en fait d'un porte-sacs distribué dans les supermarchés ;
- personne n'a trouvé la réponse et peu de propositions ont été faites. Peut-être cet objet était-il trop loin de ce qu'elles connaissaient et de leurs préoccupations actuelles.

Ecoute musicale : "*Les feuilles mortes*" de Yves MONTAND,
"*Que reste-t-il de nos amours ?*" de Charles TRENET.

Huitième séance.

Participants : onze personnes, dont six du groupe-souche.

Question : "Quelle est votre chanson préférée ?"

Remarques :

- cette question a été posée après avoir constaté l'intérêt porté par les membres du groupe pour la chanson française ;
- chacun a proposé une chanson, mais je soupçonne Mme Ba., femme assez "sérieuse" et connaissant peu les chansons françaises, de s'être un peu moquée en nous disant que sa chanson préférée était "Boire un petit coup c'est agréable".

Activité langagière : présentation de proverbes "détournés".

Exemple : "Quand les poules sauront voler."

Consigne : retrouver le proverbe original et l'expliquer.

Buts :

- évocation d'expressions malgré le distracteur ;
- compréhension et explication d'énoncés complexes et imagés.

Remarques :

- cet exercice est intéressant si l'animateur prend soin de ne pas indiquer les participants en ébauchant l'expression à trouver, mais plutôt en en proposant une définition. Par exemple : ne pas dire "doux comme un... ?" mais plutôt "C'est une expression qui comporte le nom du petit d'un animal. On l'utilise pour parler d'une personne, surtout d'un enfant qui est gentil, câlin." En effet, l'ébauche de l'expression déclenche un automatisme mais ne permet pas de réfléchir sur le sens ou de choisir, parmi plusieurs expressions, celle qui convient le mieux. Cela présente en plus l'inconvénient d'être fermé, ce qui empêche tout échange spontané ;
- l'activité a été plutôt réussie, sauf pour l'expression "Quand les poules sauront voler", où personne n'a trouvé le proverbe caché ;
- tout le monde a accepté volontiers de lire ;
- les proverbes ont été parfois involontairement corrigés par la personne qui lisait l'énoncé car ce type de travail sollicite également les automatismes.

Activité sensorielle : le goût.

Consigne : nous avons proposé à chacun un petit bonbon acidulé, au goût de fruits, mais la couleur du papier était trompeuse : elle ne correspondait pas à la couleur du fruit en question. Il fallait donc en identifier le goût.

Ecoute musical : "*La java bleue*" de FREHEL, "*Vous, qui passez sans me voir*" de Jean SABLON.

Neuvième séance.

Participants : quatorze personnes, dont six du groupe-souche.

Question : "Quel est votre dessert préféré ?"

Remarques :

- cette question a trouvé son origine dans l'activité sensorielle de la séance précédente, après avoir remarqué la gourmandise des membres du groupe.
- les dames présentes étant plutôt gourmandes, sauf Mme Mo., il a été assez plaisant d'assister à cette évocation de pâtisseries et autres entremets !

Activité langagière : reconstitution du poème "Noël" de T. GAUTIER.

Consigne : reconstituer le poème, strophe après strophe (chacune d'entre elles comptant quatre vers). Chaque vers de la première strophe est séparé des autres. Chacun devait tirer un vers, le lire et essayer de le placer par rapport aux autres vers.

Buts :

- travail de la syntaxe dans le récit ;
- prise d'indices (sens, ponctuation, rimes, etc.).

Choix du matériel : le thème du poème permettait de situer les membres du groupe dans le temps. Le poème, sans être enfantin, présentait l'avantage d'être rédigé en rimes embrassées, ce qui pouvait servir de repère pour sa reconstitution. De plus, il plaçait Noël dans son contexte catholique, cette religion étant celle de tous les membres du groupe.

Remarques :

- la prise d'indices n'a pas été vraiment évidente. (il fallait cibler l'élément clé et conduire la réflexion des personnes) ;
- seules Mme Ba. et Mme Co. ont réellement participé, mais le fait de faire lire à chacun un vers a permis à tous de prendre la parole;
- seules les deux premières strophes ont été reconstituées, faute de temps ;
- Mme Gi. a lu avec plaisir le poème en entier, avec une voix claire, forte et mélodieuse, alors qu'habituellement elle avait une petite voix, difficilement audible ;
- personne ne connaissait ce poème.

Activité sensorielle : non faite, faute de temps;

Ecoute musicale : "*Mon homme*" de Mistinguett, "*Je n'suis pas bien portant*" de Gaston OUVRARD et "*Padam...Padam*" de Edith PIAF.

Dixième séance.

Participants : dix personnes, dont cinq du groupe-souche.

Question : "Quelle a été votre plus belle récompense ?"

Remarque : la plupart des personnes ont évoqué en premier un diplôme ou la réussite à un concours, mais certaines ont parlé également de l'obtention du permis de conduire. Seules Mme Ge. a considéré comme ses plus belles récompenses celles attribuées à son mari.

Activité langagière : à partir d'idiomes anglais, traduits en français, trouver l'équivalent français.

Exemple : "Battre autour du buisson" signifie "Tourner autour du pot."

But : compréhension et explication d'énoncés imagés.

Remarque : la tâche demandée était cette fois un peu complexe car elle demandait de comprendre le sens second de l'idiome anglais avant d'en trouver l'équivalent français.

Activité sensorielle : la vue.

Consigne : un mannequin de bois, articulé, était figé dans une position. Chacun devait imaginer ce que ce personnage était en train de faire.

Remarque : les participants sont été assez imaginatifs et chacun y est allé de son interprétation.

Ecoute musicale : "*On n'a pas tous les jours vingt ans*" de Berthe SYLVA et "*Cerisiers roses et pommiers blancs*" de André CLAVEAU.

Onzième séance.

Participants : onze personnes, dont six du groupe-souche.

Question : "Citez un de vos petits défauts".

Remarque : en général cette question a fait rire car chacun a dévoilé un petit trait de sa personnalité, souvent un peu cocasse. Mais Mme Ge. a estimé, quant à elle, que cette question était tout à fait déplacée. Il faut donc accepter que certaines personnes refusent de répondre. N'oublions pas que chacun est libre de participer ou non.

Activité langagière : jeu de rôles.

Consigne : imaginer et jouer une situation de la vie courante : "Vous êtes dans un magasin de vêtements, pour acheter une jupe. Je suis la vendeuse."

Buts :

- travail de la pragmatique : revivre une situation de communication précise ;
- solliciter l'imaginaire.

Remarques :

- la mise en route a été difficile, mais quand une personne a essayé, les autres ont suivi ;
- les personnes qui n'ont pas joué n'ont pas pour autant été exclues du groupe car elles étaient spectatrices ;
- Mme Tr. a voulu jouer deux fois, elle a semblé prendre beaucoup de plaisir à faire cet exercice ;
- Mme Ge. n'a pas saisi le côté imaginaire et a décrété que ce jeu était idiot, ce qui est assez déstabilisant pour la personne qui anime.

Quelques restrictions à la mise en place de ce type de travail :

- la scène doit se jouer avec un, voire au maximum deux participants à la fois, car cela est plus facile à gérer pour l'animateur et "l'acteur" peut entièrement s'investir dans le jeu ;
- le contexte du jeu de rôles ne doit pas nécessiter de déplacements ;
- cette activité peut être difficile à proposer à des personnes atteintes d'une démence car le second degré n'est pas toujours perçu.

Activité sensorielle : l'odorat.

Consigne : chacun avait un échantillon de parfum ; il fallait commenter ses impressions et décider s'il était plutôt destiné à un homme ou à une femme.

Remarque : ce temps n'a pas suscité beaucoup d'échanges mais tout le monde a été très intéressé et impliqué.

Ecoute musicale : "*Le temps des cerises*" de Jean LUMIERE et "*Comme de bien entendu*" de Albert PREJEAN.

Douzième séance.

Participants : quatorze personnes, dont le groupe-souche au complet.

Question : "Citez une odeur que vous appréciez particulièrement."

Remarque :

- certaines personnes ont affirmé qu'elles avaient besoin d'avoir les objets devant eux ou même de sentir les odeurs pour pouvoir les évoquer. Parfois, cette question n'a donc pas trouvé de réponse ;
- cette activité était un prolongement de la séance précédente.

Activité langagière : à partir d'indices écrits, trouver une spécialité culinaire de Noël.

But : évocation à partir d'indices.

Remarques :

- les indices étaient présentés séparément, en commençant par le moins évocateur, afin d'obtenir plusieurs hypothèses plutôt que la réponse directement ;
- même si les réponses n'ont pas toutes été trouvées, chacun a activement participé ;
- souvent la spécialité a été bien évoquée mentalement, mais le nom n'a pas été trouvé.

Activité sensorielle : non faite faute de temps.

Chant : "Douce Nuit" entonné par Mme Ge. et repris en chœur par le reste du groupe.

Remarques :

- cette séance a eu lieu au retour des vacances de Noël ; les automatismes acquis auparavant (tels que le principe de la toupie) ont dû être instaurés à nouveau ;
 - l'activité langagière et le chant, sur le thème de Noël, ont permis de restituer aux membres la notion de calendrier.
-

Treizième séance.

Participants : onze personnes, dont le groupe-souche au complet.

Question : "Citez un bruit qui vous est particulièrement désagréable".

Remarque : cette évocation a été plus difficile que celles travaillées précédemment, mais des réponses intéressantes ont été obtenues, telles que le bruit de la machine à écrire ou des ongles qui claquent entre eux.

Activité langagière : deux expressions sont mélangées, il fallait les identifier.

Exemple : "Dans le doute, il faut choisir le moindre."

But : solliciter les automatismes.

Remarques :

- il a parfois été nécessaire de partir d'une situation concrète pour retrouver les expressions ;
- les expressions dont le début était proposé ont été plus facilement trouvées.

Activité sensorielle : la vue.

Consigne : un objet était enfermé dans une boîte. Il fallait trouver de quoi il s'agissait à partir des indices inscrits sur celle-ci.

Il s'agissait d'une 2CV miniature, exposée au salon de l'automobile de 1948, collection "Norev".

Choix du matériel : cet objet a été choisi parce qu'il correspondait à un véhicule très populaire lorsque ces personnes conduisaient encore régulièrement.

Remarque : chacun a ensuite parlé de sa voiture, notamment d'une 2CV, car quasiment toutes les personnes présentes en ont possédé une.

Chant : "Parlez-Moi d'Amour", interprété par Mme Ge.

Quatorzième séance.

Participants : sept personnes, dont cinq du groupe-souche.

Question : "Quelle est votre saison préférée ?"

Activité langagière : mots-croisés à compléter à partir de synonymes ou antonymes.

But : accès au lexique par la synonymie.

Choix du support :

- le choix de baser cet exercice sur la synonymie se justifie par le constat, fait par de nombreux auteurs¹⁰⁷, que ce type d'évocation est souvent difficile pour des personnes âgées ;
- la grille a été réalisée en très grand format, de façon à ce que tout le monde puisse l'appréhender en même temps.

Remarque : le niveau était un peu trop simple mais le groupe n'étant pas tout à fait homogène au niveau des capacités intellectuelles, il a parfois été difficile de trouver un exercice qui convienne à tous.

Activité sensorielle : non faite, faute de temps.

Ecoute musicale : " *Le plus beau tango du monde*" de Alibert et " *Ce petit chemin*" de Jean SABLON. Ce temps s'est fait quand Mme KONTZ, l'animatrice de la résidence, a présenté son bébé.

Quinzième séance.

Participants : neuf personnes, dont quatre du groupe-souche.

Question : "Avez-vous une spécialité culinaire ?"

Remarques :

- le thème culinaire revient souvent car nous avons constaté que, généralement, toutes les personnes présentes aimaient cuisiner ;

¹⁰⁷ Cf partie I p.

- ce thème s'est donc avéré intéressant à exploiter car il suscitait un certain nombre d'interventions ;
- chaque personne a proposé un plat, sauf Mme Ge. et Mme Gi. qui ont estimé que si l'on aime cuisiner, on sait tout faire correctement.

Activité langagière : à partir d'une liste d'ingrédients lue par un des participants il fallait trouver quel plat pouvait être préparé.

But : représentation mentale (des étapes de préparation et du plat fini).

Remarques :

- cet exercice n'a pas toujours été évident mais il a permis d'échanger sur le mode de fabrication de tel ou tel plat, de comparer des recettes, etc. ;
- les recettes évoquées devaient être suffisamment évocatrices quant à leur composition ;
- les recettes choisies correspondaient pour la plupart à des spécialités lorraines ; des plats d'autres régions n'auraient sans doute pas été identifiés.

Activité sensorielle : le toucher.

Consigne : deux petits objets, un rugueux et un lisse, étaient cachés dans un manchon. Il fallait essayer de les identifier.

Le choix de cette opposition tactile s'est élaboré suite aux mots croisés proposés la semaine précédente.

Remarque : globalement les objets ont été difficilement reconnus, mais la différence lisse / rugueux a été très bien perçue.

Ecoute musicale : un morceau Rap de Diam's, traitant de la condition des femmes dans les cités.

En proposant ce morceau, nous souhaitons faire réagir les membres du groupe, tant sur l'aspect musical que sur le texte. Cependant, peu de personnes ont réagi à cela, sauf Mme Ge. qui, après avoir dit que ça ne lui plaisait pas, est partie.

Seizième séance.

Participants : cinq personnes, dont trois du groupe-souche.

Question : "Citez une belle chose à voir en Lorraine : un monument, un lieu, etc."

Remarque : les personnes qui ont répondu ont évoqué des endroits religieux ou les places de Nancy.

Activité langagière : trouver de quelles fables de LA FONTAINE sont tirées les morales lues.

Buts :

- comprendre un énoncé syntaxiquement complexe ;
- évocation de fables ;
- prise d'indices dans un énoncé (pour faire le lien avec la fable).

Remarques :

- bien souvent l'association morale / fable ne s'est pas faite automatiquement mais a nécessité une explication de la morale. Mme Ba. et Mme Co. ont été les plus promptes à répondre ;
- à la fin, tout le monde a pris beaucoup de plaisir à réciter à l'unisson "La Cigale et la Fourmi", encore bien connue malgré quelques achoppements.

Activité sensorielle : l'odorat.

Consigne : retrouver quels condiments étaient cachés dans des pots (curry, muscade, cannelle, etc.).

Remarques :

- nous estimions que ces parfums seraient mieux identifiés car ils sont issus de la cuisine, thème intéressant à travailler avec ces personnes, comme nous l'avons vu précédemment ;
 - même si l'identification des épices n'a pas été très facile, ce temps a été très convivial et chacun a participé activement ;
 - parfois certaines personnes ont évoqué le plat où l'on mettait telle épice, mais ne sont pas parvenues à en trouver le nom.
-

Dix-septième séance.

Participants : neuf personnes, dont quatre du groupe-souche.

Question : "Quelle est votre fleur préférée ?"

Activité langagière : jeu de rôles.

Consigne : "Vous entrez dans une boulangerie pour acheter ou passer commande. Je suis la vendeuse."

Buts :

- travail de la pragmatique : revivre une situation de communication précise ;
- travail et sollicitation de l'imaginaire.

Remarques :

- tout le monde s'est prêté au jeu, malgré un début hésitant ;
- beaucoup de personnes ont évoqué le pâté lorrain avec gourmandise ;
- presque tout le monde a commandé pour un repas imaginaire le dimanche suivant.

Activité sensorielle : le goût.

Consigne : identifier le parfum d'un sirop (à la mûre).

Dix-huitième séance.

Participants : onze personnes, dont cinq du groupe-souche.

Question : "Quel instrument de musique préférez-vous ?"

Remarque : les instruments les plus évoqués ont été le piano et le violon.

Activité langagière : mots-croisés à partir de synonymes.

But : accès au lexique par la synonymie.

Remarques :

- toutes les définitions ont été distribuées aux participants afin que chacun prenne la parole ;
- le niveau était un peu plus élevé que celui de la quatorzième séance ;
- le principe est intéressant mais l'activité serait plus complète si un contexte était proposé.

Par exemple, les mots à trouver seraient tirés d'un texte présenté au début et, à la fin, certaines lettres assemblées permettraient de reconstituer le titre du texte initial.

(à noter qu'une telle activité occuperait toute l'heure de la séance.)

Activité sensorielle : l'odorat.

Consigne : identifier une essence naturelle, le cèdre.

Remarques :

- l'essence n'a pas été précisément identifiée mais certains ont évoqué la naphthaline, "une odeur de fond d'armoire", le chêne ;
- la réponse a été trouvée quand Mme BOCHET a précisé qu'il s'agissait d'un arbre du Liban ;
- ce parfum naturel a été plus évocateur que les odeurs de synthèse ;
- j'ai été assez surprise de constater que, contrairement aux affirmations de certains auteurs, l'olfaction n'a pas réellement suscité plus d'expression que les autres types de stimulation.

En effet, selon F. MARQUIS :

"L'odeur est très intéressante pour stimuler le langage. Elle permet des associations libres : les patients ne sont pas obligés de dénommer ce qu'ils sentent mais peuvent donner leurs impressions, alors une 'pluie' d'adjectifs tombe." ¹⁰⁸

Ecoute musicale : "*Ma cabane au Canada*" de Line RENAUD et "*La guinguette a fermé ses volets*" de Damia.

Dix-neuvième séance.

Participants : onze personnes, dont le groupe-souche au complet.

Il s'agit de la seconde séance d'évaluation. Elle est présentée dans la partie II, chapitre B.

¹⁰⁸ F. MARQUIS, La stimulation du langage par les cinq sens. p. 22.

Vingtième séance.

Participants : douze personnes, dont cinq du groupe-souche.

Question : "Citez une sorte de chapeau."

Remarques :

- ce jour-là les résidents ont fêté Carnaval. Mme KONTZ, l'animatrice de la résidence, avait prévu, pour chaque personne, un chapeau, ce qui explique le choix de la question du jour. Cela a été l'occasion aussi de faire un rappel temporel ;
- nous avons apporté plusieurs chapeaux différents. A chaque fois qu'un chapeau a été nommé, nous l'avons présenté au groupe ;
- beaucoup de réponses ont été trouvées : capeline, képi, canotier, bob, chapeau claque, chapeau melon, etc.
- ce temps a été l'occasion d'évoquer l'époque où tout le monde portait un chapeau, notamment les femmes pour aller à l'église ;
- quand Mme Co. est arrivée, quelques personnes étaient déjà rassemblées ; elle portait une casquette de marin et a entonné, suivie par les autres : "C'est nous les gars de la marine." Une telle attitude était très rare auparavant ;
- cette question a également fait office d'activité langagière.

Activité sensorielle : la vue.

Quatre photos de R. DOISNEAU sont présentées :

1. "Roulotte amarrée", 1946 ;
2. "Le cadran scolaire", 1956 ;
3. "Le vélo de Tati", 1949 ;
4. "Drapé de grès", 1955.

Choix du matériel : ces photos ont été choisies car elles étaient contemporaines des membres du groupe, et parce que cela faisait dix ans (mars 1994) que R. DOISNEAU avait disparu.

Consigne : commenter ces photos.

Ecoute musicale : " *La petite église*" de Jean LUMIERE et " *L'accordéoniste*" de Edith PIAF.

Vingt-et-unième et dernière séance.

Participants : quinze personnes, dont cinq du groupe-souche.

Question (faite exceptionnellement après l'activité langagière) : "Voulez-vous nous raconter une blague que vous avez faite, ou que vous avez subie, lors du premier avril ?"

Remarque : peu de personnes sont parvenues à évoquer une blague, hormis les traditionnels poissons en papier collés dans le dos des gens.

Activité langagière : "A partir de quatre indices, devinez à quel animal je pense."

Buts :

- prise en compte d'indices ;
- repérage temporel, car l'animal à identifier était le "poisson d'avril".

Remarque : plusieurs personnes ont pensé au papillon, et plus particulièrement à l'éphémère, mais seules Mme Ba. et Mme Co., parce que nous avons insisté sur les indices, ont trouvé la bonne réponse.

Activité sensorielle : le goût.

Consigne : identifier le parfum d'un sirop (à la mirabelle).

Remarque : ce temps s'est déroulée à l'occasion d'un petit pot à l'occasion pour mon départ.

Ecoute musicale : "Les roses blanches" de Berthe SYLVA , "Domino" de André CLAVEAU et "La mer" de Charles TRENET.

Remarque : le support utilisé pour chaque séance est présenté en annexe.

D. L'évaluation.

1. Contenu des séances filmées.

Comme je l'ai précisé précédemment, les deux séances filmées étaient strictement identiques du point de vue du contenu. Cependant, je n'ai pas tenu compte de la partie "activité sensorielle" car l'observation s'est avérée impossible à faire. En effet, l'objectif de cette partie était d'identifier par le toucher des objets arrondis. Cet exercice a amené les participants à beaucoup échanger, mais chacun avec son ou ses voisins, ce qui n'a pu être interprété après visionnage du film.

Cependant, j'ai analysé le tour de présentation, ainsi que l'activité langagière. Le tour de présentation était accompagné de la question "Avez-vous quelque chose à nous dire aujourd'hui ?". Cette question, très ouverte, permettait à chacun de s'exprimer très librement.

Ensuite, j'ai proposé successivement deux affiches. Sur chacune d'entre elles se trouvait une grosse forme noire complexe, sur fond blanc, obtenue à partir de tangrams¹⁰⁹.

La consigne était d'expliquer l'interprétation que chacun donnait à ces formes, de manière à ce que les autres membres du groupe puissent "voir" la même chose. Cet exercice permettait de travailler la co-construction du sens, élément essentiel de tout échange.

2. Problèmes rencontrés.

Deux difficultés majeures se sont posées lors de l'évaluation. D'une part le champ de caméra disponible n'a pas permis d'avoir une vision simultanée de tous les membres du groupe. Ainsi, certains éléments intéressants (tels que les éléments non verbaux par exemple) n'ont pu, tous, être notés. D'autre part, les personnes présentes lors de la première évaluation ne sont pas toutes les mêmes que celles présentes lors des séances ou lors de la dernière évaluation. Madame **Mo.**, par exemple, a refusé d'être filmée la première fois et n'était donc pas présente lors de la première évaluation.

¹⁰⁹ Le tangram est un jeu de réflexion apparu en Chine à la fin du XIX^e siècle. Il pourrait être comparé à un puzzle. Il s'agit de reconstituer une silhouette à partir de sept formes géométriques imposées.

3. Limites de l'interprétation.

L'évaluation s'est déroulée à deux instants différents. Or, les comportements observés sont à interpréter avec précaution car les sujets âgés ont des performances qui peuvent beaucoup varier d'une séance à l'autre. La fatigue, la maladie, la baisse de moral, etc. sont des facteurs qui influent énormément sur les aptitudes de ces personnes.

Ensuite, bien que les épreuves choisies visent à représenter au mieux les capacités de communication des patients, elles ne permettent pas d'envisager tous les aspects langagiers travaillés au cours de ces six mois d'expérimentation. C'est pourquoi, j'ai également suscité l'aide du personnel de la maison de retraite en les interrogeant.

4. Questionnaire destiné aux membres du personnel.

Afin de pouvoir interroger un maximum de personnes sans que cela ne soit une charge pour eux, je leur ai distribué un petit questionnaire qui présentait mes objectifs de travail, les membres du groupe et les cinq questions suivantes :

1. Saviez-vous que ce groupe avait lieu ?
2. Certaines personnes vous parlent-elles parfois du groupe ? De quelle façon ?
(elles vous racontent les séances, elles vous préviennent quand la séance a lieu, etc.)
3. Pensez-vous que certains membres du groupe aient établi une relation amicale entre eux, ces derniers mois ?
(elles se retrouvent dans le salon pour discuter, elles vont ensemble à des activités, etc.)
4. Avez-vous l'impression que, globalement, le comportement communicationnel de ces personnes ait changé depuis quelques mois ?
(elles parlent plus spontanément, elles initient la conversation, etc.)
5. Avez-vous des remarques, critiques, etc. à formuler quant à ce groupe de langage ?

Ainsi, j'espérais pouvoir enrichir la critique de mon protocole.

TROISIEME PARTIE :

**OBSERVATIONS
ET DISCUSSION.**

Les éléments de méthodologie et les critères d'évaluation du protocole étant largement décrits, voyons à présent les résultats de mon protocole ainsi que les conclusions qui en découlent.

I. Observations.

A. L'évaluation des séances filmées.

Ce chapitre est constitué des éléments d'analyse issus des deux séances d'évaluation filmées. Seuls les éléments les plus significatifs ont été décrits, dans les deux premiers chapitres, avant d'être comparés et analysés dans un troisième temps. Les deux séances d'évaluation se sont déroulées à un peu plus de cinq mois d'intervalle.

1. Tours de présentation.

a. Nombre de prises de parole.

J'ai voulu représenter au mieux les différentes prises de parole, en différenciant les miennes et celles de Mme BOCHET de celles des membres du groupe. Cependant, certaines interventions ont pu être omises, et ce pour trois raisons principales. D'une part le bruit ambiant (très présent sur la vidéo) n'a pas permis d'entendre ce que chacun a pu dire. D'autre part, les films n'offrent pas une vue d'ensemble du groupe, certains passages ont donc pu échapper à ma vigilance. En effet, si une personne, surtout avec une faible voix, a pris la parole alors qu'elle n'était pas dans le champ de la caméra, sa prise de parole a pu passer inaperçue, surtout si personne n'a réagi à ses propos. Enfin, lorsque plusieurs personnes parlaient en même temps, il m'a été également difficile de saisir chaque prise de parole.

Toutefois, dans un esprit de précision, j'ai visionné plusieurs fois chaque séance pour confirmer le nombre d'interventions.

J'ai considéré comme "prise de parole" chaque production en continu d'une seule personne. Elles peuvent varier en longueur : de plusieurs phrases à un seul mot tel que "oui" ou "voilà".

C. KERBRAT-ORECCHIONI définit une prise de parole comme une "production continue délimitée par deux changements de tours, qui peut du reste avoir une longueur extrêmement variable, allant du simple morphème à l'ample 'tirade'."¹¹⁰

De plus, j'ai considéré qu'il y avait deux prises de parole différentes quand une même personne reprenait la parole après un silence relativement long, ou lorsqu'elle changeait d'interlocuteur.

	première séance	deuxième séance
prises de parole au total	205	188
prises de parole des animatrices	76	87
prises de parole des participants	107	101
"prises de parole pour soi"	22	0
gestes	1	0

Tab.1 : Nombre de prises de parole lors du tour de présentation.

Même si les chiffres ne sont pas strictement exacts, une information assez frappante ressort de ce tableau : l'absence de "prises de parole pour soi" lors de la deuxième séance. A chaque fois les propos étaient destinés au groupe, signe d'une reconnaissance de l'autre comme interlocuteur.

De plus, les actogrammes, situés en annexe, montrent que, lors de la seconde séance d'évaluation, la parole est mieux répartie entre les différents membres du groupe, contrairement à la première séance où principalement trois personnes monopolisent la parole.

b. Maximes de Grice.

Je ne présenterai ici que les éléments particuliers de chaque séance, soit lorsque la maxime n'a pas été respectée, soit lorsque, au contraire, elle a été utilisée à bon escient.

Première séance d'évaluation.

Maxime de qualité = elle n'a pas été respectée une fois. En effet, Mme Vi. a relaté un fait divers qui n'a pas eu lieu, or rappelons que, selon cette maxime, le locuteur ne doit transmettre que des informations estimées réelles.

¹¹⁰ C. KERBRAT-ORECCHIONI, Les interactions verbales. Tome 1. p. 159.

Maxime de manière = trois personnes parlent trop doucement ce qui fait qu'il est difficile de les entendre.

Les maximes de quantité et de relation ont été respectées.¹¹¹

Seconde séance d'évaluation.

Maxime de manière = une personne parle très doucement, donc on ne l'entend pas et, comme elle-même entend mal, elle est un peu en retrait du groupe.

Maxime de relation = à la question du jour, une femme parle de son enfance (thème récurrent dans ses propos). Mais peut-on considérer cela comme une réponse à "Avez-vous quelques chose à nous dire, aujourd'hui ?".

c. Respect du groupe.

Première séance d'évaluation.

Ecoute des autres : Ce principe n'a pas toujours été très suivi, notamment par Mme Co. qui n'écoute pas les autres membres du groupe (elle tourne la tête, elle pense à haute voix...).

Attitude : Trois membres du groupe se sont longuement amusés à faire tourner la toupie (témoin de la prise de parole) sans se rendre compte que les autres personnes attendaient qu'ils aient fini et sans entendre lorsque l'on s'adressait à eux. Cela a parfois donné l'impression à certains d'être exclus. De plus, deux personnes ont beaucoup discuté entre elles pendant la séance, ce qui a gêné certains pour entendre ce qui se disait au sein du groupe.

Les personnes avec une faible voix ne s'adressaient qu'aux animatrices et pas au groupe.

Enfin, une attitude d'aide entre les participants s'est manifestée lorsque cela s'est avéré nécessaire, pour passer la toupie de l'un à l'autre ou pour répéter la consigne.

Seconde séance d'évaluation.

Ecoute de l'autre : tout le monde a écouté les autres parler et il n'y a eu aucune discussion intempestive.

¹¹¹ Chaque maxime est définie dans la partie II p. 24.

Attitude :

- Les personnes communiquent entre elles lors du passage de la toupie ;
- Chacun s'exprime à son tour, sans avoir la parole coupée par un autre ;
- Par deux fois une conduite d'aide a été nécessaire :
 - une dame, atteinte d'une démence moyenne, a pris la fleur placée à côté d'elle au lieu de la toupie que lui tendait Mme Ge., qui aussitôt lui a signalé son erreur ;
 - Mme Ge. a demandé à sa voisine ce qu'il fallait faire avec la toupie, mais cette dernière n'a pas répondu ;
- Une personne refuse de se présenter car elle estime que tout le monde connaît son nom. Elle accepte finalement.

d. Respect de la consigne.

Première séance d'évaluation.

Le rôle de la toupie comme symbole de prise de parole a été globalement assimilé par tous, mais celle-ci a parfois été considérée comme un jeu par trois membres du groupe. Cependant, peu de réponses ont été obtenues à la question "Avez-vous quelque chose à nous dire aujourd'hui ?". En général, les participants n'ont "rien à dire", sauf trois personnes dont Mme Ba. qui fait une remarque sur le fonctionnement de la toupie.

Seconde séance d'évaluation.

La toupie passe bien, sans que l'on ait à répéter la consigne, sauf pour "relancer" le tour quand le rythme s'essouffle un peu.

Tout le monde, sauf deux personnes, s'est exprimé sur la question du jour, notamment pour nous faire part de son plaisir à venir aux séances. Cela s'explique parce qu'au début de la séance j'ai demandé aux membres du groupe quel était leur avis sur ce que nous leur avons proposé.

2. Activité langagière.

a. Nombre de prises de parole.

	première séance	deuxième séance
prises de parole au total	230	281
prises de parole des animatrices	96	165
prises de parole des participants	114	113
"prises de parole pour soi"	20	3
gestes	2	8

Tab.2 : Nombre de prises de parole lors de l'activité langagière.

Deux informations intéressantes ressortent de ce tableau.

D'une part, lors de la deuxième séance, Mme BOCHET et moi-même prenons plus souvent la parole que les membres du groupe.

Plusieurs explications peuvent être données, dont ces deux principales :

- au cours de la première séance, Mme Co. et Mme Bo. ont beaucoup échangé entre elles (cela est très visible sur l'actogramme en annexe), contrairement à la deuxième séance, où elles n'étaient pas voisines ;
- Mme BOCHET et moi-même avons peut-être eu plus de difficultés, lors de la deuxième séance, à laisser du temps aux personnes du groupe pour s'exprimer. Nous sommes parfois intervenues trop tôt, voulant sans doute créer un certain dynamisme dans le groupe.

D'autre part, le même constat que celui exposé pour le tour de présentation peut être fait : il n'y a quasiment aucune "prise de parole pour soi" lors de la deuxième séance.

En mettant en parallèle ces chiffres avec les actogrammes figurant en annexe, on constate que, même s'il y a moins d'échanges entre deux personnes lors de la deuxième séance, une majorité de prises de parole sont destinées au groupe, ce qui signe la construction d'une certaine unité de groupe.

b. Maximes de Grice.

Première séance d'évaluation.

Maxime de qualité = une personne parle de la première image lorsque nous en sommes à la seconde.

Maxime de quantité = à part Mme Ba. qui décrit parfaitement ce qu'elle voit, notre intervention est nécessaire pour amener les patients à préciser leur idée, à aller plus loin dans leurs explications.

Maxime de pertinence = Mme Ba. a fait une analogie entre l'origine du jeu de Tangram (la Chine) et les dessins représentés : elle voit une jonque, une pagode et un dragon.

Maxime de manière = quelques gestes sont utilisés pour suppléer ou compléter une idée, mais ils ne restent globalement que peu utilisés.

Seconde séance d'évaluation.

Maxime de relation = Mme Bo. ne tient pas compte de ce qui a été proposé : alors que nous mettions en relation chaque forme présentée avec une partie de la maison, Mme Bo. parle du corps d'un bonhomme.

Mme Ge. n'a rien proposé. Ses seuls propos , ou presque, sont :

"Il faut de l'imagination, hein !".

Maxime de quantité = Ce qui est vu n'est pas trop argumenté. Chacun propose une idée sans décrire ce qu'il voit, sauf Mme Co. C'est Mme BOCHET et moi-même qui essayons de décrire l'image en demandant confirmation auprès de la personne qui a fait la proposition.

Maxime de manière = Les gestes sont assez utilisés par Mme Gi. et Mme Tr. pour compenser leur faible voix.

c. Respect du groupe.

Première séance d'évaluation.

Ecoute de l'autre : à nouveau ce principe n'a pas été respecté, notamment par Mme Co. qui se désintéresse totalement des propos des autres membres du groupe.

Attitude :

- certaines personnes coupent la parole à d'autres ;
- il y a eu quelques réactions aux propositions faites ;
- nous sommes peu intervenues car les idées se sont bien enchaînées, mais parfois il a fallu donner la parole monopolisée par certains, à d'autres plus en retrait.

Seconde séance d'évaluation.

Ecoute de l'autre : chacun est attentif à ce qui se dit et il n'y a aucune coupure de parole.

Attitude : Mme Co. monopolise beaucoup la parole. C'est souvent elle qui répond quand on pose une question à quelqu'un d'un peu lent.

Mme Ge. reste très sceptique. Elle est un peu surprise et moqueuse face aux propositions faites, mais elle ne propose rien.

Cependant, les membres du groupe enrichissent souvent les propositions faites .

d. Richesse des propositions.

Première image.

Première séance d'évaluation, dix propositions :

- des points de direction ;
- un paratonnerre ;
- un dragon ;
- une pagode ;
- un personnage ;
- un bonhomme qui porte une maison ;
- une femme (car on peut voir des seins) ;
- une église ;

- des formes ;
- des triangles.

Deuxième séance d'évaluation, cinq propositions enrichies au fur et à mesure :

- un coq, un volatile, un pigeon vu de dessus ;
- une petite maison, pointue et perchée ;
- un personnage avec un chapeau pointu, qui fait "chut" ;
- une niche à chien ;
- une danseuse, sur ses pointes, avec un tutu.

Deuxième image.

Première séance d'évaluation, six propositions :

- un bureau dans une barque ;
- un poisson qui se redresse ;
- un phoque qui sort de l'eau, qui joue avec une balle ;
- un personnage des parfums Lanvin ;
- une jonque chinoise habitée, sous la lune.

Deuxième séance d'évaluation, cinq propositions, transformées et mises en scène au fur et à mesure :

- un navire, avec sa soute, un poste de commandes et un drapeau ;
- un bonhomme avec les genoux pliés ;
- un bonhomme sur un bateau, qui prend un bain de soleil ;
- un bonhomme sur un bateau qui lit le journal ;
- des personnages qui font un petit tour en bateau.

Remarques.

- Lors de la première séance, les idées sont une ou deux fois enrichies : le poisson qui sort de l'eau devient un phoque, puis un phoque qui sort de l'eau.

Globalement, chacun propose une représentation sans l'expliquer, sauf Mme Ba. ;

- Lors de la seconde séance d'évaluation, les propositions sont moins nombreuses mais plus précises ;

- D'une séance à l'autre, toutes les suggestions faites sont différentes.

e. Motivation globale à interagir.

Deux critères me permettent de définir cette motivation :

- la quantité de sollicitations de la part de Mme BOCHET ou de moi-même ;
- les réactions des uns par rapport aux propos des autres.

Ces critères dépendent du sens propre de "interagir", c'est à dire l'influence réciproque des locuteurs. Les locuteurs doivent prendre en compte l'autre et non monologuer.

Première séance d'évaluation.

- Sollicitations de la part des animatrices : elles représentent une bonne part des interventions et permettent de gérer la répartition de la parole. En effet, certaines personnes sont très volubiles alors que d'autres doivent être sollicitées.

- Réactions par rapport aux propos des autres : il y en a peu. Lorsque quelqu'un propose une idée, les autres n'en tiennent pas souvent compte et restent sur leur propre idée.

Généralement, le groupe n'est pas le destinataire des propos des uns ou des autres, ce sont plutôt les voisins, Mme BOCHET ou moi-même.

Deuxième séance d'évaluation.

- Sollicitations de la part des animatrices : Elles ont été fréquentes, sauf pour Mme Co. Il faut aller chercher les réponses, relancer, demander des explications.

- Réactions par rapport à ce qui a été proposé : Comme nous l'avons vu précédemment, beaucoup de personnes se sont appuyées sur ce qu'une autre a proposé pour enrichir l'idée. Mme Ge., même si elle n'a rien proposé, a réagi à ce qui était dit en montrant sa surprise, son incompréhension.

Si certaines personnes ne proposaient rien de particulier, nous leur demandions de choisir entre les propositions faites, afin que chacun puisse émettre un avis.

Ainsi, chacun a pu prendre la parole, a pu réagir aux propos des autres et a donné son opinion.

3. Comparaison et analyse générale entre les deux séances d'évaluation.

Ici, la distinction tour de présentation / activité langagière n'est plus faite. Il s'agit de regrouper les grands points de conclusion qu'il est possible de tirer des deux séances d'évaluation. Ces éléments permettront d'envisager l'impact sur les participants du groupe de langage mis en place.

a. Les maximes de Grice.

On ne constate pas de changements à ce niveau. Lorsque les maximes n'ont pas été respectées, ce n'était que par une ou deux personnes, ce qui ne doit pas être généralisé. Cependant, la maxime de quantité n'a pas vraiment été respectée par tous. Il n'y a eu quasiment aucun effort spontané pour aider l'autre à visualiser la même image que soi par des explications et descriptions.

b. Respect du groupe.

Ecoute de l'autre : Il est possible de formuler le même constat que plus haut : l'autre est reconnu comme partenaire de l'échange. En effet, alors qu'à la première séance les participants ne semblaient pas tous concernés par ce qui pouvait se dire, tout le monde était très attentif lors de la deuxième séance. Chacun écoutait l'autre parler.

Attitude : L'évolution intéressante à noter est que chaque personne, lors de la deuxième séance, a pu s'exprimer sans se faire couper la parole.

De plus, la prise en compte des propos de chacun est plus importante. Alors que les idées se suivaient sans s'enchaîner lors de la première séance, on constate un effort de co-construction du sens par chacun se manifestant par une volonté de compléter, d'enrichir les propositions faites.

c. Motivation globale à interagir.

Aucune évolution probante n'est à noter, hormis celle que j'ai présentée plus haut : beaucoup de personnes ont essayé de tenir compte de la proposition des autres pour faire évoluer l'idée, lors de la seconde séance.

On constate donc une plus grande reconnaissance de l'autre comme partenaire de l'échange, mais pas une plus grande motivation à échanger.

B. Autres éléments d'évaluation.

1. Point de vue du groupe.

a. Commentaires.

Lors d'une des dernières séances, j'ai demandé aux membres du groupe ce qu'ils pensaient de ce que nous leur avons proposé depuis le début de mon expérimentation.

Souhaitant obtenir le plus de réponses sincères, je leur ai précisé que j'avais besoin de leur avis pour pouvoir améliorer le contenu des séances.

Je n'ai eu que des réponses positives du type :

"Les cours sont très agréables."

"Ca change les idées, c'est agréable."

"Je me plaisais très bien."

"Je vous remercie de nous avoir donné ces cours." etc.

Ces remarques font très plaisir et sont agréables à entendre, mais j'espérais avoir plus de retours constructifs.

Un élément intéressant est à retenir : le terme de "cours". Il donne l'impression que ce que nous avons proposé demandait un effort intellectuel, dans une ambiance agréable et détendue. Mais peut-être vais-je trop loin dans l'interprétation de ces propos.

Toutefois, ces commentaires ne me semblaient pas suffisants pour être analysés et pour évaluer l'intérêt porté par les membres du groupe pour ce que nous leur avons proposé. Mais quels éléments prendre en compte ?

Après chaque séance, j'avais pris des notes recensant mes impressions, les remarques des membres du groupe et les commentaires formulés par Mme BOCHET et moi-même sur les tâches proposées.

En relisant ces notes, deux éléments m'ont paru pertinents à prendre en compte :

- les remarques faites par les patients,
- la fluctuation du taux de présence aux séances.

b. Les remarques.

Je me propose ici de recenser les différents propos des membres du groupe et leurs réactions qui m'ont semblé significatifs. Voici un pêle-mêle des remarques positives constatées :

- Dès la deuxième séance, Mme Co. nous fait part de sa joie d'être avec nous. "C'est agréable, dit-elle, ça fait réfléchir et ça permet de rencontrer des gens. "
 - Mme Bo. n'a pu venir plusieurs fois car elle devait assister à des séances de kinésithérapie. A chaque fois que je venais la voir pour savoir si ses séances étaient achevées, elle me faisait part de sa déception de ne pouvoir être avec nous. Elle appréciait le groupe de langage car "ça fait réfléchir !".
 - A chaque fois que Mme Tr. pouvait se joindre à nous (ce qui n'a pas toujours été le cas du fait de sa maladie), elle était très souriante et gaie, particulièrement au cours des jeux de rôles où elle riait beaucoup et applaudissait à chaque fin de saynète.
 - Mme Mo., même très gênée sur la fin par sa baisse d'audition, a tenu à se joindre à nous, après une séance manquée pour la même raison.
 - Lorsque j'allais chercher Mme Ba. dans sa chambre et qu'elle n'était pas encore prête (elle n'était donc pas sûre de pouvoir se joindre à nous), elle demandait ce que l'on allait faire et quel était le thème du jour.
 - Enfin, Mme Mo. a eu un comportement qui a beaucoup évolué au fil du temps. Au début, nous devions insister pour qu'elle vienne et elle refusait de s'intégrer totalement au groupe : elle préférait toujours rester un peu en retrait. Mais peu à peu elle a accepté de s'asseoir aux côtés des autres membres du groupe et nous faisait signe pour que nous venions la chercher (elle se déplaçait en fauteuil roulant).
- De plus, lors de la première séance d'évaluation, elle a catégoriquement refusé de se faire filmer, alors qu'elle n'a formulé aucune objection pour la seconde séance d'évaluation.

Ces quelques anecdotes ne sont pas très riches en informations, mais elles permettent de montrer que, globalement, les membres du groupe appréciaient de se réunir régulièrement.

Cependant, trois éléments, plus négatifs, sont aussi à prendre en compte :

- Il était assez fréquent que Mme Ba. somnole pendant les séances. Nous avons vu dans la première partie que cela pouvait être assez fréquent chez certaines personnes âgées.
- Au retour des vacances de Noël, presque tout le monde avait oublié le groupe, ne se souvenait plus du principe du tour de présentation et Mme Mo., à nouveau, refusait de s'intégrer dans le cercle formé par le groupe.
- Il est arrivé plusieurs fois que des personnes refusent de rappeler leur nom. En effet, celles-ci précisait que les présentations étaient faites au début de chaque séance, et que chacun connaissait le patronyme des autres membres du groupe.

c. Les présences.

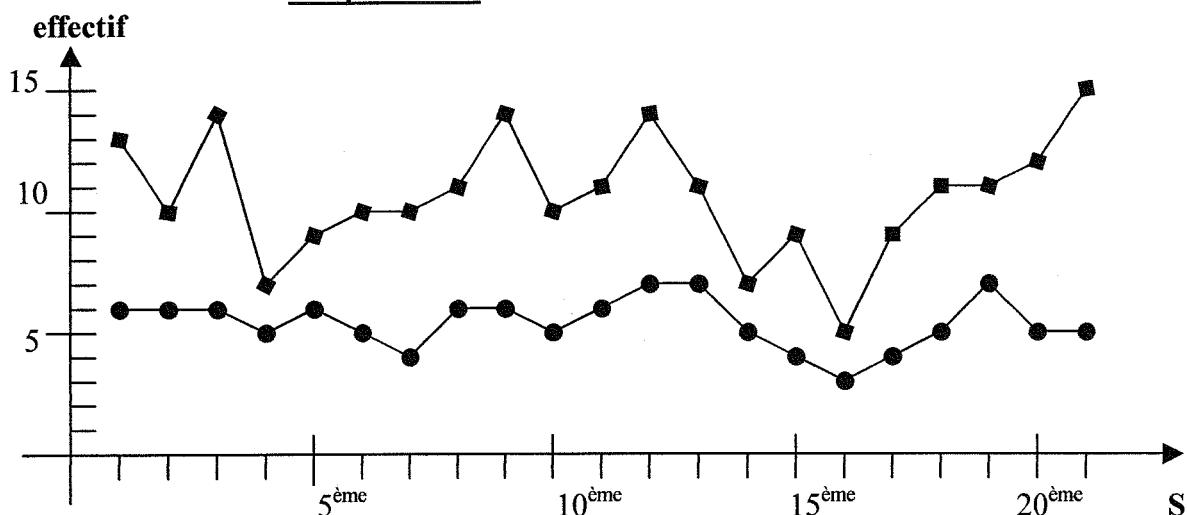


Fig. 4 : Présence des membres du groupe-souche et du groupe total à chaque séance..

Légende :

- S = séances,
- ◆—◆ = groupe total,
- ●—● = groupe-souche.

Nous pouvons constater une certaine constance dans la présence des membres du groupe-souche, hormis une diminution de la quinzième à la dix-septième séances incluses.

Cette régularité est assez encourageante car elle indique que les personnes appréciaient de venir, dans la mesure où chacun était libre ou non d'assister aux séances.

Cependant, surprise de constater cette baisse sur la fin de mon expérimentation, j'ai recherché dans mes notes prises à chaque fin de séance, d'éventuelles explications.

Il s'est avéré que, pour ces trois séances, les personnes absentes étaient dans l'incapacité de se joindre à nous pour cause de fatigue, hospitalisation ou encore mal-être, sauf une fois pour Mme Ge. et Mme Gi. qui ont plutôt souhaité rester ensemble.

Ce taux d'absentéisme n'est donc pas significatif en terme de lassitude par rapport aux séances proposées.

Par ailleurs, la figure présentée précédemment montre une fluctuation du nombre de personnes au niveau du groupe total, allant d'un maximum de quinze personnes à un minimum de cinq par séance.

Aucune explication ne peut être avancée pour justifier cela car le nombre de participants dépendait des personnes qui souhaitaient volontairement nous rejoindre.

Toutefois, trois constats découlent de cette observation. D'une part, quelque soit le nombre de participants, nous avons à chaque fois pu animer un temps de travail constructif et intéressant pour les personnes présentes. D'autre part, cela souligne parfaitement la nécessité de savoir s'adapter aux situations. Enfin, cette observation démontre l'intérêt de ne pas travailler avec un groupe trop rigide dans sa constitution. En effet, le risque serait que, certaines fois, personne ne puisse assister à la séance.

2. Le point de vue du personnel.

Malheureusement, aucun questionnaire, sur la trentaine que j'ai remise, ne m'a été retourné. Peut-être aurais-je dû, au début de mon intervention au sein de la résidence, sensibiliser davantage le personnel de la résidence au travail que je proposais.

Mme KONTZ, qui a régulièrement assisté aux séances, a pu avoir un regard extérieur sur le travail proposé. Le bilan lui semble plutôt positif. Elle a constaté une évolution entre le début et la fin de la prise en charge, qui se manifeste par la construction d'une certaine cohésion, un esprit de groupe.

Enfin, elle a remarqué que souvent, les jeudis matins, les membres du groupe lui précisaient que la séance allait avoir lieu, signe d'un intérêt et d'une envie de se réunir.

C. Intérêt du protocole mis en place.

Cette partie présente une synthèse des éléments d'analyse que je viens de décrire. Elle permet de juger du bien-fondé du protocole que j'ai élaboré.

Avant d'évaluer cet intérêt rappelons les objectifs de cette prise en charge :

- stimuler les capacités langagières et communicationnelles des patients afin d'améliorer celles-ci, ou au moins d'en prévenir la diminution ;
- développer les interactions au sein du groupe.

Du point de vue communicationnel, l'évolution du groupe est tout à fait probante.

En début de prise en charge, les participants avaient une attitude assez individuelle. Ils ne s'adressaient qu'à Mme BOCHET ou moi-même et certains prenaient la parole quand ils le désiraient, sans vraiment tenir compte du fait qu'une autre personne était en train de parler. D'autres demeuraient en retrait du groupe et ne s'exprimaient que si nous les sollicitions personnellement.

Au fur et à mesure, chacun est parvenu à trouver sa place au sein du groupe et à s'imposer comme locuteur à part entière. Les personnes réservées se sont exprimées avec plus de facilité et celles plus loquaces ont su laisser la parole aux autres et les écouter. A l'issue de mon expérimentation, chacun était reconnu comme partenaire de l'échange et les tours de parole étaient respectés par tous

Au cours de la prise en charge, nous avons pu constater également qu'une unité de groupe se construisait, pour conduire à un véritable sentiment d'appartenance à ce groupe au sein de la résidence, ce qui s'avère fondamental pour lutter contre l'isolement social.

Enfin, il faut souligner, tout de même, un aspect moins positif du comportement des locuteurs les uns par rapport aux autres. En effet, cette attitude d'aide nécessaire à la co-construction du sens par les locuteurs n'a pas été mise en évidence à l'issue de la prise en charge.

Il est vrai que chacun prenait de plus en plus en compte la parole de l'autre pour enrichir les échanges, mais aucun effort particulier n'a pu être relevé lorsqu'une personne se trouvait en difficulté. Toutefois, cette attitude non aidante, également décrite dans la littérature, était déjà visible en début de prise en charge.

Quant aux compétences langagières, les activités proposées apparaissent tout à fait efficaces. En effet, selon les commentaires de plusieurs membres du groupe, ces exercices ont demandé un véritable travail de réflexion et de recherche. Cela répondait donc aux besoins langagiers de ces personnes.

Cependant, il n'a pas été possible de véritablement constater d'évolution des aptitudes langagières des participants, bien qu'aucune diminution n'a pu être mise en évidence.

Pour finir, même si je n'ai pas constaté une plus grande motivation globale à interagir au cours des séances, les échanges entre les membres du groupe avant et après les séances étaient de plus en plus fréquents alors qu'ils n'avaient que rarement lieu en début de prise en charge si nous n'étions pas présentes pour les solliciter.

A l'issue de mon observation, le bilan s'avère donc plutôt positif, essentiellement au niveau du comportement de communication des membres du groupe. Il est vrai que le profit n'a pas été le même pour tous. Je pense que les personnes naturellement enclines à échanger ont tiré moins de bénéfice de cette prise en charge, mais je crois toutefois qu'elle a été pour elles un temps d'échanges et de réflexion qui a donné un nouvel élan à leur appétence à communiquer et qui leur a montré qu'elles étaient encore capables d'échanger sur des thèmes variés et abstraits.

II. Synthèse des observations.

A. Protocole comportant les améliorations nécessaires.

Ce chapitre reprend les différents points constituant le protocole que j'ai élaboré et comporte les modifications qu'il a été nécessaire d'apporter. Rappelons que les objectifs de la mise en place d'un tel groupe sont de stimuler les capacités langagières et communicationnelles des patients et de développer les interactions au sein du groupe.

1. Tour de présentation.

Pourquoi ?

- ce temps ouvre la séance en canalisant l'attention des participants ;
- il permet à chacun de se situer au sein du groupe et dans le temps.

Comment ?

Il est possible d'utiliser un petit objet-témoin que chaque personne passe à son voisin une fois qu'elle estime n'avoir plus rien à ajouter pour le moment.

A quoi sert cet objet ?

- il symbolise le fait que "c'est à moi de parler" ;
- il permet de s'assurer que tout le monde s'est exprimé, sans avoir été coupé par un autre membre du groupe ;
- il assure une certaine dynamique.

a. Situation dans le temps.

Pourquoi ?

Cela permet à des personnes, souvent désorientées par rapport au temps, de prendre quelques repères, ce qui est essentiel pour pouvoir se projeter dans un avenir, même proche.

Comment ?

- il n'est pas toujours facile d'énoncer la date en début de séance mais, si dans la pièce où se réunit le groupe, il y a un tableau, il est possible d'y inscrire la date du jour, notamment si celle-ci n'est pas affichée dans la résidence ;
- il est intéressant de proposer des exercices en lien avec les grands événements du calendrier : les changements de saison, Noël, Pâques, etc.

b. Présentation.

Pourquoi ?

- ce temps permet de reconnaître les autres et d'être reconnu par ceux-ci comme membre du groupe ;
- il est aussi nécessaire pour compenser les éventuels "trous de mémoire".

Comment ?

Dans la mesure où certains membres du groupe ont formulé des objections à l'encontre de ce temps, il n'est pas forcément souhaitable que chacun se présente au début de chaque séance. Il semble préférable d'envisager ce moment seulement pour certaines séances, notamment celles de début de prise en charge, celles après un temps d'arrêt (vacances, jours fériés, etc.) ou lorsque de nouvelles personnes se joignent au groupe.

c. La "question du jour".

Pourquoi ?

- elle permet de faire connaissance de manière plus personnelle en dévoilant aux autres un petit trait de sa personnalité ;
- elle offre la possibilité à chacun de s'exprimer librement.

Comment ?

La personne se présente, répond à la question puis passe l'objet-témoin à son voisin.

Comment choisir la question ?

La question peut, soit annoncer le thème de la séance, soit reprendre ce qui a été fait lors de la séance précédente.

Il est préférable de choisir une question qui nécessite une réponse un peu personnelle sans être trop indiscrete et surtout qui ne fasse pas resurgir d'anciens souvenirs trop bouleversants.

Remarque :

Je crois que cet élément a beaucoup aidé à la construction d'une unité de groupe.

En plus d'être agréable, il a permis à chacun de s'exprimer librement et aussi de mieux se connaître et de révéler aux autres une petite partie de soi.

Cette question nécessite également un travail intellectuel, pas toujours évident. En effet, elle demande d'être capable de piocher dans ses souvenirs et d'en retirer un élément à choisir, parfois parmi plusieurs. De plus, il faut être capable de se décentrer des propositions déjà faites ou, si aucune évocation n'est possible, de choisir parmi ce qui a déjà été proposé.

2. Activité langagière.

Pourquoi ?

L'objectif principal de ce temps est de travailler spécifiquement un aspect langagier ou communicationnel généralement déficient chez les personnes âgées, tel que la compréhension d'énoncés syntaxiquement complexes ou l'accès au lexique.

Comment ?

- de la même façon que pour le tour de présentation ou l'activité sensorielle, l'animateur des séances doit essayer de susciter un maximum d'échanges au sein du groupe ;
- il vaut mieux proposer des activités variées dans des situations ouvertes, c'est-à-dire ne visant pas

à obtenir une réponse précise, mais des échanges autour d'hypothèses, de commentaires, etc. ;

- chaque activité devrait faire l'objet d'une réflexion sur :

- l'objectif fixé : Il peut découler d'appuis théoriques ou d'observations établies au cours des séances précédentes. Se fixer un objectif précis et le garder à l'esprit tout au long de la séance facilite la conduite de celui-ci ;

- le support : Quel support utiliser pour telle activité (énigme, mots-croisés, etc.) ? Est-il adapté à un groupe de personnes âgées ? Renvoie-t-il à des éléments connus des membres du groupe ? etc. ;

- le matériel : Est-il facilement utilisable en groupe ? Est-il adapté à des personnes âgées ? Est-il acceptable financièrement ? etc. ;

Enfin, il est bon, après chaque séance, d'évaluer ce qui a été proposé, d'en envisager une éventuelle suite ou de repérer les éléments qui ont pu entraver le bon déroulement de l'activité.

Remarques :

- l'adhésion à un exercice semble plus marquée lorsque celui-ci est inclus dans un contexte, dans un thème ;
 - le rythme d'une séance est plutôt lent par rapport à d'autres types de prises en charge. Il n'est donc pas nécessaire d'envisager trop d'exercices différents, mais il est conseillé de prévoir une variante ou une activité de secours à celle que nous proposons.
- Par exemple, pour travailler sur des mots-croisés, je prévoyais entre dix et douze définitions.

3. Activité sensorielle.

Pourquoi ?

L'objectif principal de ce temps est de susciter des interactions spontanées au sein du groupe et de favoriser spécifiquement l'évocation à partir d'une perception sensorielle.

Comment ?

- les mêmes réflexions que celles évoquées pour l'activité langagière peuvent être faites ;
- la démarche la plus intéressante est de proposer une même stimulation pour tous les membres du groupe, afin d'échanger sur le ressenti des uns et des autres.

Remarque :

Pour travailler sur l'olfaction, il est vivement recommandé d'utiliser des parfums naturels, les odeurs de synthèse n'étant pas suffisamment évocatrices.

4. Ecoute musicale.

Pourquoi ?

Ce temps permet de clore la séance et de se dire au revoir.

Comment ?

- les patients apprécient beaucoup d'entendre à nouveau des chansons de leur époque (il existe aujourd'hui des CD regroupant des grands titres français chantés par l'interprète originaux) ;
- si certaines personnes aiment chanter, ce temps peut être remplacé par un chant interprété par le groupe.

B. Conseils aux orthophonistes.

Ce chapitre s'adresse aux orthophonistes désireux d'entreprendre une prise en charge de groupe avec des personnes âgées sans altération cognitive importante.

Ces conseils découlent des remarques faites au cours de mon expérimentation ou de mes lectures. Ils sont répartis en trois groupes :

- les conseils relatifs à l'attitude de l'orthophoniste ;
- les conseils concernant le groupe ;
- les conseils se rapportant au matériel.

1. Conseils relatifs à l'attitude de l'orthophoniste.

a. Son élocution.

L'orthophoniste doit s'exprimer assez lentement et veiller particulièrement à son articulation. Il est nécessaire d'utiliser une voix d'intensité plutôt élevée, avec un timbre sonorisé et un débit ralenti.

Le choix du vocabulaire est important. Il est préférable d'opter pour un langage relativement soutenu et d'éviter les élisions et simplifications.

b. Son comportement.

Le maître-mot d'une telle prise en charge est, il me semble : "patience". Des personnes âgées présentent une certaine lenteur idéatoire, il est donc nécessaire de leur laisser le temps d'élaborer leurs idées. Il faut savoir se taire et attendre.

Au cours des différents exercices, la même attitude est à adopter, notamment après avoir énoncé une consigne. Les premières interventions se font souvent attendre mais s'enchaînent assez bien par la suite. Il ne faut pas oublier que le rythme d'une séance avec des sujets âgés est beaucoup plus lent que dans d'autres types de prise en charge.

Il est également important de solliciter les participants personnellement. Sollicitations pour rejoindre le groupe – car certaines personnes se désintéressent de toute activité, mais une fois dans le groupe s'investissent et apprécient ce moment – et aussi sollicitations pour prendre la parole.

Ainsi, il est nécessaire pour l'orthophoniste de présenter une certaine disponibilité d'esprit et d'être particulièrement vigilant afin de pouvoir saisir toutes les prises de parole, même les plus discrètes, et les reprendre pour amener le locuteur à enrichir ses propos.

C'est pourquoi, il est intéressant d'animer un tel groupe à deux, afin de relancer le débat si celui-ci s'essouffle un peu, ou de saisir les interventions de certains locuteurs trop discrets, pendant que l'autre anime l'activité.

Enfin, selon les propos de J. LAFOREST ¹¹² :

"La relation doit s'établir au niveau des sentiments, et elle doit réaliser les conditions nécessaires d'empathie, d'acceptation et d'attention à l'autre."

L'orthophoniste doit donc veiller à montrer qu'il est disponible pour échanger avec les membres du groupe. Présenter un visage souriant et avenant permet de mettre à l'aise les participants et contribue à solliciter les interventions de ceux-ci.

2. Conseils concernant le groupe.

De la même façon que I. EYOUM ¹¹³, je considère que la meilleure constitution d'un groupe est d'environ huit personnes pour deux orthophonistes. Ainsi, la parole circule bien, chacun dispose de suffisamment de temps pour s'exprimer et tous les participants peuvent trouver leur place au sein du groupe.

¹¹² J. LAFOREST, Introduction à la gérontologie. Croissance et déclin. p. 159.

¹¹³ I. EYOUM, L'orthophonie en gériatrie, pourquoi, où, comment ? p. 19.

Il est préférable que le groupe puisse se réunir dans une pièce calme, isolée du bruit ambiant. Se retrouver dans une salle qui puisse être fermée est idéal pour éviter toute distraction ou passage inopportun. Cependant, une pièce ouverte présente l'avantage de permettre à des personnes éventuellement intéressées par ce qui est proposé d'observer la séance et de décider si, par la suite, elles veulent intégrer le groupe.

Enfin, disposer les participants en arc de cercle présente trois intérêts. Premièrement, chacun peut voir les autres membres du groupe. Deuxièmement, si un support visuel est utilisé, tout le monde peut le voir en même temps. Troisièmement, cela évite à l'orthophoniste de tourner le dos à certains.

3. Conseils se rapportant au matériel.

"Les personnes âgées ont tendance à moins bien appréhender ce qui leur apparaît abstrait ou éloigné de leurs préoccupations habituelles. Alors le matériel devra être concret, tout en possédant un effet de fréquence, c'est-à-dire être familier aux patients." ¹¹⁴

Le choix du support doit se faire selon les acquis culturels des participants : artistes d'autrefois, objets anciens, etc. Cependant, pour avoir l'adhésion du groupe, il faut absolument éviter tout matériel enfantin ou scolaire. Même si le niveau des patients est parfois bas, il est essentiel de ne pas oublier que ceux-ci sont avant tout des adultes.

Selon le support utilisé, différents éléments sont à prendre en compte :

- si l'exercice nécessite un support visuel (photo...), prévoir un grand format ou un exemplaire pour une ou deux personnes, éventuellement agrandi. Il faut proposer des images qui ne soient pas trop confuses, mais contrastées au niveau des couleurs et de la séparation fond / forme ;
- si l'exercice est centré sur l'odorat, il vaut mieux utiliser des parfums naturels, les odeurs de synthèse étant mal identifiées ;
- si l'exercice repose sur un support écrit, il faut veiller à ce que les caractères soient assez gros, simples (pas de police originale) et contrastés par rapport au fond.

¹¹⁴ F. MARQUIS, La stimulation du langage par les cinq sens. p. 20.

A noter qu'il est bon de faire lire les patients quand cela est possible, afin que chacun ait au moins une fois l'occasion de prendre la parole.

Enfin, il est souhaitable de proposer des activités les plus ouvertes possible afin d'obtenir un maximum d'échanges et non pas une réponse précise.

CONCLUSION.

Le travail qui vient d'être présenté repose sur la proposition et l'évaluation d'un protocole d'animation d'un groupe de langage. Celui-ci est destiné à des personnes âgées ne présentant pas d'altération cognitive massive et résidant en maison de retraite.

L'hypothèse de départ comporte deux points. Premièrement, cette prise en charge permettrait de développer les interactions entre les membres du groupe. Deuxièmement, celle-ci améliorerait les capacités langagières et communicationnelles des participants, ou au moins les maintiendrait à leur niveau.

Le protocole a été mis à l'épreuve pendant près de six mois, à raison d'une séance par semaine, auprès d'un groupe de sept personnes. Celles-ci, institutionnalisées, ne présentaient ni atteinte intellectuelle importante, ni trouble aphasique, ni perte sensorielle grave, et étaient âgées d'au moins 75 ans.

Au terme de mon travail, trois éléments de conclusion peuvent être mis en évidence :

- les capacités langagières des membres du groupe ne semblent pas s'être améliorées, sans pour autant avoir diminué, bien que les exercices proposés paraissent correspondre aux besoins des personnes ;
- le comportement communicationnel des membres du groupe a évolué, notamment dans la reconnaissance de l'autre comme partenaire de l'échange ;
- les participants, au fur et à mesure de l'expérimentation, ont montré une plus grande appétence à communiquer, du moins au moment des séances.

Ainsi, le premier élément constituant mon hypothèse de départ s'avère vérifié, dans le cadre des séances, mais le second point ne l'est que partiellement.

Toutefois, ces résultats sont à modérer car, d'une part, je n'ai aucun élément me permettant de connaître le comportement communicationnel des patients en dehors des séances. D'autre part, le nombre restreint de participants ne permet pas de généraliser les conclusions.

Avant de clore cette étude, il est nécessaire de préciser que ce type d'intervention est très différent des prises en charge orthophoniques "classiques". Un groupe de langage ne s'inscrit pas dans une rééducation, à proprement parler, mais se présente plus comme un temps de stimulation du langage. En effet, à l'issue de mon observation clinique, je me suis aperçue que les effets immédiats étaient plus importants que les conséquences à long terme. Un des objectifs de ce travail est bien de maintenir les capacités langagières des patients, conformément à la Nomenclature Générale des Actes Orthophoniques de 2002. Il permet également de faire prendre conscience aux patients qu'ils peuvent encore s'exprimer sur des sujets plus éloignés de ceux, très concrets, de leur quotidien.

Aujourd'hui , encore peu d'orthophonistes interviennent auprès de personnes âgées sans altération cognitive majeure. Il est donc nécessaire de développer des actions d'information et de sensibilisation destinées aux orthophonistes et aux étudiants, afin que, à long terme chaque établissement accueillant des personnes vieillissantes soit à même de proposer des séances de stimulation langagière à ses résidents.

Je conclurais mon travail par cette citation de Simone de BEAUVOIR :

"Les pédiatres nous apprennent que, dans les rares cas où les parents n'ont pas su créer avec l'enfant une relation de réciprocité, il se replie sur lui-même, se coupe d'autrui, n'est même plus capable d'accéder au langage : il devient autiste ou schizophrène. De même, si l'adulte refuse au vieillard toute possibilité de communication en privant de sens ses paroles, ses gestes, ses appels, celui-ci s'enferme sur lui-même, il désapprend le langage, il glisse hors de l'espèce humaine."¹¹⁵



¹¹⁵ S. de BEAUVOIR, La vieillesse. Citée par A. CARLSON et J. PAQUET in Dictionnaire des citations en gérontologie. p.80.



Bibliographie.

- ARGOUD D. et PUIJALON B., *La parole des vieux. Enjeux, analyse, pratiques*. Paris : Dunod, 1999.
- ASSAL G. et MACHADO F., Limites du vieillissement normal et pathologique, in MONTANGERO J., *Psychologie de la personne âgée. Aspects neuropsychologiques, cognitifs et cliniques du vieillissement*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- AVARD J., Pour une vision positive du vieillissement : contribution à la psychologie nord-américaine, in MONTANGERO J., *Psychologie de la personne âgée. Aspects neuropsychologiques, cognitifs et cliniques du vieillissement*. Paris : Presses Universitaires de France, 1993.
- BADIN J.P., Démence et démences. in ABRAHAM G. et SIMEONE I., *Introduction à la psychogériatrie*. Villeurbanne : SIMEP, 1984. (111-125).
- BAUDU C. et JUIGNET P., *Troubles intellectuels et vieillissement*. Paris : Berger-Levrault, 1997.
- BERR C., Epidémiologie de la maladie d'Alzheimer : chiffres clés et pistes de prévention. in *La Revue de Gériatrie*, avril 2003, supplément A au tome 28, n°4 (A1-A3).
- BERREWAERTS J. et al, La production du discours. in FEYEREISEN P. et HUPET M., *Parler et communiquer chez la personne âgée. Psychologie du développement cognitif*. Paris : Presses Universitaires de France, 2002 (73-95).
- BIANCHI H., Narcissisme et identité à l'épreuve du temps. in ABRAHAM G. et SIMEONE I., *Introduction à la psychogériatrie*. Villeurbanne : SIMEP, 1984. (47-51).
- BOURDIN M.P. et DERYCKEREM M., *Elaboration d'un groupe de langage en gériatrie*. Lille, 1996.

- CARLSON A. et PAQUET J., *Dictionnaire des citations en gérontologie*. Ramonville Saint Agne : Erès, 1999.
- CARON R., *Comprendre la personne âgée*. Paris, Montréal : Gaëtan Morin Editeur, 2000.
- CONDELLO M. et MESTRE C., *Parole et vieillissement : une approche linguistique (étude sémantique)*. Lyon, 1991.
- CROISILE B., Le vieillissement cognitif : le futur âge d'or des neurones ?, in *La Revue de Gériatrie*. mai 2003, Tome 28 n°5. (395-402).
- Décret n°2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession orthophonique. *Journal Officiel* n°104 du 4 mai 2002.
- DIRKX E. et RICHARD J., *Psychogérontologie*. Paris : Masson, 1996.
- DUPLANTIER I., *Atelier conversation du centre d'Aphasiques de la Région Bordelaise : observation des interactions verbales et non-verbales*. Bordeaux, 1995.
- DUYCKAERTS C. et al, Les plaques séniles : position dans l'épaisseur du cortex et contenu en amylose en fonction de l'efficacité intellectuelle au cours du vieillissement et de la maladie d'Alzheimer., in *Le vieillissement cérébral normal et pathologique*, actes du IV^e colloque des 19 et 20 janvier 1987. Paris : Maloine S.A. Editeur.
- EYOUM I., L'orthophonie en gériatrie, pourquoi, où, comment ? in *Ortho-magazine*, octobre 2002, n°42. (16-19).
- GIROLAMI-BOULINIER A., Intérêt de ces groupes et thèmes pratiqués. in *Rééducation Orthophonique*, février 1989, volume 27 n°157 (67-74).
- HUPET M. et NEF F., Vieillesse cognitive et langage. in VAN DER LINDEN M. et HUPET M., *Le vieillissement cognitif*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994 (141-169).

- HY F. et al., Troubles de la mémoire et démences chez les sujets âgés. *in* BELMIN J. et al., *Gérontologie pour le praticien*. Paris : Masson, 2003 (108-124).
- INSEE : http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp
- Institut de la maladie d'Alzheimer :
http://www.imalzheimer.com/html/print/mal_depistage.htm
- JUANCHICH G. et REINHARD C., *Du devenir du langage oral de l'adulte âgé*. Montpellier, 1988.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les interactions verbales*. Tome1. Paris : Armand Colin, 1990.
- KLEIN D., *La retraite des mots ? Expérience d'un groupe de langage en maison de retraite*. Strasbourg, 2000.
- LAFOREST J., *Introduction à la gérontologie. Croissance et déclin*. Paris : Frison-Roche, 1989.
- LEROUX R., *L'évaluation gérontologique. De la théorie à la pratique*. Rennes : ENISEP, 1994.
- Manuel Diagnostic et Statistique des Troubles Mentaux. 4^o édition. GUELFY G. (Dir. de traduction). Paris : Masson, 1996.
- MARQUIS F., La stimulation du langage par les cinq sens. *in Ortho-magazine*, octobre 2002, n°42 (20-23).
- MEMIN C., *Projet de vie avec les personnes âgées et dépendantes en institution*. Paris : Centurion, 1984.



- MORIN L., JOANETTE Y., et NESPOULOUS J.L., Grilles d'analyse des aspects pragmatiques de la communication interindividuelle. *in Rééducation Orthophonique*, juin 1986, volume 24, n°146. (137-149).
- MUCCHIELLI R., *La dynamique des groupes*. Paris : ESF éditeur, 1995.
- NESPOULOUS J.L., Les domaines de la pragmatique. *in Rééducation Orthophonique*, juin 1986, volume 24 n°146 (127-136).
- OLIVENSTEIN C., *Naissance de la vieillesse*. Paris : Editons Odile Jacob, 1999.
- OMS : <http://www.who.int/inf-fs/fr/am135.html>
- PELICIER Y., Stéréotypes et réalités psychologiques. *in ABRAHAM G. et SIMEONE I., Introduction à la psychogériatrie*. Villeurbanne : SIMEP, 1984. (43-46).
- ROUSSEAU T., Les processus du vieillissement : de l'heureuse conclusion au naufrage annoncé. *in Glossa* n°66, 1999 (4-11).

A lire aussi.

- BEKHOUK L. et al., Les troubles du langage dans la démence et la dépression de la personne âgée. *in Glossa* n°66, 1999 (14-22)
- GIROLAMI-BOULINIER A., Que devient le langage adulte chez les personnes âgées de 90 ans et davantage ? *in Rééducation Orthophonique*, décembre 1987, volume 25 n°152 (443-459).

INDEX DES FIGURES ET TABLEAUX.



- Fig. 1 : Incidence des démences et de la maladie d'Alzheimer (MA) : synthèse de huit études européennes.	14
- Fig. 2 : Schéma de communication selon C. KERBRAT-ORECCHIONI.	22
- Fig. 3 : Le "cercle vicieux" de l'affaiblissement intellectuel.	27
- Fig. 4: Présence des membres du groupe-souche et du groupe total à chaque séance.	85
- Tab.1 : Nombre de prises de parole lors du tour de présentation.	74
- Tab.2 : Nombre de prises de parole lors de l'activité langagière.	77

ANNEXES.

Annexe 1 : Les logements des plus de 60 ans.

	a domicile	en institution			effectifs des classes d'âges (en milliers)
		foyer-logement	maison de retraite	autre forme de communauté	
60-64 ans	98.3 %	0.2 %	0.4 %	1.1 %	2726
65-69 ans	98.2 %	0.3 %	0.7 %	0.8 %	2758
70-74 ans	97.4 %	0.6 %	1.2 %	0.8 %	2489
75-79 ans	95.3 %	1.2 %	2.4 %	1.1 %	2166
80-84 ans	90.2 %	2.4 %	5.7 %	1.7 %	915
85-89 ans	80.4 %	3.9 %	12.8 %	2.9 %	922
90 ans et +	64.0 %	4.6 %	26.1 %	5.3 %	902
ensemble des 60 ans et +	94.3 %	1.1 %	3.3 %	1.3 %	12478
ensemble des 75 ans et +	87.8 %	2.4 %	7.8 %	2.0 %	4505
ensemble des 80 ans et +	80.8 %	3.4 %	12.9 %	2.9 %	2339

Champ : France métropolitaine.

Source : Recensement de la population en 1999, en France.

INSEE

Annexe 2 : La mémoire.

La mémoire est une fonction complexe dont on peut distinguer plusieurs composantes, à savoir :

- la mémoire immédiate, ou sensorielle. Elle correspond à la perception sensorielle. Elle dure plusieurs secondes et permet, par exemple, de retenir le début d'une phrase pour en comprendre la fin.¹¹⁶
- la mémoire à court terme. Elle permet le stockage des informations et leur manipulation pendant la réalisation de tâches cognitives. Elle permet par exemple de retenir un numéro de téléphone le temps de le composer. la mémoire à court terme est aussi appelée "mémoire de travail".
- la mémoire à long terme. Elle comporte deux types de mémoire :
 - la mémoire implicite, "qui permet des apprentissages inconscients et l'acquisition d'une habileté perceptive, motrice, verbale ou cognitive."¹¹⁷
 - la mémoire explicite, qui regroupe la mémoire épisodique et la mémoire sémantique.

La *mémoire épisodique* correspond aux souvenirs personnels et la *mémoire sémantique*, quant à elle, correspond aux connaissances générales.

- la mémoire procédurale qui correspond aux savoir-faire individuels.

¹¹⁶ F. HY et al., Troubles de la mémoire et démences chez les sujets âgés. p. 109.

¹¹⁷ F. BRIN et al, Dictionnaire d'Orthophonie. p 116 et 117

Annexe 3 : Charte des personnes âgées dépendantes.

Lorsqu'il sera admis par tous que les personnes âgées ont droit au respect absolu de leurs libertés d'adulte et de leur dignité d'être humain, cette charte sera appliquée dans son esprit.

Mêmes dépendantes, les personnes âgées doivent continuer à exercer leurs droits, leurs devoirs et leurs libertés de citoyens.

Article 1 :

Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie.

Article 2 :

Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.

Article 3 :

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

Article 4 :

Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.

Article 5 :

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus.

Article 6 :

Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.

Article 7 :

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.

Article 8 :

La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.

Article 9 :

Toute personne âgée doit avoir, comme tout autre, accès aux soins qui lui sont utiles.

Article 10 :

Les soins que requiert une personne âgée doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant.

Article 11 :

Soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

Article 12 :

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.

Article 13 :

Toute personne en situation de dépendance devrait voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.

Article 14 :

L'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.

Annexe 4 : MMSE, protocole.

Compter
1 point par
réponse
exacte

SCORE MMSE (Mini Mental State Examination)



Date : Nom du patient :

"Je vais vous poser quelques questions pour apprécier comment fonctionne votre mémoire.
Les unes sont très simples, les autres un peu moins. Vous devez répondre du mieux que vous pouvez."

Orientation

Quelle est la date complète d'aujourd'hui ?

Si la réponse est incorrecte ou incomplète, poser les questions dans l'ordre suivant :

- 1// En quelle année sommes-nous ?
2// En quelle saison ?
3// En quel mois ?
4// Quel jour du mois ?
5// Quel jour de la semaine ?
- Coter 0 ou 1
- Sous-total: /5

Je vais vous poser maintenant quelques questions sur l'endroit où nous nous trouvons :

- 6// Quel est le nom de l'hôpital ou du centre d'examen où nous sommes ?
7// Dans quelle ville se trouve-t-il ?
8// Quel est le nom du département dans lequel est située cette ville ?
9// Dans quelle province ou région est situé ce département ?
10// A quel étage sommes-nous ici ?
- Coter 0 ou 1
- Sous-total: /5

Apprentissage

Je vais vous dire 3 mots ; je voudrais que vous me les répétiez et que vous essayiez de les retenir car je vous les redemanderai tout à l'heure :

- 11// cigare
12// fleur
13// porte
- Répétez les 3 mots.
- Coter 0 ou 1
- Sous-total: /3

Attention et calcul

Voulez-vous compter à partir de 100 en retirant 7 à chaque fois ?

- 14// 100 - 7 = 93
15// 93 - 7 = 86
16// 86 - 7 = 79
17// 79 - 7 = 72
18// 72 - 7 = 65
- Coter 0 ou 1
- Sous-total: /5

Pour tous les sujets, même pour ceux qui ont obtenu le maximum de points à l'épreuve de calcul, demander : voulez-vous épeler le mot "MONDE" à l'envers : EDMON.

Noter le nombre de lettres données dans l'ordre correct

Ce chiffre ne doit pas figurer dans le score global

Rappel

Pouvez-vous me dire quels étaient les 3 mots que je vous avais demandé de répéter et de retenir tout à l'heure ?

- 19// cigare
20// fleur
21// porte
- Coter 0 ou 1
- Sous-total: /3

Langage

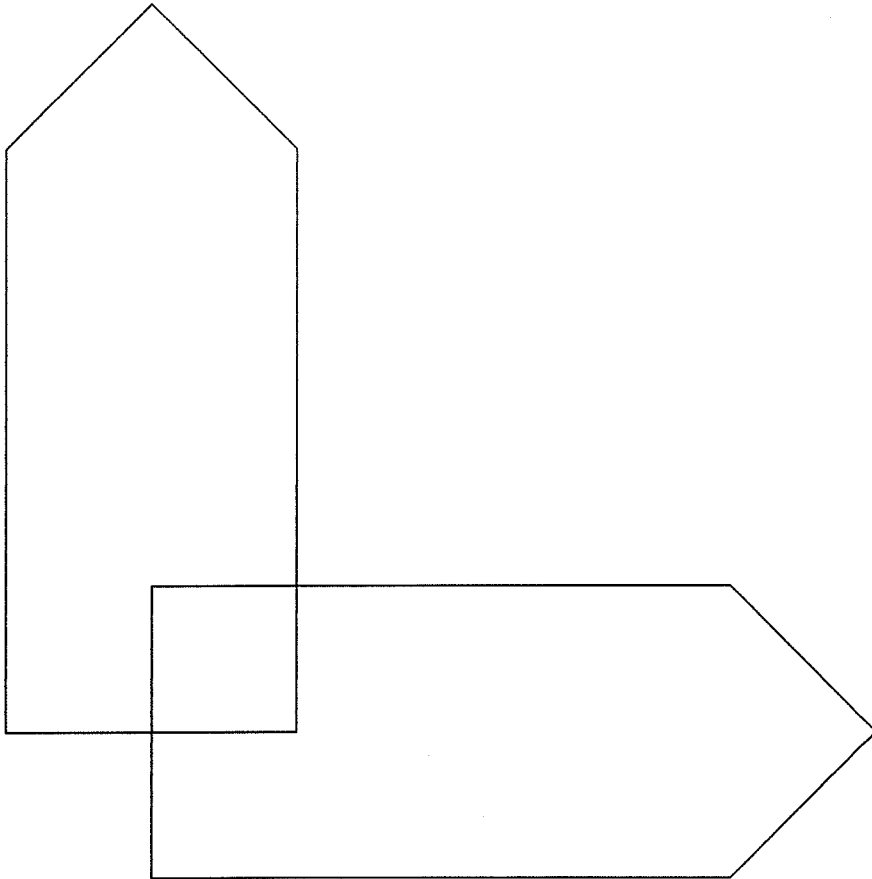
- 22// Montrer un crayon.
Quel est le nom de cet objet ?
23// Montrer une montre.
Quel est le nom de cet objet ?
24// Écoutez bien et répétez après moi :
"pas de MAIS, de SI, ni de ET"
25// Poser une feuille de papier sur le bureau, la montrer au sujet en lui disant :
"écoutez bien et faites ce que je vais vous dire : prenez cette feuille de papier avec la main droite,
26// Pliez-la en deux,
27// et jetez-la par terre"
28// Montrer au sujet une feuille de papier sur laquelle est écrit en gros caractères :
"FERMEZ LES YEUX" et dire au sujet :
"faites ce qui est écrit"
29// Tendre au sujet une feuille de papier et un stylo, en disant : "voulez-vous écrire une phrase, ce que vous voulez, mais une phrase entière"
- Coter 0 ou 1
- Sous-total: /8

Praxies constructives

- 30// Tendre au sujet une feuille de papier et lui demander : "voulez-vous recopier ce dessin"

SCORE TOTAL (0 à 30) /30

Item 30 du protocole du MMSE.



CONSIGNES DE PASSATION ET DE COTATION VERSION CONSENSUELLE GRECO

Orientation

Pour tous ces items, n'accepter que la réponse exacte. Cependant, lors des changements de saison ou de mois, ou pour l'étage, permettre au patient de corriger une réponse erronée, en lui demandant : "êtes-vous sûr ?".

Les seules tolérances admises concernent :

- pour la question n°6 : lorsque le patient vient d'une autre ville, on peut se contenter de l'hôpital de la ville (car le nom de l'hôpital de la ville peut ne pas être connu du patient) ; si l'examen est réalisé en cabinet, demander le nom du cabinet médical, ou de la rue où il se trouve, ou du médecin.
- pour la question n°8 : lorsque le nom du département et de la région, sont identiques (par exemple : NORD), il faut alors demander "dans quel pays est situé ce département ?".

Chaque réponse juste vaut 1 point. Si la réponse est fautive ou s'il n'y a pas de réponse, comptez 0 point.

Accorder 10 secondes pour chaque réponse.

Apprentissage

Dire les 3 mots groupés, un par seconde, face au malade en articulant bien.

Accorder 20 secondes pour la réponse.

Compter 1 point pour chaque mot répété correctement au premier essai.

Si le sujet ne répète pas les 3 mots au premier essai, les redonner jusqu'à ce qu'ils soient répétés correctement.

Maximum : 6 essais.

En effet, l'épreuve de rappel ne peut être analysée que si les 3 mots ont été bien enregistrés.

Attention et calcul

Consigne : "Comptez à partir de 100 en retirant 7 à chaque fois jusqu'à ce que je vous arrête ?".

Il est permis d'aider le patient en lui présentant la première soustraction : "100 - 7 combien cela fait-il ?" et ensuite "Continuez". On arrête après 5 soustractions et on compte 1 point par soustraction exacte c'est-à-dire lorsque le pas de 7 est respecté quelle que soit la réponse précédente : ex : 100 - 7 = 92 pas de point accordé ; 92 - 7 = 85 le point est accordé.

Si le sujet demande, en cours de tâche, "Combien faut-il retirer ?" il n'est pas admis de répéter la consigne ("Continuez comme avant").

Lorsque le sujet ne peut effectuer les 5 soustractions, il est nécessaire, pour maintenir le principe d'une tâche interférente, de lui demander d'épeler le mot MONDE à l'envers ("Pouvez-vous épeler le mot MONDE à l'envers en commençant par la dernière lettre"). (Toutefois, lorsque le patient a des difficultés manifestes dans le compte à rebours, il est préférable de lui demander d'épeler le mot MONDE à l'endroit avant de lui demander de l'épeler à l'envers pour le remettre en confiance.)

Dans cette épreuve, le nombre de lettres placées successivement dans un ordre correct est compté (exemple : EDMON = 2) mais ce score n'est pas comptabilisé dans le score total.

Rappel

Accorder 10 secondes pour répondre.

Compter 1 point par réponse correcte.

Aucune tolérance n'est admise, puisque l'encodage a été contrôlé lors de l'enregistrement.

Langage

D'une façon générale : compter 1 point par réponse correcte et accorder 10 secondes pour chaque réponse.

* Il faut montrer un crayon (et non un stylo ou un stylo à bille). Aucune réponse autre que crayon n'est admise.

** Aucune autre réponse que montre ou montre-bracelet n'est admise.

*** La phrase doit être prononcée à haute voix, bien distinctement, face au malade ; ne compter 1 point que si la répétition est entièrement correcte.

**** Compter 1 point par item correctement exécuté. Si le sujet s'arrête et demande ce qu'il doit faire, il ne faut pas répéter la consigne, mais dire : "faites ce que je vous ai dit".

***** Compter 1 point si la phrase comprend un sujet et un verbe, sans tenir compte des fautes d'orthographe ou de syntaxe. Accorder 30 secondes.

Praxies constructives

Compter 1 point si tous les angles sont présents et si les figures se coupent sur 2 côtés différents. On peut autoriser plusieurs essais et accorder un temps d'une minute.

Annexe 6 : Questionnaire de Proust.

1. Le principal trait de mon caractère.
2. La qualité que je désire chez un homme.
3. La qualité que je préfère chez une femme.
4. Ce que j'apprécie le plus chez mes amis.
5. Mon principal défaut.
6. Mon occupation préférée.
7. Mon rêve de bonheur.
8. Quel serait mon plus grand malheur.
9. Ce que je voudrais être.
10. Le pays où je désirerais vivre.
11. La couleur que je préfère.
12. La fleur que j'aime.
13. L'oiseau que je préfère.
14. Mes auteurs favoris en prose.
15. Mes poètes préférés.
16. Mes héros dans la fiction.
17. Mes héroïnes favorites dans la fiction.
18. Mes compositeurs préférés.
19. Mes peintres favoris.
20. Mes héros dans la vie réelle.
21. Mes héroïnes dans l'histoire.
22. Mes noms favoris.
23. Ce que je déteste par-dessus tout.
24. Caractères historiques que je méprise le plus.
25. Le fait militaire que j'admire le plus.
26. La réforme que j'estime le plus.
27. Le don de la nature que je voudrais avoir.
28. Comment j'aimerais mourir.
29. L'état présent de mon esprit.
30. Fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence.
31. Ma devise.

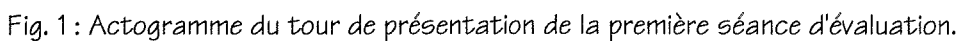
On peut y ajouter ces questions :

1. Quel est pour vous le comble de la misère ?
2. A quel moment de votre vie avez-vous été le plus heureux ?
3. Quel est le trait de votre caractère dont vous êtes le moins fier ?
4. Votre plus grande peur ?
5. Que possédez-vous de plus cher ?
6. Qu'avez-vous réussi le mieux dans votre vie ?
7. La figure historique à laquelle vous auriez aimé ressembler ?
8. La chanson que vous sifflez sous votre douche ?
9. Vos films cultes ?
10. Votre boisson préférée ?
11. Votre plus grand regret ?
12. Quels sont les metteurs en scène de cinéma favoris ?
13. Quels sont vos acteurs (actrices) favoris ?
14. Quels sont vos musiciens favoris ?
15. Quel homme de science considérez-vous comme le plus grand ?
16. Quels sports pratiquez-vous ?
17. Qu'appréciez-vous le plus chez vos amis ?
18. Quel est votre animal préféré / détesté ?

Bernard PIVOT propose une autre version, qui lui est propre :

1. Votre mot préféré ?
2. Le mot que vous aimez le moins ?
3. Quel son aimez-vous le plus ?
4. Quel bruit aimez-vous le moins ?
5. Votre juron préféré ?

114



- noms en gras et en italique = membres du groupe-souche.
- $\longrightarrow$ = prise de parole destinée à une personne en particulier.
- 1 = prise de parole dont le destinataire est le groupe en entier ou prise de parole pour soi.

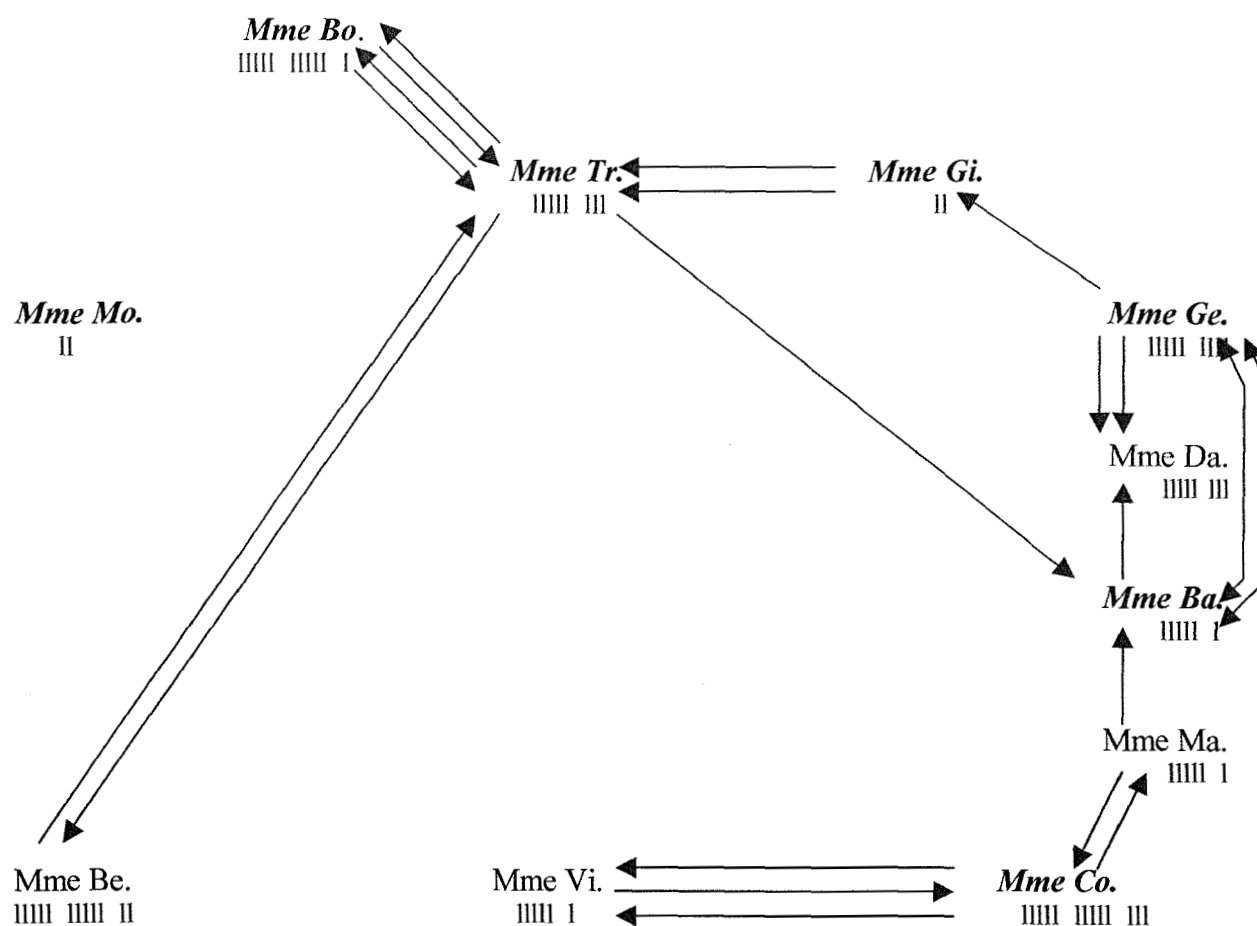


Fig. 2 : Actogramme du tour de présentation de la deuxième séance d'évaluation.

Légende :

- noms en gras et en italique = membres du groupe-souche.
- $\longrightarrow$ = prise de parole destinée à une personne en particulier.
- I = prise de parole dont le destinataire est le groupe, ou prise de parole pour soi.

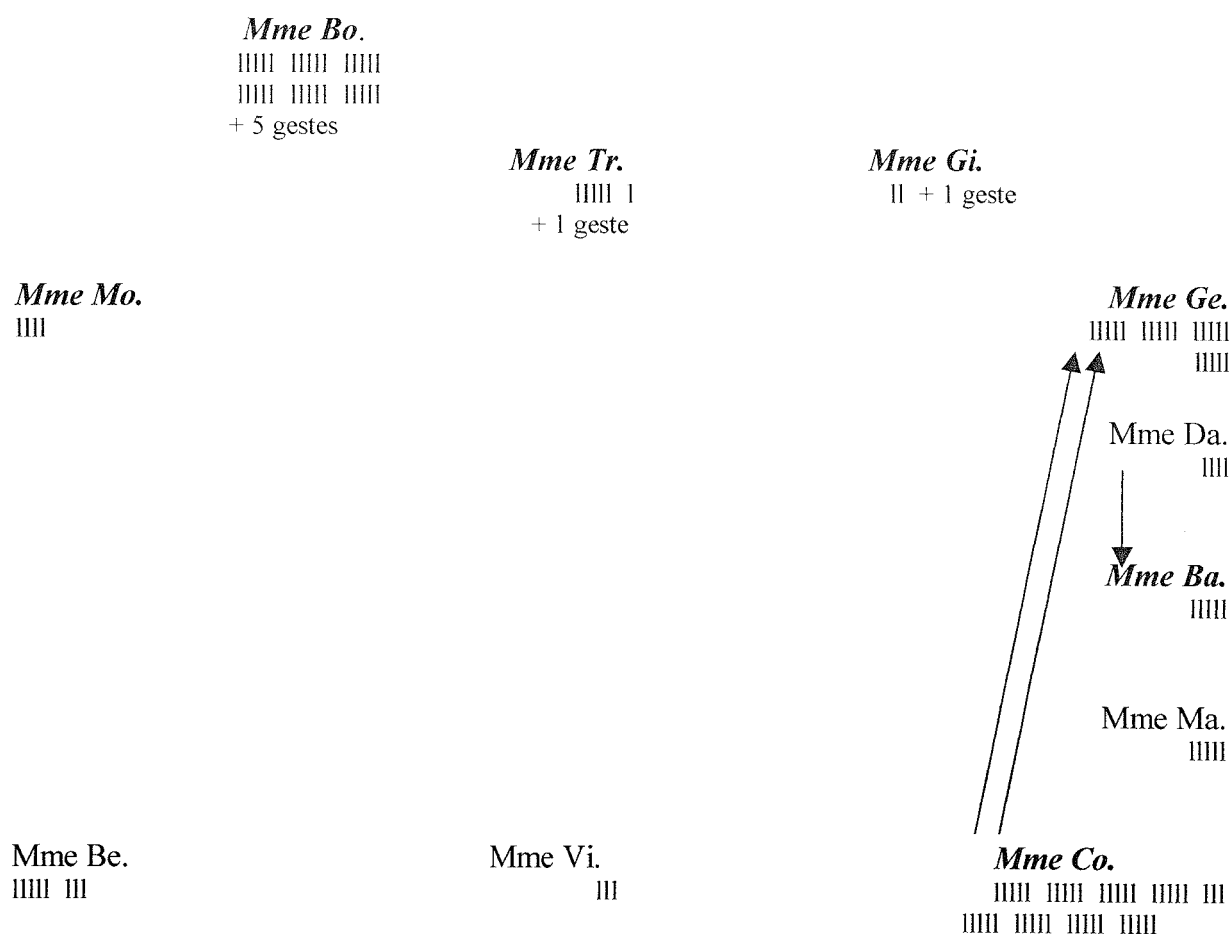
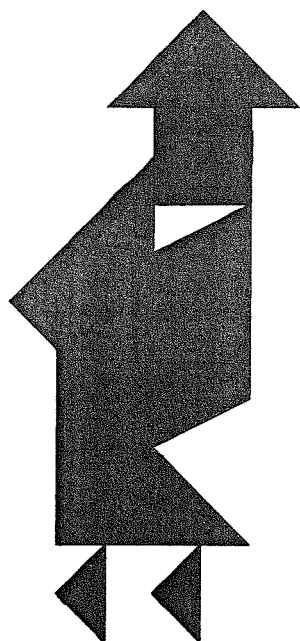


Fig. 4 : Actogramme de l'activité langagière de la deuxième séance d'évaluation.

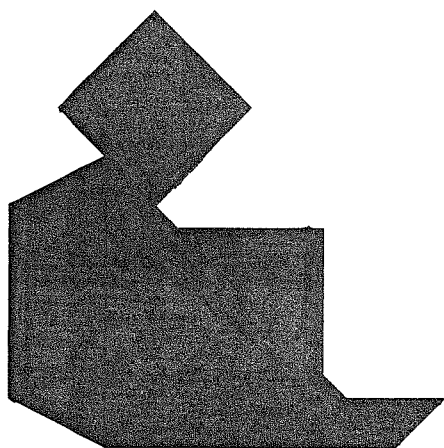
Légende :

- noms en gras et en italique = membres du groupe-souche.
- $\longrightarrow$ = prise de parole destinée à une personne en particulier.
- 1 = prise de parole dont le destinataire est le groupe, ou prise de parole pour soi.

Annexe 8 : Tangrams.



Tangram n° 1



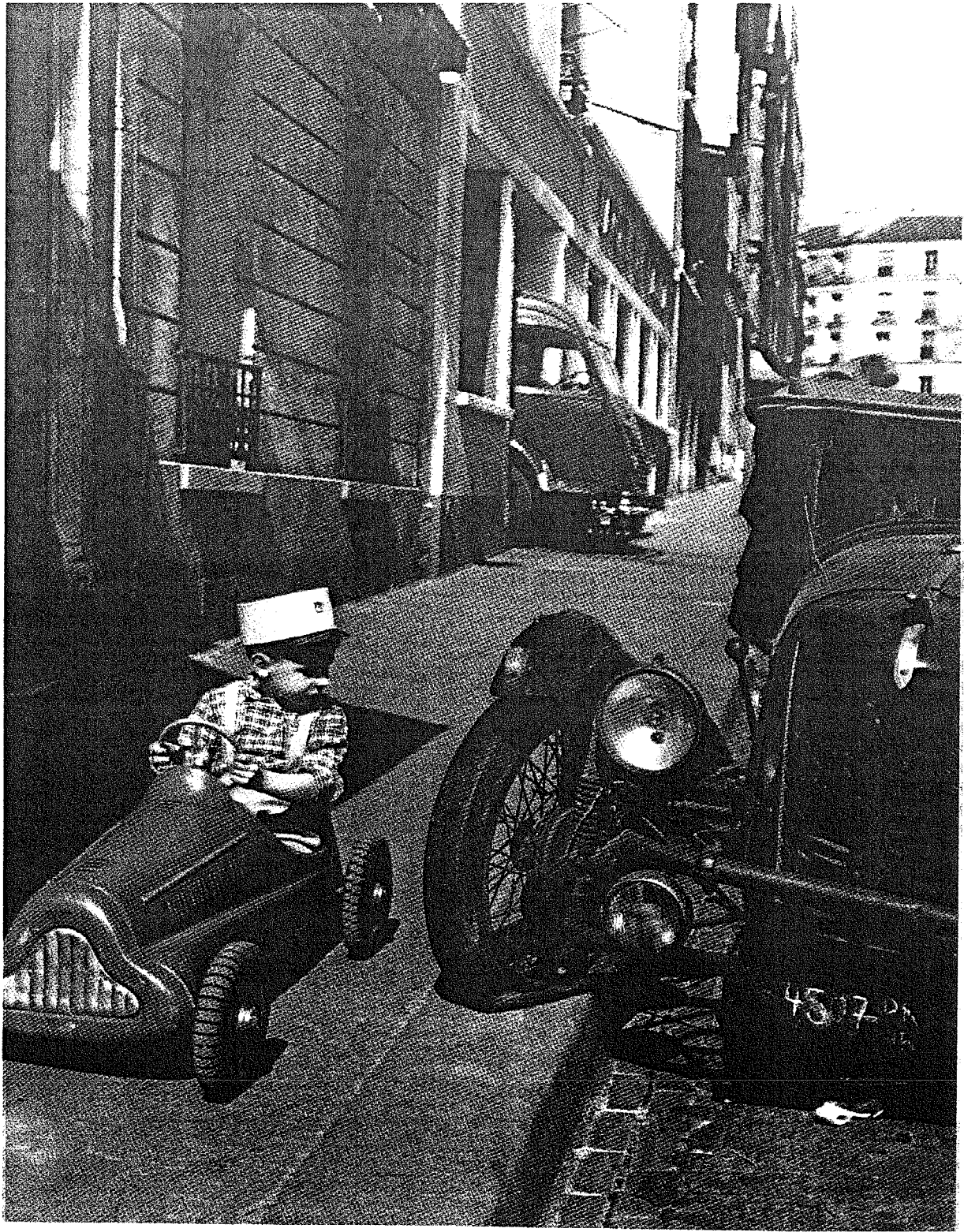
Tangram n°2

Annexe 9 : Supports utilisés pour chaque séance.

1^{ère} séance

Photo : Le bolide, R. DOISNEAU, 1956.

Voir ci-après



3^{ème} séance.

Retrouver les titres de romans initiaux.

- Le Petit *Capuchon* Rouge (Charles PERRAULT),
- Cyrano de *Quissac* (Edmond ROSTAND),
- Au Bonheur des *Messieurs* (Emile ZOLA),
- Notre-Dame de *Nancy* (Victor HUGO),
- La Belle à la *Forêt Dormante* (Charles PERRAULT),
- Autant en Emporte *l'Ouragan* (Margaret MITCHELL),
- Les Lettres de Mon *Meunier* (Alphonse DAUDET),
- Poil de *Patate* (Jules RENARD),
- *Tarte Tatin* à Tarascon (Alphonse DAUDET),
- La Mare aux *Fées* (George SAND),
- Les Fleurs du *Beau* (Charles BAUDELAIRE),
- Alice au pays des *Groseilles* (Lewis CARROLL),
- Les Femmes *Intelligentes* (MOLIERE),
- La *Machine* Humaine (Emile ZOLA),
- *Beau Copain* (Gui De MAUPASSANT).

6^{ème} séance.

De quelles chansons sont tirés ces extraits ?

"Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans
Ne peuvent pas connaître
Montmartre en ce temps là
Accrochait ses lilas
Jusque sous nos fenêtres
Et si l'humble garni
Qui nous servait de nid
Ne payait pas de mine
C'est là qu'on s'est connu
Moi qui criait famine
Et toi qui posait nue."

La Bohème, Charles AZNAVOUR.

"Au village sans prétention
J'ai mauvaise réputation
Que j'me démène ou qu'je reste coi
Je passe pour un je-ne-sais-quoi !
Je ne fais pourtant de tord à personne
En suivant mon chemin de petit bonhomme
Mais les braves gens n'aiment pas que
L'on suive une autre route qu'eux
Tout le monde médit de moi
Sauf les muets ça va de soi."

La Mauvaise Réputation, Georges BRASSENS.

"Ferme tes jolis yeux
Car les heures sont brèves
Au pays merveilleux
Au doux pays du rêve
Ferme tes jolis yeux
Car tout n'est que mensonge
Le bonheur n'est qu'un songe
Ferme tes jolis yeux."

Ferme tes Jolis Yeux, Marcel AMONT.

"J'irais jusqu'au bout du monde
Je me ferais teindre en blonde
Si tu me le demandais
J'irais décrocher la lune
J'irais voler la fortune
Si tu me le demandais
Je renierais ma patrie
Je renierais mes amis
Si tu me le demandais
On peut bien rire de moi
Je ferais n'importe quoi
Si tu me le demandais."

L'Hymne à l'Amour, Edith PIAF.

"Emportés par la foule qui nous traîne
Nous entraîne
Ecrasés l'un contre l'autre
Nous ne formons qu'un seul corps
Et le flot sans effort
Nous pousse, enchaînés l'un contre l'autre
Et nous laisse tous deux
Epanouis, enivrés et heureux."

La Foule, Edith PIAF.

"Boum
Quand notre cœur fait Boum
Tout avec lui dit Boum
Et c'est l'amour qui s'éveille
Boum
Il chante "Love in bloom"
Au rythme de ce Boum
Qui redit Boum à l'oreille."

Boum, Charles TRENET.

"Je vous ai apporté des bonbons
Parce que les fleurs c'est périssable
Puis les bonbons c'est tellement bon
Bien que les fleurs soient plus présentables
Surtout quand elles sont en boutons
Mais je vous ai apporté des bonbons."

Les Bonbons, Jacques BREL.

"Avoir un bon copain
Voilà c'qui y a d'meilleur au monde
Oui, car, un bon copain
C'est plus fidèle qu'une blonde
Unis main dans la main
A chaque seconde
On rit de ses chagrins
Quand on possède un bon copain."
Avoir un bon Copain, Henri GARAT.

"Depuis que je suis militaire,
C' n'est pas rigolo. Entre nous,
Je suis d'une santé précaire,
Et je m' fais un mauvais sang fou,
J'ai beau vouloir me remonter
Je souffre de tous les côtés.
J'ai la rate qui s' dilate
J'ai le foie qu'est pas droit
J'ai le ventre qui se rentre [...] "
Je n' suis pas bien portant, Gaston OUVRARD.

"Quand on partait de bon matin
Quand on partait sur les chemins
A bicyclette
Nous étions quelques bons copains
Y avait Fernand y avait Firmin
Y avait Francis et Sébastien
Et puis Paulette."
La Bicyclette, Yves MONTAND.

Reconstituer les expressions déformées.

- Qui a bu rira.

—> *Qui a bu boira.*

- Mener quelqu'un par le bout du doigt.

—> *Mener quelqu'un par le bout du nez.*

- Qui vole un œuf vole deux œufs.

—> *Qui vole un œuf vole un bœuf.*

- Faire d'une pierre deux ricochets.

—> *Faire d'une pierre deux coups.*

- Chercher une aiguille dans une pelote de laine.

—> *Chercher une aiguille dans une botte de foin.*

- Le mieux est l'ennemi du pire.

—> *Le mieux est l'ennemi du bien.*

- A cœur brillant, rien d'impossible.

—> *A cœur vaillant, rien d'impossible.*

- Gentil n'a qu'un pied.

—> *Gentil n'a qu'un œil.*

- Un "tiens" vaut mieux que rien.

—> *Un "tiens" vaut mieux que deux "tu l'auras".*

Reconstituer ce poème. (Ici, il est présenté dans son intégralité).

Noël.

Le ciel est noir, la terre est blanche,
Cloches, carillonnez gaîment !
Jésus est né, la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.

Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid,
Rien que des toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.

Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit enfant Jésus,
Et, pour l'échauffer dans sa crèche
L'âne et le bœuf soufflent dessus.

La neige au chaume coud ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers : "Noël ! Noël !"

Théophile GAUTIER.

10^{ème} séance.

Trouver l'équivalent français des idiomes anglais (traduits) proposés.

Avoir des chauves-souris dans le clocher.

————→ *Avoir une araignée au plafond.*

Ne laisser aucune pierre non retournée.

————→ *Remuer ciel et terre.*

Voir des étoiles.

————→ *Voir trente-six chandelles.*

On aurait pu m'assommer avec une plume.

————→ *Les bras m'en sont tombés.*

Coûter un bras et une jambe.

————→ *Coûter les yeux de la tête.*

Mettre le chat parmi les pigeons.

————→ *Mettre le loup dans la bergerie.*

Ce n'est pas mon pigeon.

————→ *Ce ne sont pas mes oignons.*

Compter ses poussins avant qu'ils ne soient éclos.

————→ *Vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.*

Changer de couleur.

————→ *Retourner sa veste.*

Patiner sur de la glace mince.

————→ *Marcher sur des œufs.*

Beurrer quelqu'un.

————→ *Passer de la pommade à quelqu'un.*

Les cochons pourraient voler.

————→ *Quand les poules auront des dents.*

Avoir une grenouille dans la gorge.

————→ *Avoir un chat dans la gorge.*

Battre autour du buisson.

————→ *Tourner autour du pot.*

Il pleut des chats et des chiens.

————→ *Il pleut des cordes.*

Attraper quelqu'un les mains rouges.

————→ *Prendre quelqu'un la main dans le sac.*

Avoir le gâteau et le manger.

————→ *Avoir le beurre et l'argent du beurre.*

Avoir d'autres poissons à frire.

————→ *Avoir d'autres chats à fouetter.*

Ces expressions sont tirées de : G. BLUM, P. TRUFFAULT et N. SALAS, *Les idiomatics français – anglais*. Editions du Seuil, 1989.

12^{ème} séance.

A partir des indices donnés, trouver des spécialités culinaires de Noël.

- fougasse, nougat blanc, nougat noir au miel ;
- les quatre "mendiants" : aux figues sèches, aux amandes, aux raisins secs, aux noix ;
- les six fruits : raisin, pâtes de fruits, oranges, mandarines, tarte à la courge, dattes ;
- fin de repas provençal.

—> *les treize desserts provençaux.*

- La légende raconte qu'un jeune aristocrate amoureux de la fille d'un pâtissier (Toni) se fit passer pour un apprenti pâtissier pour obtenir la main de la jeune fille. L'amoureux fabriqua un pain qui fut appelé "pan de Toni" ;

- spécialité italienne ;
- gâteau sucré parsemé de fruits confits et de raisin.

—> *le panetone.*

- plat traditionnel français ;
- volaille fourrée ;
- il faut enlever les bogues.

—> *la dinde aux marrons.*

- spécialité allemande ;
- elle est sensée représenter l'enfant Jésus emmaillotté ;
- pain aux fruits farci de massepain.

—> *le stollen.*

13^{ème} séance.

Trouver les deux expressions qui composent chaque "fausse" expression.

L'oisiveté est mère de sûreté.

- L'oisiveté est mère *de tous les vices*.
- *Prudence* est mère de sûreté.

L'appétit vient tant qu'il est chaud.

- L'appétit vient *en mangeant*.
- *Il faut battre le fer* tant qu'il est chaud.

Bien mal acquis commence toujours par soi-même.

- Bien mal acquis *ne profite jamais*.
- *Charité bien ordonnée* commence toujours par soi-même.

Qui ne risque rien ménage sa monture.

- Qui ne risque rien *n'a rien*.
- *Qui veut voyager loin* ménage sa monture.

Qui peut le plus récolte la tempête.

- Qui peut le plus *peut le moins*.
- *Qui sème le vent* récolte la tempête.

La fin justifie la chandelle.

- La fin justifie *les moyens*.
- *Le jeu en vaut* la chandelle.

Dans le doute il faut choisir le moindre.

- Dans le doute, *abstiens-toi*.
- *De deux maux* il faut choisir le moindre.

Il faut battre le fer avant de parler.

- Il faut battre le fer *tant qu'il est chaud*.
- *Il faut tourner sept fois la langue dans sa bouche* avant de parler.

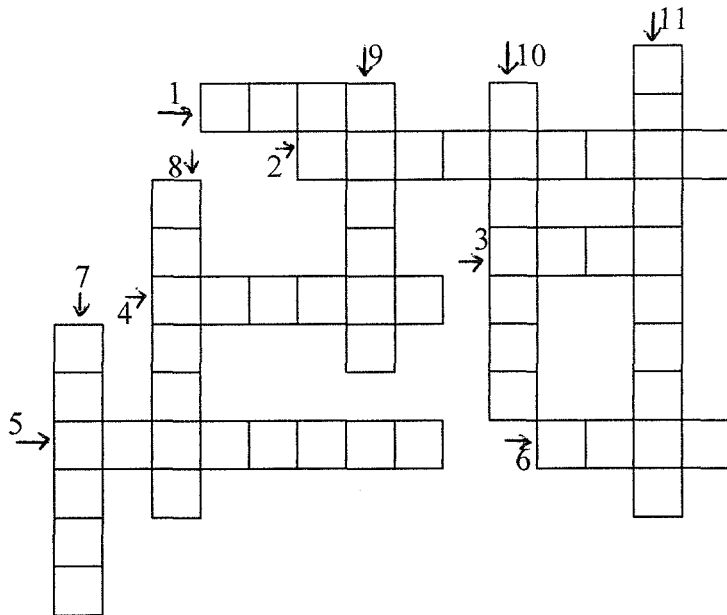
Œil pour œil et les borgnes sont rois.

- Œil pour œil, *dent pour dent*.
- *Au royaume des aveugles* les borgnes sont rois.

Qui s'y frotte ne fait pas le printemps.

- Qui s'y frotte *s'y pique*.
- *Un hirondelle* ne fait pas le printemps.

Mots croisés.



1. synonyme de "opinion".
2. synonyme de "vaillant, intrépide".
3. synonyme de "enfant, gamin".
4. synonyme de "exagérer".
5. synonyme de "inquiétant".
6. synonyme de "rigoler".
7. synonyme de "charmer, séduire".
8. synonyme de "couvre-chef".
9. synonyme de "rêver".
10. synonyme de "apaisant".
11. synonyme de "couette, plaid".

15^{ème} séance.

Quel plat peut-on préparer avec ces ingrédients ?

pâte feuilletée + crème fraîche + lard + œufs.

—→ *quiche lorraine.*

pâte feuilletée + crème pâtissière + poudre d'amandes.

—→ *galette des rois.*

pommes de terre en rondelles + lait + crème + emmental râpé.

—→ *gratin dauphinois.*

porc salé et lard maigre + choux, carottes, pommes de terre, navets, oignons, haricots blancs.

—→ *potée lorraine.*

chocolat noir + œufs + crème + beurre + sucre.

—→ *mousse au chocolat.*

Trouver à quelle fable de Jean de La Fontaine appartiennent ces morales.

"Ainsi certaines gens, faisant les empressés,
S'introduisent dans les affaires :
Ils font partout les nécessaires,
Et, partout importuns, devraient être chassés."
Le Coche et la Mouche.

"Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute."
Le Corbeau et le renard.

"Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages."
Le Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le Bœuf.

"Rien ne sert de courir ; il faut partir à point."
Le Lièvre et la Tortue.

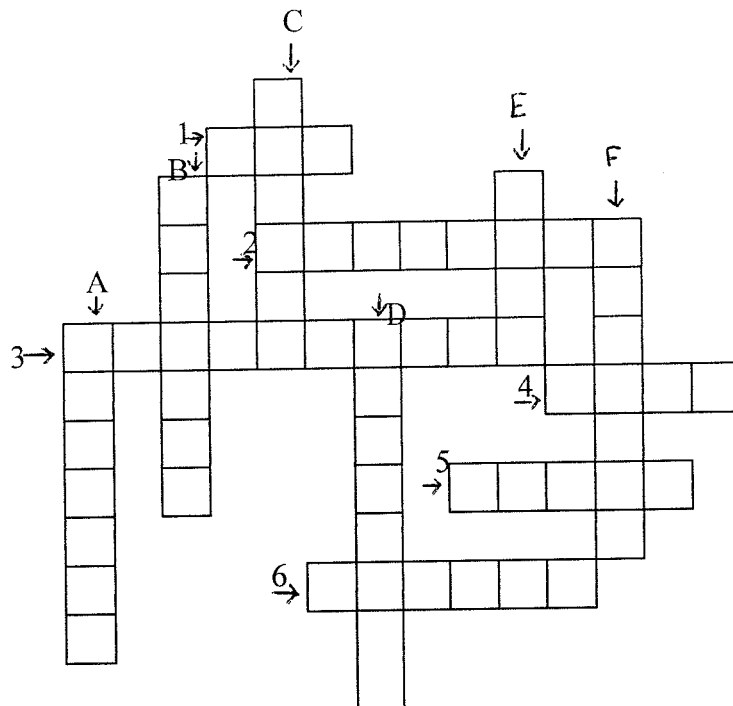
Il faut autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
[...]
Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage."
Le Lion et le Rat.

"La raison du plus fort est toujours la meilleure."
Le Loup et l'Agneau.

"Ne nous associons qu'avecque nos égaux,
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces pots."
Le Pot de terre et le Pot de fer.

"L'avarice perd tout en voulant tout gagner."
La Poule aux œufs d'or.

Mots croisés.



1. synonyme de "joyeux".
2. contraire de "peu".
3. synonyme de "triste".
4. synonyme de "épais".
5. contraire de "froid".
6. contraire de "difficile".

- A. contraire de "gentil".
- B. synonyme de "cuisant".
- C. contraire de "fort".
- D. synonyme de "vitesse".
- E. contraire de "rugueux".
- F. contraire de "courageux".

20^{ème} séance.

Photos de Robert DOISNEAU.

Photo 1 : Roulotte amarrée.

Photo 2 : Le vélo de Tati.

Photo 3 : Drapé de grès.

Photo 4 : Le cadran scolaire.

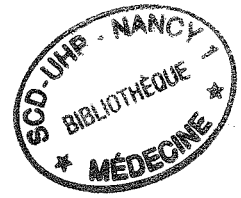






DRAPÉ DE GRÈS *Paris* 1955





A quel animal se rapportent ces indices ?

1. C'est une espèce animale qui ne vit qu'une journée. C'est pourquoi il n'a d'habitat que le dos des êtres qu'il rencontre, sur lequel il aime se poser. Il prolifère toujours à la même époque de l'année.

2. A cette époque, la lune sort du signe zodiacal du poisson.

3. A cette époque, la pêche est interdite.

4. Cette époque correspond à la fin du Carême.

5. En 1564, le roi Charles IX décide de fixer le premier jour de l'année au premier janvier. Le début de l'année avait lieu le 25 mars avant cette réforme, et l'on s'offrait des cadeaux le premier avril. Des farceurs continuèrent d'offrir des petits cadeaux pour tromper sur la date du début de l'an.

Il s'agit du poisson d'avril !

JACQUOT Marie

Langage et grand âge.

Proposition d'un protocole d'animation d'un groupe de langage en maison de retraite pour des personnes âgées sans altération cognitive massive.

Mémoire d'orthophonie, Nancy, 2004.

RESUME

Ce travail aborde le sujet, encore peu étudié, de la prise en charge orthophonique des personnes âgées institutionnalisées ne souffrant pas d'altération cognitive massive. Plusieurs recherches ont mis en évidence, au cours du vieillissement "normal", des troubles langagiers et communicationnels, tels qu'une altération de l'utilisation active du lexique ou de la production d'énoncés syntaxiquement complexes.

Dans le but de prévenir ou de limiter cette altération chez certaines personnes, j'ai mis en place un groupe de langage dans une maison de retraite. Celui-ci propose des situations d'échanges et de travail des aspects langagiers et communicationnels déficients au moyen d'un protocole précis et préalablement établi.

Ce mémoire tente de montrer le bien-fondé de ce protocole au travers d'une étude d'une durée de six mois auprès de sept personnes institutionnalisées ne présentant pas de trouble intellectuel important.

L'ambition de ce travail n'est pas de proposer un mode de prise en charge orthophonique exclusif des personnes âgées, mais d'offrir des pistes et outils de réflexion à des orthophonistes désireux d'entreprendre un tel travail.

MOTS CLES

Communication
Interaction
Langage
Rééducation
Personne âgée

JURY

Président : Monsieur le Professeur F. PENIN, Gériatre.
Madame B. BOCHET, Orthophoniste,
Monsieur P. CLAUDON, Docteur en psychopathologie.

DATE DE SOUTENANCE

Mardi 15 juin 2004